L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

68ième ANNEE — No 233 | QUEBEC, LUNDI 4 MARS 1935 | Température : Beau, peu de changement. | DOUZE PAGES

Cigarettes GRADS
CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"
L. O. GROTHE LIMITÉE
Maison Canadienne et Indépendante

VENIZELOS DIRIGE ET FINANCE LA REVOLTE EN GRECE

L'hon. M. Perrault à Saint-Hyacinthe

Le Ministre de la Voirie et des Mines est l'invité du Club Canadien de la ville dont l'hon. M. T.-D. Bouchard est maire et c'est le Président de la Chambre qui présente lui-même le distingué visiteur. — Importante déclaration au sujet de la loi de l'extension des contrats collectifs. — Protection à l'industrie établie dans les campagnes. — Revue de la situation dans notre province.

BON CREDIT ET BONNES ROUTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Hyacinthe, 4. — Les contrats collectifs entre l'industrie et le travail dans la province de Québec sont en vigueur pour une période d'un an et si le gouvernement provincial juge qu'un de ces accords affecte les intérêts des centres ruraux, il est prêt à intervenir et à corriger les choses.

Cette importante déclaration a été faite ici, hier soir, par l'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, au cours d'un banquet donné en son honneur.

M. Perrault parla devant les citoyens de la, ville de St-Hyacinthe, réunis au Club Canadien, à la suite de l'honorable M. T.-D. Bouchard, maire de cette ville et président de l'Assemblée Législative, qui déplora le fait que le récent contrat collectif s'appliquant à l'industrie de la confection dans la province n'établit qu'une différence de dix pour cent dans les salaires et heures de travail dans cette industrie entre Montréal et les villes rurales voisines, dont St-Hyacinthe.

"Ceci", dit M. Bouchard, "est de nature à menacer cette industrie dans St-Hyacinthe et les municipalités semblables, et j'entrevois un exode des manufacturiers locaux de vêtements vers Montréal".

Mais le ministre de la Voirie et des Mines répondit à M. Bouchard que si quelque danger menaçait les industries, le gouvernement interviendrait "car les contrats collectifs sous l'empire de l'extension juridique ne sont conclus que pour un an".

"Le but de ces contrats", dit M. Perrault, "est excellent en principe. Ils ont pour objectif d'assurer aux ouvriers des salaires convenables et des heures de travail équitables. Mais d'un autre côté, si ces accords doivent profiter aux grands centres urbains au détriment des petites villes du Québec en obligeant celles-ci à payer des salaires et imposer des heures de travail à peu près semblables à ceux des industries urbaines, les industries rurales seront menacées et, comme le droit des villes rurales à la survivance économique et industrielle est souverain, le gouvernement interviendra pour faire prévaloir la justice."

"Je m'opposerai toujours", dit M. Perrault, "à la dépopulation industrielle des petites villes, et la prospérité de la province est basée sur la décentralisation de l'industrie. Il faut assurer l'avenir industriel des villes rurales comme St-Hyacinthe, Victoriaville, Drummondville, Joliette, Sherbrooke et autres. Si leurs industries sont assujetties à des obligations onéreuses, elles n'auront aucun intérêt à continuer d'opérer dans les districts ruraux et elles retourneront dans les grands centres".

L'hon. M. J.-E. PERRAULT, ministre de la Voirie et des Mines, qui a été samedi l'invité d'honneur du Club Canadien de St-Hyacinthe.

L'hon. M. Bouchard, en sa qualité de maire de St-Hyacinthe, souhaita la bienvenue à l'hon. M. Perrault, qui fut acclamé lorsqu'il se leva pour adresser la parole.

"Il me fait grand plaisir", commença l'hon. M. Perrault, "d'être ce soir au milieu de vous. Comment refuser une invitation de votre Club Canadien et ne pas profiter de cette occasion de le remercier publiquement du souci constant qu'il porte aux intérêts de votre ville ? Eh ! puis, j'avais le grand honneur d'être l'hôte de la ville de St-Hyacinthe et d'avoir ainsi l'opportunité, tout en

(Suite à la page 11)

ETRANGE PROPHETIE D'UNE BOHEMIENNE

La femme prédit à un Londonien qu'Hitler mourra d'ici à la fin du mois. — Une partie de la prophétie se réalise.

LA CONSEQUENCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 4. — Comme conséquence d'une prédiction faite par une bohémienne, un homme d'affaires de Londres a acheté pour $2,500, samedi, une police d'assurance de Lloyds Limited au chiffre de $50,000 que la compagnie lui paiera si Adolf Hitler cesse d'être le maitre de l'Allemagne avant le 31 mars.

Cet homme d'affaires, qui se rendait à Hull en automobile, fit monter une bohémienne dans sa voiture. A la fin du voyage, en guise de remerciement, la femme lui déclara : "Il y aura un homme mort dans votre automobile avant ce soir aussi certain qu'Adolf Hitler sera mort avant la fin du mois".

L'homme ne pensa plus à cette prophétie. Mais quand vint l'obscurité, il trouva sur la route un homme qui avait été blessé dans un accident d'automobile. La victime était mourante, et elle succomba dans l'automobile de l'homme d'affaires, alors que celui-ci la transportait à l'hôpital.

Se rappelant alors la prédiction de la diseuse de bonne aventure, l'homme se rendit immédiatement au bureau des Lloyds et acheta une police de $50,000.

DRAME A MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Mme Germaine Laurin, 30 ans, infirmière qui fut blessée d'un coup de revolver par un amoureux éconduit, dimanche soir dernier, est décédée à l'hôpital hier soir. L'homme, Fernando Hamel, 30 ans, se tua d'une balle dans la tempe après avoir fait feu sur sa victime.

3 MORTS TRAGIQUES HIER AU MEXIQUE

Trois hommes tombent sous les balles tirées sur une foule de 3 000 personnes qui protestaient contre l'éducation socialiste.

A GUADALAJARA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Guadalajara, Mexique, 4. — Trois personnes ont été tuées, hier, et huit blessées quand des coups de feu furent tirés sur une foule de plus de 3,000 individus qui défilaient par les rues pour protester contre l'éducation socialiste.

Les chefs des manifestants prétendent que des "chemises rouges" et des policiers déguisés en civils firent feu sur leurs rangs comme ils passaient devant le palis municipal.

Plusieurs femmes et enfants marchaient dans la parade. Lorsque les coups de feu éclatèrent, trois hommes, un avocat, un étudiant et un fermier tombèrent morts. Deux hommes et six femmes furent blessés, dont quelques-uns sérieusement.

La police arrêta ensuite 38 personnes, dont 22 femmes. On dit que les manifestants n'avaient pas obtenu la permission d'organiser cette parade.

UNE NOUVELLE TAXE

Sur les profits des compagnies minières.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Par suite de la prospérité qui règne actuellement dans les mines de Québec, le gouvernement a décidé d'ajouter à ses revenus en augmentant la taxe sur les profits des compagnies minières, a déclaré en fin de semaine l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines.

Expliquant le projet de loi qui se trouve sur le feuilleton de la Chambre, M. Perrault déclara que le projet de loi tend à l'abolition de l'exemption de taxe des profits des compagnies minières lorsqu'ils sont inférieurs à $10,000. Au lieu de cela, dit-il, tous les profits jusqu'à $500,000. seront taxés à 3 pour cent et ceux au-dessus de $500 000 jusqu'à $1,000,000. à 4 pour cent.

ARRESTATION DE 2 ESPIONS EN FRANCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Brest, France, 4. — Le plus grand secret a entouré, hier l'arrestation d'une belle femme sous une accusation d'espionnage naval, et de son ami, un jeune lieutenant de la marine française.

La femme et l'officier furent conduits à la prison après avoir été arrêtés au moment où ils allaient prendre le train pour Paris.

La police a annoncé simplement que cette femme est âgée de 20 ans, qu'elle est d'origine suisse, et qu'elle parle l'anglais et le français très bien. Elle s'était inscrite dans un hôtel sous le nom d'Oswald, mais la police dit qu'elle a trouvé dans ses bagages des passeports portant d'autres noms.

PRAJADHIPOK FAIT PART DE SA DECISION

L'ancien roi du Siam annonce officiellement qu'il abdique son trône.

SIGNIFICATION SAMEDI

Il devient le prince Sukhodaya. — "Pas d'alliance avec la lune."

UN HUMORISTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cranleigh, Ang., 4. — Prajadhipox de Siam, qui régna jusqu'à hier sur dix millions de sujets, a abdiqué son trône sans désigner un successeur et s'est retiré dans la vie privée sous le nom de prince Sukhodaya.

Trois brèves sentences — "C'est fini. Le roi n'existe plus. Il a abdiqué" — apprirent au monde que le souverain à la taille menue et au teint brun avait abandonné son trône, mettant ainsi fin à des mois de difficultés avec son gouvernement national au sujet de ses prérogatives royales.

Le roi signa le document d'abdication samedi après-midi, à sa résidence de campagne privisoire à Knowle. Ce fut son secrétaire privé, M. R. Smaksman, qui annonça la chose hier après-midi. Une couple d'heures plus tard, le roi donna sa première entrevue depuis son arrivée en Angleterre.

Bien que le document d'abdication ne désigne aucun successeur au trône, le nom du prince Ananda, âgé de 11 ans et actuellement aux études à Lausanne, Suisse, est mentionné en rapport avec la succession à recueillir. Le secrétaire a expliqué qu'il n'était pas nécessaire de spécifier le successeur vu que ceci est prévu dans certaines lois siamoises.

Vêtu d'un habit de sport et d'un chandail tirant de sa pipe de petites bouffées, Prajadhipox reçut les représentants de la presse sous un orme au milieu du spacieux terrain qui entoure sa résidence. Il était accompagné de la reine, qui sera désormais la princesse Sukhodaya.

L'ex-roi déclara : "Je vous en prie, ne me demandez pas de parler poli-

(Suite à la page 11)

LEOPOLD A FOLKESTONE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Folkestone, Angleterre, 4. — Le roi Léopold de Belgique, arrivé ici soudainement sans se faire annoncer, accompagné de la reine Astrid, a subi une légère opération dans un hôpital, a-t-on appris hier. On n'a pas fait connaitre officiellement la nature de l'opération. On croit que c'est à un oeil que le roi a été opéré.

UN MAL TROPICAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Folkestone, Angleterre, 4. — On a annoncé hier soir que le roi Léopold II des Belges était malade, souffrant d'un mal tropical.

Les premières nouvelles de sa soudaine visite ici avec la reine Astrid mentionnèrent qu'il devait subir une légère opération à un oeil.

Le secret le plus complet entoure l'état du roi. Lord Dawson of Penn, médecin personnel du roi George, et Sir Harold Gillies, célèbre chirurgien, ont eu une longue consultation après avoir examiné le malade.

L'ambassade belge n'avait pas été prévenue à l'avance de la visite de Léopold.

L'ENFANT EN DANGER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Détroit, 4. — Romald-Osnos, âgé de 8 ans, était hier soir entre la vie et la mort dans un hôpital de l'endroit, attendant l'arrivée d'un avion rapide de Montréal lui apportant un serum spécial.

M. BENNETT SOUFFRE DE SURMENAGE

Le Premier Ministre devra prendre un répos de quinze jours hors de la capitale.

MAUVAISE GRIPPE

M. Bennett fera peut-être une brève apparition à la Chambre avant de partir.

RETARD A OTTAWA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4. — Les activités politiques dans la capitale ont marché quelque peu au ralenti, la semaine dernière, du fait de la maladie du premier ministre R. B. Bennett et de l'incertitude dans laquelle on est maintenu en ce qui concerne la date de son retour à la Chambre et au conseil des ministres. On comprend que M. Bennett pourra quitter ses appartements cette semaine, peut-être même aujourd'hui, mais il devra probablement prendre une semaine ou deux de repos afin de retrouver toutes ses forces. On s'attend à ce qu'il se dirige vers quelque villégiature du sud, mais il est probable, toutefois, qu'il passera quelques jours à la Chambre avant de partir.

Atteint par la grippe il y a une semaine, le premier ministre se révéla à ses médecins un homme passablement affecté par le surmenage. On comprend que son état n'est pas grave, mais qu'il pourrait le devenir s'il tentait de fournir immédiatement la même somme de travail qu'il s'est imposée depuis le 1er janvier.

C'est le premier ministre qui manoeuvre personnellement la plus grande partie des mesures de réforme actuellement devant la Chambre. Au nombre des projets qu'il devait lui-même soumettre à la Chambre cette semaine on comptait les bills de la journée de huit heures et du jour de repos hebdomadaire, ainsi qu'une résolution établissant un office national du grain. Au nombre des autres bills suceptibles d'être retardés par l'indisposition de M. Bennett il y a celui qui concerne l'établissement d'un département des Communications, celui de la création d'un conseil économique, et des amendements à la loi des pensions de vieillesse.

Dans quelques semaines la question de l'aide au chômage sera de

(Suite à la page 11)

COUPABLE DE MANSLAUGHTER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rivière-du-Loup, 4. — Octave Harton, de Ste-Anne de la Pocatière, a été trouvé coupable de manslaughter en rapport avec la mort de Joseph Lévesque et d'Israel Baribeau, survenue après qu'ils eurent bu de l'alcool de bois que Harton leur aurait procuré.

L'honorable juge A. Stein prononcera la sentence à la fin du présent terme. La Couronne était représentée par Me L.-P. Lizotte et la défense par Me J.-B. Lavoie.

LE DUC DE KENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Balboa, Zone du Canal, 4. — Les honneurs militaires seront rendus au duc de Glouchester, troisième fils du roi, par le gouvernement de Panama et les autorités de la zone du canal lorsqu'il arrivera aujourd'hui à bord du H. M. S. Austria.

Le duc fera des visites officielles au président Harmodio Arias, de Panama, et au lieutenant-colonel J. L. Schley, gouverneur de la zone du canal.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 4. — La pression est élevée sur les grands lacs et dans la vallée du MacKenzie, mais elle est très basse dans les états de l'ouest. Il a fort venté dans les maritimes tandis que dans Ontario et Québec la température s'est maintenue au beau.

	Min.	Max.
Dawson	—22	— 8
Aklavik	—30	— 6
Edmonton	18	18
Régina	12	32
Winnipeg	4	28
Kingston	23	34
Ottawa	26	30
Montréal	26	34
Québec	24	28
St-Jean	24	38
Halifax	28	38
Charlottetown	22	34

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallées de l'Outaouais et du Haut St-Laurent. — Vent de l'est, nuageux et plus doux ; neige ou pluie vers le soir.

Vallée du Bas St-Laurent. — Vent modéré, beau, peu de changement.

LA CANONISATION DE THOMAS MORUS LE PREMIER AVRIL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 4. — Au milieu d'une imposante cérémonie, la canonisation du Bienheureux Sir Thomas Moore (Thomas Morus) et du Bienheureux cardinal Fosher, martyrisés sous Henri VIII d'Angleterre, a été décrétée hier en présence du Pape Pie XI. Le cardinal qui était évêque de Rochester, et le lord chancelier furent mis à mort pour avoir refusé de reconnaitre Henri VIII comme chef de l'Eglise.

Le décret "De Tuto" fut lu dans la salle du consistoire en présence de la cour pontificale. Sir Eric Drummond, ambassadeur anglais près le Quirinal, Lady Drummond et de nombreux hauts dignitaires ecclésiastiques furent présents à la cérémonie.

Le consistoire secret pour les canonisations aura lieu le 1er avril. On s'attend à ce que le Pape profite de la circonstance pour annoncer la nomination de nouveaux cardinaux.

LA NATALITE A LA BAISSE DANS L'ITALIE

Malgré ses primes, Mussolini n'a pu réussir à faire augmenter la population.

DEPUIS 1922

"Le pays a perdu plus d'un million de futurs soldats", dit un communiqué.

DES STATISTIQUES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 4. — En dépit de la campagne menée par Mussolini pour la repopulation, en dépit de toute sa propagande, des subsides dons et décrets, le taux de la natalité en Italie est considérablement à la baisse depuis 1922, l'année qui précéda l'avènement du fascisme, suivant les chiffres publiés hier.

Si le taux de la natalité avait continué d'être le même qu'en 1922, l'Italie compterait aujourd'hui 2,377,140 habitants de plus, dit un communiqué semi-officiel.

Le Duce a voulu démontrer ce fait à son peuple dans plusieurs articles éditoriaux publiés dans son journal Il Popolo d'Italia", à Milan.

"Près de 2,500,000 individus qui n'ont pas vu le jour en ces douze dernières années", dit ce journal, "représentent une tranche quatre fois plus considérable que celle que la Grande-Bretagne enleva à notre peuple en vies humaines. Le pays est fraudé de plus d'un million de sujets mâles, c'est-à-dire de futurs soldats. Un million de soldats peuvent décider de la vie d'une nation".

Les statistiques que cite le journal démontrent qu'au 1er décembre 1921, l'Italie avait 38,499,000 habitants, et que sa population au 1er janvier 1935, est de 43,096,000 individus.

PREDICTION D'UN SENATEUR A BOSTON

Le sénateur Elmer Thomas prédit un crash pour les obligations du gouvernement plus grand que l'effondrement de la Bourse.

LES BANQUES THESAURISENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Boston, 4. — Le sénateur Elmer Thomas, démocrate de l'Oklahoma, a prédit hier un crash pour les obligations du gouvernement, plus grand que l'effondrement de la Bourse en 1929 si le gouvernement continue de vendre des obligations, d'emprunter et de dépenser. Il a affirmé que les banques détenaient entre $15,000 000 000 et $16,000,000,000 en obligations du gouvernement.

"Une baisse de dix points nettoierait $1,500,000 000", dit-il. "Cela laverait le capital-actions de la plupart des banques aux Etats-Unis. Les émissions de "baby bond" sont le signe que le gouvernement est déjà acculé au pied du mur dans sa finance. J'espère qu'il en vendra énormément, mais j'ai peur qu'il n'y parvienne pas. Il vendra plusieurs millions, mais non pas cinq milliards, et ce qu'il vendra ne représentera qu'une partie infinitésimale de la somme dont il a besoin".

M. RHODES SILENCIEUX

Le ministre ne veut pas commenter une déclaration de M. Taschereau.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4. — L'honorable M. E.-N. Rhodes, ministre des Finances à Ottawa, a déclaré hier qu'il préférait s'abstenir de tout commentaire sur le discours prononcé par le premier ministre L.-A. Taschereau à Québec samedi, d'ici à ce qu'il ait plus de détails sur les suggestions de M. Taschereau.

On a rapporté que le premier ministre Taschereau avait offert d'assumer tout le poids des secours aux chômeurs dans la province si le gouvernement fédéral consentait à laisser la taxe de l'impôt sur le revenu à la province.

LES ANGLAIS POUR UN PRET A LA CHINE

Londres envoie des notes en ce sens à Tokio, Paris et Washington.

DANGER D'EFFONDREMENT

Effort pour amoindrir l'influence actuelle et potentielle du Japon.

UNE MANOEUVRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 4. — (Havas) L'envoi de notes par le gouvernement anglais à Tokio, Paris et Washington pour suggérer un prêt international à la Chine, est officieusement attribué ici à la crainte que l'on éprouve de plus en plus dans les cercles financiers britanniques de voir se produire avant longtemps un effondrement économique en Chine.

Ces notes furent adressées aux trois gouvernements étrangers avant-hier. On dit que l'une des raisons de leur envoi est la peur qu'une collaboration économique sino-japonaise, dont il est question depuis plusieurs semaines à Nankin, n'affecte sérieusement les intérêts anglais, américains et français en Chine.

On croit que les envoyés anglais en Chine ont incité leur gouvernement à rédiger ces notes dans de récentes dépêches au Foreign Office affirmant que le prêt à la Chine que le Japon était sensé avoir promis était sur le point de devenir une réalité.

Les cercles commerciaux considèrent la note anglaise comme une tentative de la part de l'Angleterre pour amoindrir l'influnce actuelle et potentielle du Japon dans les affaires chinoises, et principalement dans les provinces où des industries contrôlées par des Japonais font une grosse concurrence à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

On dit que la Chine serait moins disposée à accepter un prêt du Japon, avec les dures conditions imposées par Tokio, si les trois nations en question lui offraient promptement un prêt international.

UN RUDE VOYAGE DU "MONTCLARE"

Le navire du C. P. O. S. arrive à Halifax endommagé par la tempête. — Un matelot a été entraîné à la mer et un autre tué.

UNE VAGUE ENORME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Halifax, 4. —Rudement secoué par une mer déchaînée, le "Montclare", du Pacifique Canadien, est entré hier dans le port d'Halifax ayant son pavillon à mi-mât. Un des matelots d'équipage a été éentraîné à la mer, un autre s'est tué et deux autres ont été sérieusement blessés.

Le "Montclare", qui jauge 16,000 tonnes a subi des dommages sérieux: son bastingage s'est rompu en maints endroits, un mât a été tordu et un grand nombre de fenêtres ont volé en éclats. C'est la plus rude traversée qu'ait jamais effectuée le vapeur depuis son existence.

Ce fut une vague monstrueuse qui couvrit complètement le vaisseau qui causa presque tous les dommages et causa la mort des deux matelots, Hugh Owens et William Rigby, tous deux de Liverpool.

Soulevé du pont par la vague, Rigby fut entraîné par dessus bord et tomba dans la mer. En même temps Owens fut projeté contre le bastingage de fer où il s'écrasa la tête. Il était mort lorsque le médecin du bord put s'approcher pour lui prodiguer ses soins.

Blessé par la même vague, le matelot Joseph Richmond et William Jones furent expédiés en toute hâte à l'hôpital dès leur arrivée ici. Le bras droit et la jambe droite de Jones furent fracturés et on a dû lui amputer la jambe. Richmond a plusieurs côtes de fracturées et on craint qu'une des côtes lui ait perforé un poumon.

Le mouvement révolutionnaire qui a éclaté vendredi à Athènes était préparé depuis un an. — Quatre ministres ont démissionné. — Le gouvernement a fait bombarder les quatre navires de guerre qui sont aux mains des rebelles et la résidence de l'ex-premier ministre Venizelos qui est le chef de l'insurrection.—Récit dramatique de la première scène.

SOUS LA LOI MARTIALE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Athènes, 4. — Le gouvernement grec a fait bombarder, hier soir, la résidence de l'ex-premier ministre Venizelos, dans l'île de Crète, dans un effort déterminé pour écraser la révolte.

Des avions lâchèrent des bombes sur cette résidence et des mitrailleuses furent pointées dans sa direction. Les détails de l'affaire sont encore maigres ici, et l'on ignore si l'ex-premier ministre, qui a 71 ans et qui

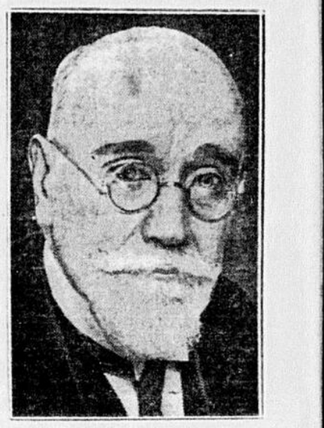

L'ancien premier ministre de Grèce, ELEUTHERIOS VENIZELOS.

est du côté des rebelles, était chez lui à ce moment.

Les avions du gouvernement, après avoir fait tomber une pluie de bombes sur les vaisseaux de guerre saisis par les révoltés, sont revenus ici, hier soir, pour refaire leurs munitions et repartir aussitôt vers la Crète, pour y poursuivre leur bombardement.

On dit que Venizelos s'est emparé de $1,000,000 à même le Trésor de Canea pour financer la révolte.

LA REVOLTE S'ETEND

(Serv. de la Presse Canadienne)

Athènes, 4. — Une révolte contre le gouvernement grec s'est étendue hier soir, à la Thrace et à la Macédoine, importants territoires situés sur la terre ferme, tandis que l'île de Crète était déjà aux mains des révolutionnaires.

Alors que le gouvernement aux abois appelait les réserves navales à la rescousse, la nouvelle arriva que la rebellion avait atteint Alexandropoulis et d'autres villes de la Thrace, dans le coin nord-est de la Grèce, entre la Macédoine et la Turquie.

La nouvelle que Seres, dans l'est de la Macédoine, avait été reprise aux rebelles, semble indiquer que le soulèvement a pris des proportions plus grandes qu'on ne voulait le croire d'abord.

Des aviateurs restés fidèles au gouvernement ont de nouveau pris comme cibles, hier, les cinq navires de guerre contrôlés par les rebelles, qui se tiennent au large des côtes de Crète.

La démission du ministre des Affaires Etrangères, M. D. Maximos, l'arrestation du gouverneur général de l'île de Crète et la démission de trois autres membres du cabinet annoncée avant-hier, incitèrent le gouvernement à appeler en service la classe navale de 1932, et à prendre des dispositions pour appeler également les classes militaires de terre si nécessaire.

L'ex-premier ministre Eleutherios Venizelos s'est ouvertement mis du côté des rebelles en Crète où il ré-

(Suite à la page 11)

LE HOCKEY

SAMEDI

La N. H. L.:
Américains 0 ; Toronto 6.
Boston 2 ; Maroons 2.
Canadiens 3 ; St-Louis 2.
Canaméricaine:
Philadelphie 1 ; Boston 6.
L'Internationale:
Détroit 3 ; Windsor 3.
Buffalo 1 ; Cleveland 6.
L'Interscolaire:
St-Jean-Baptiste (x) 3 ; Jacques-Cartier 2.
(x) Champion de la classe "C".

DIMANCHE

La N. H. L.:
Canadiens 0 ; Chicago 3.
Américains 1 ; Détroit 3.
Canaméricaine:
Philadelphie 1 ; Providence 2.
New-Haven 4 ; Boston 3.
Railway-Paper:
Laval 2 ; Anglo 2.
Série Allan:
Ile Maligne 6 ; Shawinigan 3.
Trois-Rivières 8 ; Plessisville 2.
Groupe Senior:
Ottawa 2 ; Royals 2.
Juniors:
Crans 6 ; Sherbrooke 2.

Terrain, rue St-Jean et d'Aiguillon, 12,294 pieds carrés, à vendre en bloc ou divisé au goût des acquéreurs. S'adresser A.-J. PELLAND, Hôtel Montcalm

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

La Grèce bout.

Venizelos sera frit.

L'union libérale refleurit.

Le général Smuts nous monte des bateaux.

M. Perrault a radouci le contrat collectif avec M. Bouchard.

Ironie des mots, la prochaine guerre nous viendra du Pacifique.

Montmagny a recours à un bon médecin pour se remettre de la crise.

Si les Grecs de Québec sont appelés à Athènes, ce sera la restauration.

Le Japon donnera tout son argent aux Chinois pour faire laver son linge sale.

La France et l'Angleterre, bonnes poires, paieront les aventures de Mussolini en Ethiopie.

Diogène

Un roi qui abdique

Le roi de Siam vient d'annoncer officiellement son abdication. A l'avenir, il ne sera plus connu sous le nom de Prajadhipox mais sous celui de Sukhodaya. Pour peu qu'il abdique encore une couple de fois comme prince, il finira bien par s'appeler comme tout le monde. En attendant, Sukhodaya vient d'accorder aux journalistes une entrevue peu banale. "Ne me parlez pas de politique," leur a-t-il dit, "et surtout ne dites plus que je suis le frère de la lune. Prenez ma parole, je ne suis pas parent avec la lune." D'être enfin délivré d'une charge trop lourde vous remet un homme en possession de tous ses esprits et même d'esprit pur et tout court.

L'affaire Brownhill

Le Home Office de Londres vient de rendre la liberté à madame May Brownhill, une femme de soixante-deux ans qui, il y a treize semaines était condamnée à mort pour le meurtre de son fils Denis. Les circonstances de ce drame avaient provoqué un immense sentiment de pitié et de partout on avait fait appel à la clémence des autorités. Denis Brownhill était imbécile de naissance. Sa mère s'était attachée à lui au point de ne le jamais quitter d'un pas. Il y a quelques mois, elle fut atteinte d'une maladie grave et les médecins décidèrent qu'elle devrait passer par la table d'opération sans trop de chance de se rétablir. Ne voulant pas que son fils fût soigné par des étrangers et peut-être maltraité, la malheureuse profita de son sommeil pour l'asphyxier par le gaz. Arrêtée, elle subit son procès et fut condamnée à mort. Mais aussitôt les protestations s'élevèrent. Deux jours plus tard, le gouvernement annonçait que la sentence ne serait pas exécutée. Aujourd'hui, madame Brownhill est remise en liberté, mais elle devra immédiatement entrer à l'hôpital. On ne croit pas qu'elle en ait pour longtemps à vivre. L'acte qu'elle a commis est réprouvé et par la religion et par la loi. Tout de même la pitié en était le mobile. Les autorités, elles aussi, ont eu pitié.

Georges Lenôtre

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur un remarquable article qui paraît aujourd'hui en page éditoriale, et est intitulé : "la mort de Georges Lenôtre". C'est de Louis Gillet et du meilleur. Sur Lenôtre, qui en réalité s'appelait Gosselin, l'"Echo de Paris" raconte les deux anecdotes suivantes. La première : "il passa une partie de son enfance aux environs de Metz, au château de Pépinville, qu'habitait son grand-père, colonel au 1er régiment du génie. Ce château, au moment de la Révolution, appartenait à un noble, M. de Vignols. Un jour, sous la Terreur, des bandits révolutionnaires forcèrent les portes et se mirent à la poursuite de M. de Vignols. Celui-ci, pour leur échapper, courut vers une grille qui fermait le parc. La grille se trouva fermée. M. de Vignols voulut l'escalader. Il tomba, et les "patriotes" qui lui couraient après se saisirent de lui et l'entraînèrent. La guillotine l'attendait. Le jeune Gosselin-Lenôtre contemplait souvent cette grille fatale dont on lui avait raconté les événements auxquels elle avait été mêlée, et ce fut son premier contact avec la Petite Histoire. La seconde anecdote : un jour, un journaliste lui ayant reproché de faire de la "Petite Histoire" avec des documents trouvés dans la grande histoire, Lenôtre répondit : "T. Gosselin — Auteur malin — Pille l'un, l'autre —; Avec du tien, — Et puis du mien, — Un peu du sien, — Si peu que rien, — Signé Lenôtre"! Et le journal ajoute : "Molière ne disait-il pas : "Je prends mon bien où je le trouve" ?

LA DIPHTERINE
Est recommandée pour combattre efficacement les rhumes, les affections du nez et de la gorge.

DANS LEVIS

DEMONSTRATION MILITAIRE, JEUDI SOIR AU MANEGE

La 6e Brigade d'Artillerie Cotière, donnera jeudi soir prochain, une grande démonstration militaire au Manège Militaire de Lévis.

De nombreux officiers des différents régiments militaires du district no 5 assisteront à ce déploiement des forces de l'Artillerie.

Cette démonstration qui commencera à 8 h. 30 comprendra le maniement du D. R. F. (instrument pour calculer la distance) du canon 6 pouces et du canon 12 livres, et aussi, par le personnel de la section A. A. le maniement du canon contre-avions.

Cette démonstration militaire donnera lieu à un rassemblement de presque toute la force militaire du District no 5.

GRANDE SOIREE CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb auront une fête intime ce soir pour tous les membres et leurs amis.

La joyeuse réunion commencera vers 8 heures 30, après la cérémonie religieuse qui aura lieu à Notre-Dame.

Au cours de cette soirée, un joli programme musical sera exécuté par des artistes bien connus : Mesdemoiselles Marie-Paule Blouin, Charlotte Gelly, Gaby Guimont, Mariette Maranda et Iréné Normand, ainsi que MM. Geo. Ed. Cliche, Raoul Normand et Edouard Coulombe.

M. Cliche interprètera des pièces russes, allemandes et italiennes. Il a un véritable talent d'artiste ; il sait donner à sa voie, selon qu'il chante en russe ou en italien, une intonation grave ou douce mais toujours mélodieuse.

Au cours de cette soirée, il y aura partie de cartes et un prix sera offer pour chaque table. Vers minuit un goûter sera servi.

Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités à cette soirée, qui est offerte gratuitement par les Chevaliers de Colomb.

GRAND CONCERT DU TRIO LYRIQUE

Les artistes du Trio Lyrique ont conquis tout Lévis.

Anna Malenfant, Lionel Daunais, Ludovic Huot, accompagnés d'Allan McIver, ont donné un magnifique concert, samedi soir, à la salle paroissiale de Bienville devant un auditoire nombreux et choisi.

Les artistes furent longuement applaudis après chaque pièce. Ils se sont montrés très délicats en changeant leur programme pour répondre aux demandes spéciales qui leur furent adressées au cours de la soirée.

Tout le Lévis artistique s'était donné rendez-vous à cette soirée musicale, pour y goûter un programme de chants interprétés avec un ensemble parfait.

Cette soirée artistique a remporté un succès complet.

BOULANGERIE GOSSELIN vs DAVIE & SONS MARDI SOIR

Enfin la partie si longtemps demandée par les amateurs de hockey de la Rive-Sud entre la Boulangerie Gosselin (Bienville) et le Davie & Sons (Lauzon) est baclée et les deux clubs se rencontreront mardi soir à la patinoire du Collège Lauzon à huit heures.

La Boulangerie Gosselin s'est renforcie de plusieurs bons joueurs ; ils feront une lutte serrée au Davie qui n'a pas besoin d'être présenté au public. On anticipe une des plus grosses assistances de la saison pour cette partie qui promet d'être des plus intéressantes.

SOIREE CHEZ LES MONTAGNARDS

Une grande soirée marquera la fin du carnaval demain au chalet du club "Le Montagnard".

Cette soirée sera présidée par M. François Pichard, président du club.

Des prix seront offerts aux plus beaux costumes.

Tous les membres et leurs amis y sont cordialement invités.

Comme toujours, les membres seront fidèles au principe, qui est devenu la devise du club : "La gaieté alliée à la distinction".

JEUNE COLLEGIEN DECEDE A LEVIS

Nous avons appris avec regret la mort d'un jeune collégien du nom de Fernand Carrier, décédé hier midi à la résidence de ses parents, rue Fraser, Lévis.

Le jeune élève fut atteint d'une grippe il y a une quinzaine de jours, il se leva trop tôt et attrapa une pneumonie qui amenait sa mort hier.

Il laisse dans le deuil ses parents inconsolables M. et Mme F. S. Carrier ainsi qu'une petite soeur Rolande.

Le jeune homme, âgé de 14 ans en était à sa première année au Collège de Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 10 heures à Notre-Dame de Lévis.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères sympathies.

HEURE D'ADORATION

A l'occasion des jours gras, il y aura dans les différentes paroisses de la Rive-Sud, des heures d'adoration ce soir et demain soir.

A Notre-Dame, ces pieux exercices auront lieu à 7 h. 30 ce soir et demain.

Les fidèles sont invités à venir nombreux à ces prières.

ENFANT DECEDE

M. et Mme Antonio Labrecque de la rue St-Etienne ont eu la douleur de perdre un enfant de 2 ans, du nom de Rodrigue, décédé hier matin à l'Hôpital St-Luc, à Québec.

Le fourgon-automobile de M. Willie Aubert a transporté les restes mortels à la résidence de ses parents.

Les funérailles auront lieu demain après-midi à 4 heures, à l'église Notre-Dame de Lévis.

Nos sympathies.

M. ADELARD GAMACHE DECEDE A L'HOSPICE

Nous avons appris avec regret la mort de M. Adélard Gamache, décédé à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance à l'âge de 58 ans.

Il demeurait autrefois à St-Damase, Co L'Islet.

Les funérailles auront lieu ce matin à l'Hospice, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Nos sympathies.

DOUANES ET ACCISES A LEVIS

Les opérations du bureau des douanes et accises, à Lévis, au cours du mois de février ont été de $8,-793.95.

EUCHRE A ST-DAVID

Qu'on n'oublie pas le grand euchre pour les dames et les demoiselles qui aura lieu demain après-midi à 2 heures dans la salle paroissiale de St-David.

Les prix sont nombreux et magnifiques. Le prix d'admission n'est que de 25 sous.

ON DEMANDE UNE SERVANTE. S'adresser immédiatement chez M. CHARLES CAUCHY, 44, rue Déziel, Lévis. 231-2—11

"MES NERFS" disait-elle

—c'était, en réalité, ses REINS

Elle essayait de passer chaque journée le mieux qu'elle pouvait. Jamais confortable—toujours affligée. Vitalité, basse—le moral, plus bas encore. Elle n'avait pas penser à ses reins, jusqu'à ce qu'une amie lui suggère les Pilules Dodd pour le Rein. Cherchant un soulagement, elle prit immédiatement des Dodd. A cette sensation de "rendue à bout" fut bientôt remplacée par de l'énergie tenace et un sommeil bienfaisant. Le mal de tête, le mal de dos et tous les autres indices de reins anormaux disparurent rapidement.

Se sent bien maintenant—Grâce aux 41F

Pilules Dodd pour le Rein

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

CROISIERE AUX ANTILLES

DEPARTS 8 et 29 MARS

sur un paquebot luxueux de 25,082 tonnes. Piscine au grand air—orchestre de danse, cuisine française—et ce n'est pas peu dire! Vins gratuits aux repas. Sports variés sur vaste pont-solarium. Cabines munies de bains ou douches.

8 ESCALES EN 7 PAYS

5441 MILLES EN 18 JOURS

DEPUIS $210.00

St-Pierre, Fort-de-France, La Barbade, Trinidad, La Guayra, Curaçao, Colon, La Havane.

M-S- LAFAYETTE

INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE TOURISME OU DE LA

Ligne Française

1196, PHILLIPS PLACE, MONTREAL

98 Femmes sur 100 disent en avoir bénéficié.

Bien portante . . . Toujours heureuse

PALE ET FAIBLE, avant d'avoir pris le Composé de Lydia E. Pinkham.

"J'étais pâle et faible," dit Mme Louis Fortin, 361 Blvd du Hâvre, Valleyfield, P.Q. "Je pouvais à peine faire mon ouvrage, avant de commencer à prendre votre remède. J'en suis à ma quatrième bouteille. Je me sens très bien portante et toujours heureuse, grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."

Prenez ce remède pour vos douleurs périodiques, avant et après la naissance de l'enfant, à l'âge critique, et chaque fois que vous êtes nerveuse et épuisée.

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

Employé depuis 60 ans, par les Femmes

Au Premier Symptôme d'un Rhume prenez de la Bromo Quinine Laxative Grove

Prenez de la Bromo Quinine Laxative Grove. Elle accomplit les quatre choses nécessaires pour vite enrayer un rhume: Dégager les intestins, combattre les microbes du rhume et la fièvre, soulager les maux de tête et la sensation de "grippe", fortifier l'organisme tout entier. Chez tous les pharmaciens. Exigez la Grove, dans la boîte blanche. F458

Groves LAXATIVE BROMO QUININE

DECLARATION DU JUGE DESMARAIS

Le juge Desmarais ne se laissera pas influencer par ce qui a été dit sur le compte de la Gendarmerie Royale.

LE PROCES BRONFMAN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Les déclarations faites à la Chambre des Communes d'après lesquelles la Gendarmerie Royale du Canada emploierait des méthodes de "3e degré" pour soutirer des aveux, n'influencent pas le moins du monde l'honorable juge Jules Desmarais, qui préside l'enquête préliminaire des 61 personnes accusées de conspiration dans une fraude de $5,000,000 dans le commerce illégal de Liqueurs alcooliques.

"A la Chambre des Communes, on a le privilège de dire tout ce qu'on veut et on n'est pas obligé de dire la vérité", déclara le juge Desmarais.

Le président du tribunal a fait cette remarque après un témoignage qui tendrait à démontrer que les agents de la police fédérale auraient menacé l'épouse et la fille d'une accusé pour les forcer à leur donner certains documents et à faire certaines déclarations.

Ceux qui subissent actuellement leur enquête préliminaire sont les quatre frère Bronfman, F.-S. Blair, Dave Costley et Barney Aaron, tous de Montréal, Mme Evelyn Carline, de Halifax, et William Yule, de Perth, Ecosse et Halifax.

M. Jean-J. Penverne, avocat, représentant le gouvernement fédéral dans cette cause, a déclaré hier que la préparation de la preuve était devenue très difficile à faire par suite de la disparition de plusieurs livres. Il mentionna les livres de l'Atlas Shipping Company, de la Northern Trading Company et de la Northern Export.

EXCURSION à Montréal

3.25 aller et retour

de QUÉBEC et LÉVIS

VENDREDI soir et SAMEDI

15-16 MARS

DÉPARTS: de Québec 11.55 p.m., vendredi; 7.20 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m., 11.55 p.m., samedi; de Lévis 3.30 a.m., 1.15 p.m., samedi.

Voitures de première seulement.

Aucun bagage enregistré.

RETOUR jusqu'au LUNDI soir, 18 mars. 1474F

PACIFIQUE CANADIEN • CANADIEN NATIONAL

MGR TURQUETIL A WINNIPEG

Le Vicaire apostolique de la Baie d'Hudson s'en vient chercher des provisions pour son immense vicariat.

UNE INTERVIEW

(Serv. spécial de L'Evénement)

Winnipeg, 4. —Son Excellence Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, en route vers Montréal, où il va chercher des provisions pour son immense diocèse, a raconté hier l'histoire d'un miracle et a exprimé l'idée que ce sont les blancs eux-mêmes qui, par leurs mauvais exemples, ont été le principal obstacle à la pénétration du christianisme chez les Esquimaux. Il parle de son expérience de 35 ans de mission dans les régions arctiques.

Il s'agit du sauvetage d'un jeune garçon près de Chesterfield Inlet, siège de son vicariat. Ce jeune garçon et un homme faisaient la chasse au phoque quand ils furent enveloppés et séparés par un épais brouillard par un froid de 50 degrés sous zéro. Le chasseur ne retrouvant plus son jeune compagnon, qu'il savait à la dérive sur une banquise, vint chercher de l'aide et poursuivit de vaines recherches pendant deux jours. Enfin, en désespoir de cause, tous revinrent prier à l'église.

C'est à ce moment-là même que le disparu arriva à la mission, racontant que le vent, poussant sa banquise vers la mer, changea soudain et le ramena au rivage, où il aperçut la croix de la cathédrale de Mgr Turquetil. Il courut aussitôt vers l'église, où il trouva les Esquimaux en prière.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Le Saint Père nous a dit, dans son encyclique *Casti connubii*, quel respect nous devons avoir pour la loi chrétienne du mariage, quels dangers menacent sa sainteté sacramentelle, quels malheurs frappent déjà les imprudents qui s'y aventurent en oubliant les paroles de l'Evangile. De tout temps, les ennemis de la contrainte, les éperviers de bêtes à plaisir ont attaqué l'origine divine du mariage, son indissolubilité, son unité, la fidélité nécessaire des époux; apôtres de l'union libre, eugénistes outranciers se donnent la main pour prôner en coran de divorce universel — usant de théories qui satisferont à souhait des éleveurs de bestiaux, mais qui restent indignes de civilisés, surtout de civilisés chrétiens. Le Sauveur, en rehaussant à la dignité de sacrement le contrat naturel du mariage, nous commande d'élever nos pensées. Dans sa famille terrestre de Nazareth, le Maître nous a signifié l'amour qu'il garde pour le foyer, pour la chasteté, pour les petits enfants "qui ressemblent aux anges". Le Saint Père nous a rappelé ces pages d'Evangile dans l'encyclique *Casti connubii*. A nous de répondre à ces sages directions, en particulier par la consécration de notre famille au Christ-Roi.

Intention missionnaire

ARMENIENS ET ASSYRIENS

Arméniens d'Asie mineure, Assyriens de Mésopotamie sont des peuples martyrs, opprimés sans cesse par les musulmans. De 3,500,000, les Arméniens sont passés à 2,500,000 depuis les massacres de la Grande-Guerre, les Assyriens, que ne protège plus le mandat anglais sur l'Irak, fuient dans les Etats voisins pour échapper aux tueries qui ont ensanglanté leur patrie. Comme des brebis sans pasteur, ils errent à l'aventure. Prions Dieu qu'il leur assure un prompt secours.

Pour Mieux Eviter

LES ENNUIS DES RHUMES

Des rhumes MOINS NOMBREUX

Au moindre éternuement, à la moindre irritation du nez, vite!—mettez du Va-tro-nol, quelques gouttes seulement dans chaque narine. Employé à temps, il aide à éviter complètement bon nombre de rhumes.

Des rhumes PLUS COURTS

Si le rhume s'est déjà déclaré, employez le Vicks VapoRub. En simple friction au coucher, le VapoRub agit pendant toute la nuit, par stimulation et inhalation, pour aider à arrêter le rhume. Pas de "drogues".

Ces deux produits associés constituent la médication basique du Système Vicks pour Mieux *Maîtriser* les Rhumes—démontré par des médecins dans les cliniques et par l'emploi journalier dans des millions de familles.

(Tous les détails de ce Système se trouvent dans chaque paquet de Vicks)

SYSTEME VICKS pour mieux MAITRISER LES RHUMES

L'IRRITATION DE LA GORGE EST MAINTENANT SOULAGEE en MOINS de 3 MINUTES!

1. Broyez 3 comprimés d'Aspirin dans le tiers d'un verre d'eau et agitez.

2. Gargarisez-vous parfaitement—renvoyez la tête en arrière afin de lui permettre de couler dans la gorge. Répétez—ne rincez pas votre bouche.

3. Si vous avez les signes d'un rhume de cerveau ou de poitrine, prenez 2 comprimés d'Aspirin — buvez un verre plein d'eau. Répétez dans 2 heures.

L'Irritation s'en va immédiatement. Notez les directions d'un nouveau traitement immédiat.

Aussi incroyable que cela semble, les médecins prescrivent maintenant un moyen qui soulage l'irritation douloureuse de la gorge en aussi peu que 2 ou 3 minutes!

Tout ce que vous avez à faire, c'est de broyer trois comprimés d'**Aspirin** dans le tiers d'un verre d'eau et de vous gargariser deux fois.

Les comprimés d'**Aspirin** se désagrègent si **complètement** qu'il ne reste aucune particule susceptible d'irriter. Les résultats sont immédiats. La douleur est soulagée— et le malaise calmé.

Tous les spécialistes insistent sur ce **"traitement fondamental"** à la place des anciens "lavages" et "antiseptiques", moins effectifs. Rappelez-vous ceci. Et quand vous achetez, **exigez** ASPIRIN. Il est fait au Canada et tous les pharmaciens l'ont. Voyez à ce que le nom Bayer soit sur chaque comprimé d'Aspirin. Aspirin est la marque de commerce de Bayer Co. Limited.

N'AFFECTE PAS LE COEUR

Le vieux sucrier à souvent servi de banque.

. et souvent aussi il a été vidé --- souvent volé !

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

Du reste comme le vieux bas—c'est une piètre cachette— surtout vu que pour $2.00, ou plus, vous pouvez louer un coffret de sûreté à n'importe laquelle de nos succursales.

LA CAISSE D'ECONOMIE de Notre-Dame de Québec

DENISE

Episode No E-7

Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc.)

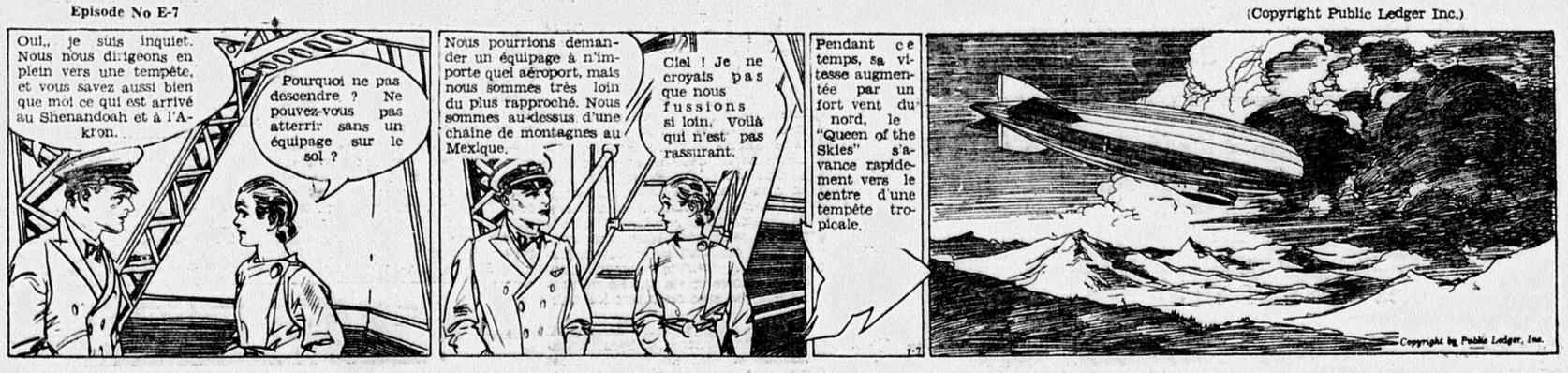

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LE CAPITAINE CUREBOURSE

par PONSON DU TERRAIL

No 56

Troisième Partie

LE PAGE RAOUL

I

Trois mois s'étaient écoulés depuis que messire le baron de Pardaillan gouverneur de la province de l'Orléanais, était mort en présence du bourreau prêt à lui rompre les quatre membres sur une roue et du roi Charles IX qui était venu assister à son supplice.

Depuis ce matin, Madame Blanche de Miramont, baronne de Pardaillan, était demeurée en son manoir de Rochemaure, que le roi lui avait rendu, ainsi que tous les biens de feu son époux lesquels avaient été confisqués au profit de la couronne par l'arrêt du Parlement qui le condamnait à être rompu vif et tiré ensuite à quatre chevaux.

Madame Blanche de Miramont était vêtue de noirs habits de veuve et son manoir était devenu un cloître où elle vivait en compagnie du vieux Jehan, l'écuyer, et du jeune page Raoul.

Raoul aimait la pauvre châtelaine, il l'aimait tout bas, dans le silence de son coeur, timidement, comme un ménestrel des siècles passés eut osé aimer une belle duchesse entourée des plus galants et des plus nobles seigneurs du voisinage.

Avant de dire comment Raoul était venu s'installer à Rochemaure, il est nécessaire de faire un pas en arrière, en nous reportant à ce moment terrible où la pauvre jeune femme avait failli devenir la victime du farouche justicier Tristan.

Amaury, on s'en souvient, au moment de remonter à cheval pour regagner Orléans à franc étrier, Amaury avait dit à Blanche.

—Il est inutile, Madame, que vous preniez la fuite et cherchiez à vous réfugier chez un seigneur ami de votre père.

—Mais, avait dit Blanche encore saisie d'effroi, le baron saura que vous m'avez sauvée, et alors il enverra...

—Il n'enverra rien !

—Pourquoi ?

—Parce que, dans quelques heures, le baron sera convaincu de haute trahison, arrêté et jeté en un noir cachot.

Amaury s'était alors penché à l'oreille de la jeune châtelaine et lui avait raconté en quelques mots ce qui se passait à Orléans, c'est-à-dire la feinte maladie du roi et le piège inévitable dans lequel le farouche Pardaillan allait tomber.

Et Blanche, rassurée, était restée à Rochemaure, laissant partir Amaury et le page Raoul qui, lui, ne savait absolument rien du sort qui attendait le baron.

Dans la journée qui suivit, la châtelaine apprit que son vieil époux avait été arrêté, chargé de chaînes et conduit à Paris, où le Parlement allait instruire son procès.

La catastrophe qui perdait à tout jamais le baron, sauvait Blanche pour toujours.

D'ailleurs la châtelaine avait toujours eu en exécration cet homme qu'on l'avait contrainte à épouser et qui avait condamné sa jeunesse à une sorte de réclusion avant de méditer contre elle la plus atroce et la plus lâche des vengeances.

Blanche ne pouvait donc plaindre Pardaillan et lorsqu'à quelques jours de distance, le page Tanneguy arriva, lui apportant la nouvelle de la mort du baron, elle accueillit presque cette nouvelle comme une délivrance. Désormais, la baronne était libre et maîtresse de sa destinée.

Du moins, elle le crut l'espace de quelques minutes, mais un mot et un sourire de Tanneguy eurent bientôt détruit en elle cette illusion.

—Madame, lui dit le page, je vous avais fait des promesses.

Blanche tressaillit.

—La première de vous débarrasser de votre vieil époux et de vous soustraire à sa vengeance

Elle leva sur lui un regard rempli d'une vague terreur.

— La seconde, acheva Tanneguy, de retrouver le meurtrier de Conrad et de servir votre vengeance ; j'ai tenu la première de ces promesses, je saurai tenir la seconde.

Le nom de Conrad fut pour Blanche cet éclair qui illumine tout à coup, une nuit obscure.

Pendant près de deux années, la malheureuse jeune femme, avait pleuré le jeune homme, vivant cramponnée à une espérance.

Pendant deux années, elle s'était agenouillée chaque jour et avait adressé au Ciel cette prière : "Seigneur, faites que je découvre l'assassin de celui que je considérais comme mon véritable époux devant vous, et puis prenez ma vie et disposez-en à votre gré..."

Pendant deux années, tout entière à son amour brisé, tout entière à sa vengeance elle avait supporté les regards effrontés de l'odieux Tanneguy, subi ses vaniteuses espérances et ses odieux propos. Elle avait fini par le voir entrer chez elle à toute heure du jour et elle le supportait comme un complice.

Lorsqu'à Saint-Germain, au moment où le roi Charles IX partait pour la chasse, Tanneguy lui avait dit : "Je suis sur la trace du meurtrier de Conrad et il faut que vous fassiez à votre vengeance, le sacrifice, de feindre pour le roi un amour que vous n'avez plus", Blanche avait courbé le front en signe d'obéissance.

C'était en songeant au malheureux Conrad qu'elle avait joué ce rôle qui lui était presque odieux et il n'avait pas fallu rien moins, que la terreur où l'avait plongée la vengeance avortée du baron de Pardaillan pour lui faire oublier son cher mort.

Quand elle ne trembla plus pour elle, Blanche se reprit à songer à sa vengeance et la vue de Tanneguy lui rappela la terrible et douloureuse mission qu'elle s'était imposée.

—Ah ! lui dit-elle, en le voyant sourire de ce sourire diabolique et fatal qu'elle lui connaissait depuis si longtemps, voici deux années, Tanneguy, que tu me promets la vengeance...

—L'heure approche Madame.

—Mais elle ne vient point.

—Patience ! ! !

—Ah! tu as bien souvent déjà prononcé ce mot, Tanneguy. Bien souvent tu m'as dit : "Je suis sur la trace du meurtrier."

—J'y suis Madame, je le connais, et, en effet je sais son nom.

—Eh bien! s'écria Blanche, devant qui semblait se dresser le spectre sanglant de Conrad, eh bien ! qu'attends-tu ?

—J'attends le moment propice.

—Oh ! fit-elle avec impatience, tu me trompes, page de malheur.

—Non, madame.

—Et si tu connaissais le meurtrier, Tanneguy l'arrêta d'un geste.

—Ecoutez-moi donc, dit-il.

La châtelaine était alors assise en sa chambre à coucher, cette même chambre, où deux années auparavant, un matin, Tanneguy avait montré au vieux Jehan, stupéfait, le lit qui n'était point foulé, lui prouvant ainsi que la colombe confiée à sa garde s'était envolée.

Tanneguy prit un siège et s'assit auprès d'elle avec une familiarité révoltante.

—Ecoutez-moi donc, Madame, reprit-il. Je vous aimais au temps où vous aimiez Conrad.

—Passons, fit dédaigneusement la châtelaine.

—Pardon, écoutez. Je n'arriverai à m'expliquer clairement qu'en vous remémorant le passé. Donc je vous aimais, et lorsque le baron m'apprit votre trahison.

—Insolent.

—C'est le mot dont se servit le baron, dit froidement Tanneguy. Ce jour-là, continua-t-il, je fus jaloux. Que voulez-vous ? Je vous aimais. C'est pour cela que je persuadais au baron qu'on lui avait menti, que vous étiez la plus pure des femmes, la plus vertueuse des fiancées, que sais-je.

—Après ? Après ? fit Blanche.

—Puis je courus après vous et j'avais en mon coeur, formé le projet de vous dire, assez brutalement : Si vous voulez que le baron ignore toujours la vérité, si vous voulez que je vous sauve de la juste colère d'un fiancé trahi...

—C'est bien, interrompit Madame de Pardaillan avec un geste de dégoût, je sais ce que vous...

—Mais reprit Tanneguy, je vous trouvai sanglotant devant le corps sanglant de Conrad, et vous me dites : Venge-le et je serai ton esclave... Est-ce vrai, Madame ?

—C'est vrai, dit Blanche, avec amertume.

—A partir de ce jour votre vengeance devint la mienne et je retournai ciel et terre pour retrouver l'assassin, ou du moins, le meurtrier de Conrad, car, vous me l'avez dit vous-même le combat fut loyal.

—C'est vrai

—Mais, tandis que je cherchais fort consciencieusement le meurtrier, vous avez été forcée d'épouser le baron, l'amour que j'avais pour vous s'est mélangé d'un grain d'ambition. "Pourquoi, me suis-je dit un jour, ne ferais-je point ma femme de celle... qui m'a promis de m'aimer ?

—Tanneguy, interrompit la châtelaine d'un ton dédaigneux, qu'elle s'efforçait en vain de dissimuler, pourquoi me parler de ce qui est, hélas ! convenu entre nous. Trouve le meurtrier de Conrad, venge-moi... et...

—Madame, dit Tanneguy, je suis venu vous apporter de la part du roi Charles IX, des lettres patentes qui vous restituent les biens de feu le baron votre époux. Je pars ce soir même.

—Où vas-tu ?

—Porter un message au roi de Pologne, je serai de retour dans trois mois et alors je servirai votre vengeance.

Blanche le regarda fixement.

—Dis-tu vrai ? fit-elle.

—Mais, dit Tanneguy, il me semble que j'ai quelque intérêt à cela.

—Depuis deux ans tu me tiens le même langage, Tanneguy.

—Dans trois mois Conrad sera vengé... Et...

Il s'interrompit et osa lui jeter un tendre regard.

—Et, acheva-t-il dans trois mois, vous m'aurez mis au doigt cet anneau qui brille à votre main.

La châtelaine pâlit et un soupir étouffé souleva sa poitrine.

—Oh ! dit le page, avec un mouvement de colère, je sais bien que vous me méprisez, mais vous avez juré de m'épouser, bien plus, vous l'avez écrit, et vous ne me tromperez pas, moi !

Et Tanneguy partit.

Trois mois s'étaient donc écoulés. Blanche s'était reprise à pleurer son cher mort, puis un jour, le page Raoul, dont la châtelaine n'avait plus entendu parler depuis qu'il avait quitté Rochemaure la nuit où Tristan lui voulait crever les yeux et couper la langue, Raoul avait eu une destinée bizarre.

(à suivre)

Cigarettes GRADS
"Le comble du bon goût"

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

CIGARE Revelation PURITANOS à 10¢

68ième ANNEE — No 233 | QUEBEC, LUNDI 4 MARS 1935 | Tirage certifié par l'A. B. C. | DEUX SOUS LE NUMERO

M. TASCHEREAU FAIT UNE NOUVELLE PROPOSITION A OTTAWA A UN BANQUET D'UNION LIBERALE

Règlements pour protéger l'ouvrier

L'hon. M. C.-J. Arcand a fait approuver des règlements dans le but d'assurer la sécurité et la protection des travailleurs dans l'air comprimé et des ouvriers travaillant dans les tunnels et les caissons ouverts. — Ses arrêtés en conseil.

RECENTE DECISION

Le dernier numéro de la Gazette Officielle contient des règlements importants édictés par des arrêtés en conseil, à la demande du ministre du Travail, afin de protéger certains ouvriers qui travaillent dans des conditions particulières. Il s'agit des ouvriers travaillant dans l'air comprimé, dans les tunnels et dans les caissons ouverts.

Tout employeur, avant le commencement de travaux à exécuter dans l'air comprimé, devra en aviser l'inspecteur en chef des établissements industriels et commerciaux et lui soumettre les plans et devis des travaux projetés. Pendant l'exécution des travaux, un inspecteur pourra à toute heure du jour et de la nuit, pénétrer à tout endroit où des ouvriers travaillent dans l'air comprimé pour voir si les règlements y sont respectés et il pourra chaque fois qu'il le croira nécessaire se faire accompagner d'un médecin hygiéniste.

Les règlements comprennent aussi un tableau de la durée maximum du travail des équipes de travailleurs selon la pression sous laquelle le travail se fait. Par certaines dispositions, on voit aussi à la façon dont la décompression doit se faire. Il est édicté qu'aucun ouvrier ne pourra travailler dans l'air comprimé sans avoir été examiné par un médecin. Un médecin devra aussi se tenir à la disposition des employés et les soins devront être assidus si la pression de l'air est augmentée.

Des règlements ont aussi été édictés pour la protection des ouvriers travaillant dans les tunnels et dans les caissons ouverts. Ces règlements décrètent l'inspection de l'outillage, la manière d'emmagasiner et d'employer les explosifs et les substances inflammables, l'enlèvement des déchets, l'examen des pierres détachées ; ils expliquent aussi la façon dont doit se faire la ventilation, l'éclairage et les signaux.

UN ANNIVERSAIRE A LA COMPAGNIE BELL

Il y a eu 88 ans hier que naissait Alexander-Graham Bell, l'inventeur du téléphone, à Edinbourg, Ecosse.

UNE ANNEE CELEBRE

Le pavillon bleu et blanc de la Compagnie de Téléphone Bell flotte aujourd'hui au mât de son immeuble pour commémorer le 88ième anniversaire de la naissance d'Alexander Graham Beil, le 3 mars 1847.

Né à Edinbourg, France, dans une humble maison près de Charlotte Square, il vint s'établir au Canada avec ses parents, et quatre ans plus tard inventait le téléphone à Brantford.

L'année de la naissance de Bell fut célèbre à plus d'un titre. Dans les journaux de l'époque, on retrouve souvent les noms de Jenny Lind, chanteuse, de Frédéric Chopin, musicien et compositeur, de Sir John Franklin, explorateur de l'Arctique, et de David Livingstone, missionnaire africain.

Aujourd hui grace au téléphone et aux recherches constantes poursuivies dans le domaine des communications électriques, l'univers entier peut entendre les concerts des chanteurs et instrumentistes transmis par T. S. F.

Non seulement en Afrique mais dans plus de 60 pays des cinq continents, quelque 30,850,000 postes téléphoniques — au delà de 93 pour cent des téléphones de l'univers — sont reliés au réseau Bell pour fins d'intercommunication. Les ondes sonores franchissent la distance entre Halifax et Vancouver et les points intermédiaires en une fraction de seconde ; elles s'envolent du Canada vers les pays d'outremer à la vitesse de la lumière.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

FEU DANS UNE IMPRIMERIE

L'imprimerie du colonel L.-G. Chabot, côte de la Montagne, est visitée par un incendie qui cause des dommages assez élevés.

A 11 HEURES P.M.

Des dommages assez élevés ont été causés, hier soir, à l'imprimerie Chabot, située au No 34, de la côte de la Montagne, où un incendie s'est déclaré au premier étage, dans les ateliers. Tout le premier plancher a été avarié par le feu, l'eau et la fumée.

Il était 11 heures lorsque les pompiers des postes 1, 2, 5 et 9 ont été appelés sur les lieux, sous les ordres du sous-chef Martin Reddy. Lorsque les hommes de la brigade arrivèrent sur le théâtre de l'incendie, les flammes commençaient à jaillir et une épaisse fumée se répandit dans tout l'atelier. Le feu avait originé au centre du premier étage. Un jet d'eau fut immédiatement dirigé contre le feu. En peu de temps, les hommes de la brigade se rendirent maîtres de la situation. Les étages supérieurs, occupés comme logements, ont aussi eu à souffrir de la fumée.

Les dommages causés à l'imprimerie du colonel L.-G. Chabot sont inestimables pour le moment. Mais dans l'imprimerie, surtout dans un atelier aussi outillé que celui de M. Chabot, les dommages sont toujours considérables.

Le Premier Ministre de Québec demande à Ottawa de donner aux provinces l'impôt sur le revenu, à condition que celles-ci s'engagent à asssumer complètement le fardeau du chômage. — L'hon. M. Taschereau et l'hon. M. Ernest Lapointe, parlant au déjeuner-causerie du Club Lapointe, affirment que le parti libéral n'est hostile à aucune innovation, aucune idée nouvelle et font appel à l'union de tous les libéraux.—Le conférencier, M. Oscar Boulanger, C.R., M.P., s'applique à démontrer des contradictions dans les paroles du T. H. M. R.-B. Bennett.— M. S. Barma, président du Club Lapointe, et M. Oscar Drouin, M.P.P., président conjointement la réunion.

PLUS DE TROIS CENTS CONVIVES

Prenant la parole, à la suite de la conférence donnée par M. Oscar Boulanger, C. R., M. P., au déjeuner-causerie organisé par le Club Lapointe, samedi midi, à l'Hôtel Victoria, l'hon. M. Ernest Lapointe et l'hon. M. L.-A. Taschereau ont fait d'importantes déclarations au sujet de la solidarité du parti libéral. Le Premier Ministre de la province, dans son discours, a fait une nouvelle proposition à Ottawa ; "Que le gouvernement fédéral", a-t-il dit, "donne aux provinces l'impôt sur le revenu et nous nous chargerons de toutes les dépenses pour remédier au chômage". Les deux chefs libéraux se sont déclarés favorables aux innovations aux idées nouvelles, mais à condition que ceux qui veulent les faire triompher le fassent au sein du parti libéral, et non dans des groupes et des mouvements qui ne font que diviser le parti.

L'hon. M. Lapointe prêcha la fidélité au parti, à Ottawa et à Québec.

"J'appartiens à la politique fédérale" déclara l'ancien ministre de la Justice, "Je suis libéral de principe, de coeur et d'âme. C'est en restant dans le parti libéral, à Québec comme à Ottawa, que ceux qui veulent l'avancement de leur pays et qui, pour réaliser cet idéal, ont des idées personnelles, réussiront à faire triompher ces idées".

Reprenant la même idée, l'hon. M. Taschereau déclara :

"Le parti libéral de la province de Québec n'est hostile à aucun progrès, à aucune idée nouvelle. Ceux qui en ont à présenter seront toujours les bienvenus dans nos rangs. Jamais une parole amère n'est tombée de la bouche d'un député ou d'un ministre à l'adresse de ceux qui, dans les rangs du parti, se sont faits les apôtres des idées nouvelles".

Le déjeuner était présidé conjointement par M Siméon Barma président du Club Lapointe, et M. Oscar Drouin, député de Québec-Est. On remarquait, à la table d'honneur : l'hon. M. Lapointe l'hon M. Taschereau, l'hon. M. J.-N. Francoeur, l'hon. M. Adélard Godbout, l'hon. M R.-F. Stockwell, l'hon. M. Elysée Thériault, et M. Robert Taschereau, C. R., député de Bellechasse.

L'auditoire comprenait près de trois cents convives.

Dans sa causerie, qui fut vivement appréciée M. Oscar Boulanger s'appliqua à démontrer les contradictions qu'il y a entre les paroles de l'hon. M. Bennett.

M. Boulanger intitula lui-même sa causerie : "Le danger des mauvaises fréquentations". Il rappela qu'il voulait montrer comment l'hon. M. Bennett a changé souvent d'idées, depuis quelques années, c'est-à-dire, depuis qu'il fréquente les hommes d'Etats des autres pays et veut faire comme eux. Le Premier Ministre aurait déclaré, en effet, il y a trois ans, qu'il est stupide pour un pays comme le nôtre, qui compte à peine dix millions d'habitants, de vouloir faire comme les grands pays et tenter des expériences dangereuses ou, tout au moins, hasardeuses. M. Boulanger trouve donc que ses actes et ses projets ne concordent pas avec ses intentions d'autrefois.

— "Le deux janvier," déclara M. Boulanger, "l'hon. M. Bennett annonçait sa conversion aux idées nouvelles, aux réformes, économiques et sociales. Les gens furent pris de peur. Comment cet homme, vingt fois millionnaire, l'ami des financiers, l'ancien aviseur de toutes les grandes compagnies et des monopoles, comment cet homme pouvait-il se prononcer contre ce qu'il appelle le "profit motive", et en venir à l'économie dirigée ? Le 26 janvier, dans une conférence donnée devant les membres du Board of Trade, il avoua que sa conversion dépendait de ses fréquentations, et il nomma même M. Litvinoff. C'est que notre Premier Ministre avait fréquenté les gens les plus radicaux. Pauvre lui, il ne semble pas se douter que les Canadiens ont encore le sens du ridicule, et qu'ils savent à quoi s'en tenir au sujet de ses réformes et de ses promesses. Ils savent que les actes de M. Bennett sont en contradiction avec ses paroles. En arrivant au pouvoir, M. Bennett décida de ne plus commercer avec la Russie. Il ne faut pas avoir de relations avec ces gens-là, disait-il. Et aujourd'hui, il s'inspire de Litvinoff !"

Le conférencier poursuit : "Voici une autre contradiction. M. Bennett dit partout que ça va bien au Canada. Or, il veut tout changer, tout réformer. Pourquoi faire tant de changements, si ça va si bien que cela ?"

M. Boulanger déclare que les libéraux sont en faveur des assurances sociales mais qu'ils ne s'entendent pas avec M. Bennett sur le mode de système. "Jusqu'ici," dit-il, "tout le monde admettait que ces assurances relevaient des provinces. M. Bennett était aussi de cet avis. Mais, voici qu'il a découvert l'article 132 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. C'est là, malgré ce qu'il en dit, une violation de la constitution, comme l'a démontré l'hon. M. Ernest Lapointe. Si M. Bennett viole ainsi la constitution aujourd'hui, parce que cela fait son affaire, demain, il peut la violer à notre détriment, au détriment de la minorité. Je ne crains pas de dire que s'il était longtemps à la tête du pays, il ne faudrait pas hésiter à sortir de la Confédération."

En 1905, affirme encore le député de Bellechasse, M. Bennett était prêt à faire la révolution parce que Sir Wilfrid Laurier voulait donner des écoles catholiques aux Canadiens français de la Saskatchewan. Le conférencier voit encore une autre contradiction dans le fait qu'en 1933, le Premier Ministre réduisait les salaires des employés civils et qu'aujourd'hui, il veut rendre les salaires uniformes. Aussi, autrefois, il considérait comme sacrée la liberté des financiers et des industriels, et, aujourd'hui, il veut le contrôle de la finance et de l'industrie par le gouvernement. M. Boulanger raconte, à ce sujet, que le New York Times se demandait, il n'y a pas longtemps, comment le chef conservateur allait s'y prendre pour établir ce contrôle. Un journaliste alla le lui demander, et M. Bennett l'a reçu comme un chien dans un jeu de quilles, dit-il. Le même M. Bennett, affirme encore M. Boulanger, a toujours été impérialiste, et voici que maintenant il veut réduire tous les tarifs.

— "C'est dire," ajouta le conférencier, "que les électeurs auront de la difficulté à se reconnaître, avec ce tissu de contradictions. Aussi, la prochaine lutte sera-t-elle très dure. C'est pourquoi nous devons nous armer de courage."

M. Boulanger prétend même que les conservateurs ne prennent pas leur chef au sérieux. Et pour le démontrer, il se sert d'une caricature parue dans "Le Journal", il y a quelques semaines. Le dessinateur aurait présenté M. Bennett et ses réformes comme un cirque. A plus forte raison, conclut-il, les libéraux ne doivent pas prendre au sérieux toutes ces réformes et toutes ces nouvelles promesses du chef conservateur.

M. Boulanger fut longuement applaudi, et c'est M. Charles-A. Gamache, avocat, qui le remercia. Le président présenta ensuite l'hon. M. Ernest Lapointe.

Les premières paroles de l'hon. M. Lapointe furent pour féliciter les membres du cercle qui porte son nom. "Le Club Lapointe," dit-il, "est une institution vivante, active, et intensément libérale. Je suis aussi heureux de féliciter votre conférencier d'aujourd'hui. M. Boulanger est un député brillant, consciencieux et l'un des plus utiles."

— "Après cinq hivers de détresse et de misère," reprend l'orateur, "l'homme qui, en 1930, nous avait promis de régler la crise, est apparu dans l'air, un beau soir du mois de janvier, sous un nouveau costume, et, prêchant un nouvel évangile, lui, qui a été battu dans toutes les élec-

(Suite à la dernière page)

UN TAXI EN BAS DU CAP

Un taxi brise la clôture de la côte Sherbrooke et tombe dans le cap avec six passagers. — La neige amortit le choc.

PAS DE BLESSE

Un léger accident qui, cependant aurait pu avoir des suites considérables, s'est produit, hier soir, un peu avant minuit, lorsqu'un taxi est tombé dans le cap, au bas de la rue Sherbrooke. Portant six passagers et conduit par M. Gérard Lachance, le taxi montait la côte de la rue Sherbrooke lorsqu'au tournant, il rencontra un lourd camion. Ne pouvant rencontrer à cet endroit de la côte, le chauffeur voulut reculer. Il mit son automobile à la renverse, mais l'accélérateur ayant collé, le recul se fit brusquement, si bien que l'automobile alla frapper la clôture, la brisa et se mit à descendre dans le cap. Heureusement, la neige, qui est très abondante à cet endroit, amortit le choc, après une descente d'une vingtaine de pieds, l'automobile s'arrêta tranquillement dans la neige. Les passagers, tous des hommes, sortirent sans aucun énervement du taxi, payèrent le prix de la course et offrirent même un pourboire pour les frais de remorquage.

Si l'automobile avait reculé quelques pieds plus loin, l'accident aurait pu avoir des suites graves, car en tombant, elle aurait sans aucun doute tourné sur elle-même.

Aucun dommage n'a été causé à l'automobile qui était simplement entouré de neige jusqu'à la couverture. C'est la remorqueuse du Garage Cloutier qui s'est rendue pour la retirer de l'endroit où elle se trouvait.

FEU MME A. HOUDE

Mme Houde est décédée hier à l'âge de 61 ans.

Une famille très en vue de la paroisse St-Jean-Baptiste vient d'être jetée dans un deuil cruel par la mort de madame Houde, l'épouse de feu M. Adjutor Houde, maître-plombier. Madame Houde, née Alvina Marier, est décédée, hier matin, à l'âge de 61 ans.

Madame Houde laisse dans le deuil, cinq fils : MM. Antonio, Lucien, Henri, Lauréat et Emilien Houde ; une fille, madame Réal Poulin (Marie-Jeanne). Elle était la soeur de MM. Emile et Zénophile Marier. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants.

Les funérailles de Mme Houde auront lieu, demain matin, à 9 heures, en l'église St-Jean-Baptiste.

Aux membres de la famille en deuil L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

DES PROCEDURES

Une action sera prise, dès aujourd'hui, par la police municipale, contre une salle de danse de la partie haute de la ville qui a ouvert ses portes samedi soir dernier, sans avoir obtenu de permis des autorités policières.

A L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire nous annonce pour aujourd'hui un temps beau et plus froid. A 8 heures, hier matin, le thermètre marquait 27 degrés au-dessus de zéro, et à 8 heures, hier soir, 16 degré. Le maximum a été de 28 et le minimum de 24.

Le docteur Richard Maire de Montmagny

M. le Dr Philippe Richard a été proclamé élu par acclamation premier magistrat de la ville où il exerce sa profession de médecin depuis 1904. — Ses concitoyens l'applaudissent et le nouveau maire leur adresse ses remerciements.

NE A LOTBINIERE

M. le docteur Philippe Richard a été élu par acclamation maire de Montmagny vendredi, le 1er mars. La mise en nomination avait attiré un grand nombre de citoyens à l'Hôtel de Ville et lorsque l'officier-rapporteur, M. J.-René Côté, déclara qu'il n'y avait pas d'opposition à sa candidature et que M. le Dr Richard était élu premier magistrat de la ville, des applaudissements éclatèrent. M. le maire Richard fut réclamé par l'assistance et il consentit à dire quelques mots.

"Je remercie tous ceux qui m'ont assuré leur appui en m'offrant la candidature à la Mairie", dit-il. "La tâche est lourde mais avec le concours de tous les citoyens de Montmagny j'ai confiance de la mener à bien. Je ne veux pas mêler la politique fédérale ou provinciale à la politique municipale et il me semble que tous les contribuables m'approuveront. Encore une fois merci".

M. le Dr Philippe Richard est né à Lotbinière le 30 mai 1877. Il a fait de brillantes études au Petit Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Il a gagné la médaille du Gouverneur-Général du Canada à la Faculté de Médecine et il a obtenu son titre de docteur en médecine avec grande distinction. Il s'est établi à Montmagny en 1904 et a toujours exercé sa profession dans la ville dont il est devenu le premier citoyen. En 1913 et 1914 puis en 1922 et 1926, le docteur Richard a fait des séjours à Paris, où il a suivi les cliniques des grands maîtres.

M. le Maire Richard est très estimé à Québec et dans toute la province. Il est considéré comme un de nos médecins les plus consciencieux et sa science, est connue de tous ses confrères.

L'hommage que les citoyens de Montmagny ont rendu à M. le Dr Philippe Richard est bien mérité. Le nouveau Maire reçoit des compliments de toutes parts et nous y joignons nos sincères félicitations.

A PROPOS DE LETTRES

Nous sommes informés que les lettres qui ont été envoyées aux noms de MM. Chapleau & Thériault, aviseurs légaux de la cité de Québec, aux contribuables de ladite cité, n'ont pas été écrites par eux, et qu'ils n'ont pas reçu un seul centin des honoraires exigés par la ville.

CAUSERIE A LA RADIO

C'est M. Joseph Rid, professeur de chimie organique à l'Ecole Supérieure de Chimie de l'Université Laval, qui donnera la causerie universitaire hebdomadaire, jeudi, le 7 mars, à la Radio-Etat. Le distingué professeur parlera des sciences dans notre économie nationale.

LE PROGRAMME DE M. LEO-POL MORIN

M. Morin donnera une causerie sur "Debussy et la musique française d'aujourd'hui" et jouera plusieurs pièces modernes.

AU CLUB MUSICAL

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est demain, à 8 heures 30, que le Club Musical des Dames de Québec offrira à ses auditeurs un programme spécial, au cours duquel M. Léo-Pol Morin, le célèbre pianiste canadien-français, donnera une causerie sur "Debussy et la musique française d'aujourd'hui". M. Morin se fera aussi entendre dans plusieurs pièces de compositeurs modernes dont voici la liste :

"Hommage à Rameau" . . . C. Debussy
"Reflets dans l'eau" . . . "
La terrasse des Audiences du Clair de lune . . . "
"La puerta del vino" . . . "
:—:
Troisième Nocturne . . . G. Faure
"Sixième Barcarolle" . . . "
:—:
"Menuet" . . . . . M. Ravel
(de la Sonatine)
"Le Gilet" . . . . . "
(de Gaspard de la Nuit)
"Rigaudon" . . . . . "
(du Tombeau de Couperin)
:—:
Nos 1 et 2 des 7 pièces brèves . . . Arthur Honegger
Tijuca . . . . . Darius Milhand
(des Gaudades do Brazil)
Novelette en ut . . . Francis Pouleuc
La cage de cristal . . . Jacques Thert
Le petit âne blanc . . . Jacques Thert

DEUX NOMINATIONS

(De notre correspondant)

Chicoutimi, 4 — M. l'abbé Arthur Fortier, curé de Saint-Félix d'Otis, vient d'être nommé missionnaire-colonisateur attaché au comité diocésain de la colonisation. Avant d'être curé de Saint-Félix d'Otis, M. l'abbé Fortier était aumônier des Syndicats Catholiques de Chicoutimi. M. l'abbé L. Bergeron a été nommé par S. Exc. Mgr Lamarche curé de Saint-Félix d'Otis.

AU COURS DE COMMERCE

Ce soir, à 8 heures, M. Jean-Paul Dorval, finissant du Cours Supérieur de Commerce de l'Académie Commerciale, donnera une conférence sur "l'analyse des fonds de roulement" (working capital).

M. Geo.-Arthur Plante, C.G.A., comptable à l'Action Catholique, présidera la séance.

"LES PLAISIRS DU HASARD"

C'est ce soir, dans la salle des Saints-Martyrs, que les élèves du Collège des Jésuites interpréteront, avec le concours de M. René Constantineau, une comédie de Benjamin intitulée "Les Plaisirs du Hasard". Que les amis du vrai théâtre français ne manquent d'aller en-français ne manquent pas d'aller en-médie des plus amusantes. On peut se procurer des billets en s'adressant au Collège des Jésuites, 83 Chemin Ste-Foy, tél. 3-2041.

(Comm.)

Chez POLLACK

Encore Aujourd'hui et Demain
TIRE A LA MELASSE
"Comme au bon Vieux Temps"

la lb..... 9¢

Les Aubaines à 9c au rayon des Articles de toilette et parfums sont en vente jusqu'au dernier.

Vous aurez le choix dans les lots énumérés ci-après

SHAMPOO, 3 onces	9c	PARFUMS : Rose, Lilas, Muguet, Chypre (Richard Hadnut) le drg.	9c
EAU de Quinine (Tonique) 4 onces	9c	SAVON Lavande, Rose, Jasmin, Lilas, 3 pour	9c
PEIGNES fins, Ivoire	9c	SAVON "Fairsex", 3 pour	9c
PEIGNES, Dames, Ivoire blanc et couleurs	9c	SAVON de Castille, 6 pour	9c
PEIGNES, pour hommes	9c	WITCH HAZEL, 3 onces	9c
PEIGNES de poche, chacun	9c	CRAYONS de mine, i2 pour	9c
VASELINE (Petrolatum blanc), 3½ onces	9c	CULOTTES caoutchouc pour bébés	9c
ALLUMEUR Automatique	9c	DRAPS de lit caoutchoutés, pour bébés	9c
BOITES à allumettes, en cuivre	9c	SUPPORTS à pantalons et jupes	9c
SERVIETTES en papier, (paquets de 50)	9c	HOUPPES à poudre, 2 pour	9c
CRAVATES en soie, hommes et garçons	9c	LAMES bleues pour razoirs (paquets 5 lames)	9c
PARFUMS : "Narcisse", "Pois de Senteur", "Gardenia" (de Jorgen) le drg.	9c		

REZ-DE-CHAUSSEE

MAURICE POLLACK LTEE

C. ROBITAILLE

a le plaisir de vous annoncer qu'il vient de recevoir

4 CHARS de
MEUBLES NOUVEAUX

C'est jour de grande activité, aujourd'hui, à notre Département des Meubles... Nous venons, en effet, de recevoir QUATRE CHARS de meubles nouveaux — et il nous faut faire de la place sur notre plancher.

Tous ces meubles représentent ce qu'il y a de plus nouveau... de plus élégant . . . et, en même temps, de plus solide. Tous proviennent de grands manufacturiers du pays et sont faits pour rencontrer les besoins et les goûts de la population. Venez donc les voir en passant et vous renseigner sur la dernière mode dans les meubles.

Ameublement de SALLE A MANGER — fabrication "McLAGAN" "PEPPLER" "SPEISZ" "VICTORIAVILLE" Prix depuis . . . $59.00

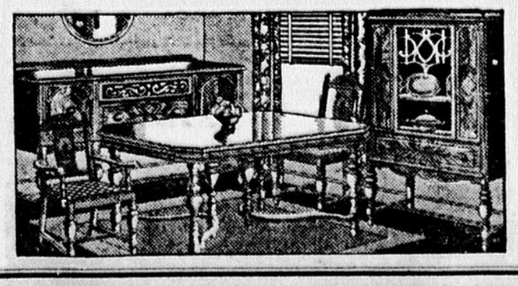

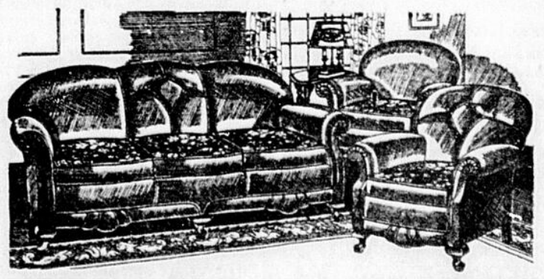

CHESTERFIELDS parmi les populaires marques : "SNYDER" "KROEHLER" "SUPER CRAFT" "BARRYMORE" "SIMMONS" Prix depuis $49.00

Chambres à Coucher "McLAGAN" "PEPPLER" "MIDDLESEX" "VICTORIAVILLE" Prix depuis $39.00

FUTURS MARIES
C'est le temps plus que jamais de vous meubler A BON MARCHE et avec des meubles modernes.
Retenez-les tout de suite; nous vous les livrerons plus tard.

Pianos Radios Laveuses — C. ROBITAILLE ENR. LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE — Meubles Poêles Réfrigérateurs

L'EVENEMENT

Fondé en 1867
Publié par la Cie de L'Evénement
J.-H. Fortier, président
30-32 rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC, 4 MARS

LE CANADA ET LA DEFENSE DE L'EMPIRE

Le général Smuts, de l'Afrique-Sud, un des grands hommes de l'empire, aussi britannique aujourd'hui qu'il était boër en 1900, vient de prononcer à Londres un discours extraordinaire et qui nous intéresse d'autant plus qu'il y est question du Canada. Il a dit entre autres choses:

"L'Europe va cesser d'être la cause des troubles de l'univers. Le centre de gravité des affaires du monde va se transporter sur le Pacifique et dans les pays situés sur ses bords. Avec la politique dans laquelle le Japon est lancé, nous pouvons nous attendre à de nouveaux périls auprès desquels les conflits européens auront l'air de chicanes de familles. Le Japon, la Russie, la Chine, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le CANADA, l'Australie et la Nouvelle-Zélande y seront mêlés. Une situation complètement nouvelle se dessine et les pays qui ont vécu jusqu'ici dans la plus parfaite assurance, à cause de leur isolement, devront faire face aux périls de demain".

Le discours du général Smuts doit nous ouvrir les yeux. Le fait qu'il a parlé à Londres, dans la capitale de l'empire, nous porte à croire qu'il a été le porte-parole du gouvernement britannique bien plus que du gouvernement sud-africain. Il y a un peu plus de vingt-cinq ans, la Grande-Bretagne s'est adressée aux Dominions pour leur demander de contribuer à la défense du commonwealth. On nous proposait deux moyens: 1o payer la construction de quelques navires de guerre armés de Canadiens, qui eussent fait partie de la "grande flotte", ou 2o construire une marine "canadienne en temps de paix et impériale en temps de guerre". Sir Wilfrid Laurier choisit le deuxième. On se souvient qu'en 1911 le gouvernement de l'illustre chef libéral fut battu aux élections du 21 septembre, à cause de sa politique de réciprocité, dans les provinces anglaises, et de ce que l'on appelait sa "marine de ferblanc", dans Québec. Moins de deux ans plus tard, l'Angleterre faisait de nouveau appel au Canada et cette fois le gouvernement de Sir Robert Borden consentait à participer à la défense de l'empire en payant la construction de trois dreadnoughts au prix de 35 millions de dollars, ce qui était une fortune colossale dans le temps. Si M. Borden s'était présenté devant le peuple avec cette proposition, il aurait pu la faire accepter par quelques provinces peut-être mais Québec eut fait le même sort aux dreadnoughts que nous avions fait à la marine Laurier. La guerre de 1914 survint au moment où les architectes n'avaient pas encore terminé les plans de nos trois bateaux, qui ne furent jamais bâtis. La guerre est finie depuis plus de seize ans. Ce devait être la dernière et c'est pour cela que nous y avons participé. Mais nous savons maintenant que la paix n'est qu'un rêve! Les Etats-Unis et le Japon ont mis fin à l'accord naval de Washington et ils se lancent dans la construction des navires de guerre. L'Amirauté britannique n'a pas l'intention de perdre la suprématie des mers et au son du "Rule Britannia, rule the waves", un nouvel appel sera bientôt lancé aux Dominions pour qu'ils contribuent à la défense de l'empire. Sir Maurice Hankey, secrétaire permanent du cabinet de Londres, un fin diplomate, a été envoyé en mission secrète dans les capitales des "nations-soeurs" du commonwealth pour pressentir les gouvernements. Il est venu à Ottawa. On a demandé à M. Bennett si Hankey lui avait parlé de bateaux (nous allions dire monté des bateaux). Le Premier Ministre du Canada a répondu évasivement. Le discours du général Smuts fait partie du plan de la mère-patrie. La marine canadienne avait été arrachée à Laurier avec l'épouvantail du péril jaune, et les trois dreadnoughts à Borden avec la crainte du péril allemand, que 1914 a justifié. Smuts nous dit que tous les Dominions seront mêlés aux prochains conflits du Pacifique. Il a parlé ainsi pour nous préparer à la grande demande, qui nous sera faite sans doute pendant la célébration du jubilé du Roi, au mois de mai. Que va-t-on nous demander? Une contribution en argent ou une marine? Nous n'en savons rien. Mais il est certain que le prochain gouvernement que nous élirons à Ottawa aura un problème impérialiste sur les bras en arrivant au pouvoir. Il en sera question au cours de la prochaine campagne électorale. Il y a des discours tout prêts là-dessus, datant de 1909, pendant la fameuse élection de Drummond-Arthabaska, revus, augmentés, mais non corrigés en 1911. L'histoire se répète. Nous avons hâte de voir si le gouvernement d'Ottawa, qu'il soit dirigé par M. Bennett ou M. King, répondra à l'Angleterre: "Canada first".

Vigile du Mardi-Gras

Nous sommes donc aux jours gras. Entendez-vous le trot mesuré des chevaux, les vibrations argentines des sonnettes, les sillements des lisses d'acier sur la neige ? Entendez-vous les rires à demi-étouffés sous les robes de carrioles ? Tout le jour et dans toutes les routes les voitures circulent. Ce sont les amis qui vont souper chez les amis, les parents qui visitent les parents. Tout le monde sort ou reçoit. (Pamphile Lemay — "Fêtes et Corvées").

Les jours gras jouissent-ils encore de la même popularité? Je ne le crois pas et la raison que j'en donnerais c'est que le carême, beaucoup moins rigoureux qu'autrefois, est envisagé aujourd'hui avec sérénité... même par ceux qui le font.

Au temps où il était défendu de manger de la viande depuis le Mercredi des Cendres à minuit jusqu'au Samedi Saint inclusivement, les gens qui, à la fin du carnaval, n'avaient pas encore "passé à travers" les quartiers de boeuf, de mouton ou de porc débités lors de la grande boucherie des Avents, étaient bien heureux que leurs voisins vinssent leur aider à ingurgiter toutes ces victuailles, qui, à cause du dégel, ne se conserveraient pas.

Plus tard l'Eglise, jugeant que les forces de la pauvre humanité périclitaient, adoucit ses préceptes et l'abstinence absolue ne s'étendit plus qu'à la Semaine Sainte, ce qui faisait encore près de dix jours pendant lesquels on était astreint à un régime végétarien, car le dimanche des Rameaux était maigre comme le samedi et le vendredi précédents.

Mais la race humaine en perdait toujours. Il fallut permettre l'usage de la viande pendant la Semaine Sainte, exception faite du mercredi, du vendredi et du samedi. Le samedi lui-même fut excepté pendant tout le carême et il fut décrété que le jeûne cesserait à midi la veille de Pâques.

La sainte quarantaine ne ressemble donc plus beaucoup à ce qu'elle était dans notre enfance, au temps de nos pères et de nos grand'pères surtout, qui jeûnaient avec un courage digne des anciens Hébreux et qui avaient bien le droit, en prévision de cette longue abstinence, de se payer une indigestion chacun des trois jours gras. Ils auraient un mois et demi pour faire la diète. Pamphile Lemay, dans la chronique que je cite plus haut, rappelle en quoi consistait une veillée du Mardi-Gras à Lotbinière dans son temps:

Comme ce diable d'Asmodée enlevons les toits et laissons pénétrer nos regards dans l'une de nos maisons ; par celle que nous verrons, jugeons les autres. C'est fait. La maison que nous avons décalottée est celle d'un bon habitant. Elle est grande et arbore deux pignons rouges. Notre habitant aime le plaisir et le petit coup ; il est généreux, honnête, hospitalier et — par dessus tout — marguillier en charge. Les invités arrivent : ils sont quarante de leur bande. Vieux et jeunes, hommes et femmes, veufs ou non, le nombre pas plus que le genre, rien n'y fait. Les femmes se déshabillent, les hommes se décapotent et les chevaux se dételent. Il fait froid et l'on prend un verre de gin pour se réchauffer ; s'il ne faisait pas froid, on en prendrait quand même. Les hommes s'asseoient et causent de mille choses : des chevaux et de la récolte, des promesses du gouvernement, des taxes et des prochaines élections. Les femmes ne jasent pas moins et, si les dernières nouvelles ne leur suffisent pas, elles rééditent les premières, soigneusement revues, corrigées et augmentées. Les pieds leur brûlent de l'envie de danser. Voici le joueur de violon. Il porte gravement sous le bras, et précieusement enveloppé dans un mouchoir de poche, l'instrument désiré : un stradivarius de fabrique canadienne. On verse à boire pour lui donner du bras, et, soudain, — sous le doigt exercé du maître d'accord, — tour à tour les cordes vibrent et sonnent, pendant que les clefs tournent en criant dans la tête gracieusement cambrée du violon.

Alors galants et amoureuses se cherchent et se trouvent, dit l'auteur des "Contes Vrais" et de "Fêtes et Corvées": "on danse pour danser, mais que la danse est agréable avec ceux que l'on aime". Pendant ce temps les vieux se livrent à une autre passion, celle du quatre-sept. Quand l'un se fait reprocher d'avoir fait capot ou vilaine: "c'est la faute à ma compagnie", dit-il pour s'excuser. Enfin, l'heure du réveillon a sonné:

Mais voici que sur des chevalets on couche des planches, et que sur ces planches on étend des nappes, et que sur ces nappes on place des assiettes et des plats, des verres et des carafes !... Et la senteur du ragoût monte jusqu'au plafond ; et le fumet des pâtés à la viande et aux pommes fait passer des frissons dans l'estomac des gourmands; et les volailles rôties qui dorment — richement dorées par la braise — leur dernier sommeil, dans les plats de faience bleue, attirent fatalement plus d'un oeil de convoitise ! Les soupers sont joyeux à la campagne, car il n'y a pas de gêne — et là où il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir, vous le savez.

En lisant cela, je crois me retrouver chez mon grand-père il y a trente ans. Les tables étaient ainsi dressées sur des chevalets et les mêmes ragoûts, les mêmes tartes y fumaient dans des plats bleus apportés par ma grand'mère et mes tantes. Je ne me souviens pas du petit coup, par exemple. Sans doute étais-trop jeune pour y goûter ou encore était-ce l'année où notre bon curé avait voué d'avance au feu éternel tous ceux qui ne sauraient pas retenir leur soif pendant le carnaval.

Dans le bon vieux temps, il y avait aussi la mascarade. Elle durait plusieurs jours. Lemay regrette qu'elle soit tombée en désuétude et ne subsiste plus que le Mardi-Gras:

Autrefois un homme sérieux et une femme non moins sérieuse s'affublaient d'un masque aussi grotesque que possible et de vêtements bizarres. L'homme s'enveloppait de jupes, la femme enfourchait la culotte — et, conduits par un cocher à l'air mystérieux, ils allaient de porte en porte, buvant, mangeant et dansant mieux que les autres, au grand plaisir de la foule. Souvent, des curieux parvenaient à soulever un masque, et alors, derrière la vilaine grimace en carton peinturluré, ils apercevaient parfois un adorable minois. Aujourd'hui, dans la plupart des paroisses, quelques jeunes gens et les enfants seuls se donnent la peine de se farder avec de la suie pour effrayer d'autres enfants. Mais en revanche ils se sont identifiés avec le jour même de la fête, et on les appelle les Mardi-gras.

Heureusement certaines paroisses ont conservé assez fidèlement la coutume dont le vieil écrivain déplorait la disparition. Je me rappelle que, dans mon enfance, chaque année, à la veille des Cendres, le magasin se remplissait de Mardi-Gras dont nous avions très peur, nous les jeunes. C'étaient évidemment des cavaliers qui allaient rencontrer leurs blondes et qui, en passant, achetaient une livre de "mélange" ou de "peppermint", les "Laura Secord" de l'époque. J'ai vu aussi, comme Lemay, des gens très sérieux qui ne dédaignaient pas de se déguiser, les femmes en hommes, les hommes en femmes. Il en résultait de fort amusants quiproquos. Les uns et les unes réussissaient à changer leur voix. Mais on était presque toujours sûr de les reconnaître par les pieds, car, si vous chaussez dix ou douze points, n'essayez pas, monsieur, de vous promener avec les souliers de votre soeur. De même, mademoiselle, si vous avez la cheville de Cendrillon, votre démarche ne sera pas naturelle dans les bottes que vous aura prêtées un galant.

Demain j'ai bien peur que l'on ne rencontre sur nos trottoirs que de petits masques. Le Mardi-Gras a souffert de la crise et seuls les enfants s'en amusent. Les mascarades restent de mode cependant mais sur la glace. L'autre jour, il y en a eu une très réussie dans un village que je connais. Tous les résidents avaient offert des prix et le curé lui-même y était allé du sien et avait prêté aux organisateurs les guirlandes de petites ampoules électriques qui entouraient le terrain de la fabrique dans les grandes solennités sous son prédécesseur. On s'amusa ferme et bien. Une jeune fille gagna le premier trophée: elle était costumée, paraît-il, en sapin de Noël. Sans le vouloir peut-être elle restait dans le ton du carnaval qui, primitivement, commençait le 25 décembre. Le curé, lui, était aussi fidèle à une très vieille tradition d'après laquelle l'Eglise, tout en condamnant la débauche cherchant à s'abriter sous le masque, ne blâma jamais les réjouissances honnêtes, celles par exemple auxquelles participe toute une paroisse sous les yeux de son pasteur.

L'ONCLE GASPARD

La mort de Lenôtre

Ce qui s'en va ainsi, doucement, à sa manière discrète, ce n'est pas seulement un galant homme, un vieillard délicieux, un grand bonhomme de lettres, c'est une tête unique, une bibliothèque, un trésor de souvenirs, de récits, d'images, une masse de fantômes du passé, un monde de choses disparues, de coins pittoresques, de vieilles masures, d'hôtels patriciens, de lambeaux de paysages, une collection incroyable de vues de l'ancien Paris et de la vieille France, de tableaux, de figures, de visions depuis longtemps évanouies qu'il était seul à enfermer dans sa vaste mémoire, et qui, aujourd'hui qu'il n'est plus, s'abiment avec lui dans la tombe : c'est tout le cortège des funérailles de la Révolution qui errait encore avec lui, aussi longtemps qu'il était là pour suivre dans les rues le voyage des fatales charrettes et qui, avec lui, s'engloutit d'un seul coup, comme des cadavres basculés du tombereau à la rivière.

C'était un vieux Lorrain, mais de l'école des Goncourt, ou si vous voulez, de Jacques Callot, beaucoup plus que de celle de Taine ou de Barrès. Il avait une vieille maison de famille dans les Ardennes et il y retournait tous les ans pour travailler : c'est là qu'il avait sa bibliothèque et qu'il écrivait ses livres. Il aimait la campagne, et c'était plaisant de voir, plus tard, à Rambouillet, chez son voisin le comte de Fels, ce grand gaillard à moustache celte, surgir entre les beaux parterres à la française, en guêtres de cuir et en costume basané de chasseur (quoiqu'il n'ait assurément jamais chassé autre chose que le document : pour faire du mal à un perdreau, il avait trop bon coeur). Il tenait également de ses habitudes agrestes le goût de l'aquarelle, où il se piquait de réussir : c'était son faible, et le seul endroit de son coeur accessible à la vanité.

Cette maison d'Avennes fut bien entendu incendiée minutieusement par les Allemands en 1914 ; comme celle de Mézières et de Lavisse : les officiers prussiens savent la littérature et lui rendent l'hommage qu'elle mérite. C'est ainsi que M. Lenôtre, sans avoir tenu un fusil, eut l'honneur de subir le feu.

Je me rappelle encore les premiers livres de Lenôtre, du moins les premiers pour moi, quand ils parurent voilà quarante ans dans la **Revue des Deux-Mondes** : le **Marquis de la Rouërie**, **Tournebut**, ces prodigieuses histoires de la chouannerie et de la Vendée ; toute la maison s'arrachait les livraisons à mesure qu'elles paraissaient et attendait la suivante avec impatience. Ah ! les numéros ne trainaient pas ! Cela se lisait comme un roman ; je veux dire un roman qui serait amusant : c'était aussi passionnant que du Walter Scott ou du Balzac. Les mauvaises langues prétendaient que tout cela n'était pas nouveau et se trouvait depuis longtemps dans les livres de La Sicotière. Seulement, comment se faisait-il que personne n'avait jamais pu lire La Sicotière et que Lenôtre se dévorait comme des petits pains ?

Son oeuvre la plus originale restera sans doute les célèbres feuilletons qu'il donnait à notre confrère le **Temps**, et réunissait en séries sous le nom de **Vieilles maisons, vieux papiers**. Il appelait cela modestement: la **"Petite histoire"**. La "grande", il la laissait de bon coeur aux maîtres, aux professeurs de l'Université et des sciences politiques, aux Vandal, aux Albert Sorel, aux Lavisse et aux Seignobos. Il n'était pas ce qui s'appelle de la graine de Sorbonne. Il n'avait point la tête sorbonnique. Songez qu'il n'avait même pas fait sa thèse de doctorat et qu'il avait l'audace de se dire historien !

Mais l'histoire, comme dit cet ancien, plait toujours ; contez-la comme vous l'entendrez, mais si vous savez vous y prendre, vous êtes sûr de vous faire écouter. Lenôtre avait son idée d'histoire. Ce n'était pas la Clio des princes de la science, celle des hommes à systèmes et à considérations. Sa muse était une petite muse, pas faiseuse d'embarras, un peu anecdotique, étant ce qu'est la vignette, l'estampe de journal, la gravure de deux sous à la grande "machine" de Couture ou de Jean-Paul Laurens. Mais à tout prendre, on se demande si l'essentiel, en histoire, est d'avoir des idées ou même des textes inédits, ou si ce n'est plutôt le don, le plaisir, tranchons le mot : le talent de conter.

L'Histoire, c'est peut-être, avant une histoire, la "belle histoire". C'est un art qui par plus d'un trait se rattache à celui de la nouvelle, du roman. Et cet art du conteur, cet art merveilleux du récit, qui est peut-être le premier et le plus antique des arts, l'aîné des enfants de l'esprit humain (un art que tant de romanciers oublient trop, à mon sens, pour rechercher de préférence le titre de penseur) personne ne le possédait comme Lenôtre. Il était l'histoire fait homme.

Il était d'abord fureteur, la curiosité incarnée. Les Messieurs à diplômes le regardaient de haut et le traitaient un peu comme le chiffonnier du passé. Il vivait de leurs miettes, ou plutôt de leur rebut, et c'est incroyable ce qu'il y trouvait de perles et de bijoux.

C'était une chose charmante, dans les dernières années où il sortait encore, de le rencontrer, quai des Grands-Augustins, causant dans le bureau de Mlle Perrin, et de l'accompagner chez lui (il logeait rue Vaneau depuis quarante-cinq ans) en flânant par les vieilles rues. A chaque pas il avait une histoire à vous dire. Que dis-je ? Il connaissait tous les locataires de chaque maison depuis deux siècles. Il était entré chez eux. Il savait où se trouvait la chambre, l'alcôve, la cuisine.

—J'ai besoin de savoir **comment** c'était, la couleur du papier, la place des fenêtres, où se trouvait la suspension dans la salle à manger du cordonnier Duplay... Je veux savoir (passez-moi ce mot qui le peint) comment ces gens-là allaient au cabinet...

C'était un Parisien impénitent, infatigable, un explorateur (comme Rétif) du pavé de Paris : surtout dans ce vieux quartier de l'Ancienne-Comédie, du Club des Cordeliers, que d'ombres amies ou détestées, Danton, Lucile, Camille, Marat, Mme Roland, à chaque seuil lui faisaient signe ! Ici les Jacobins ; là, la prison des Carmes. Plus loin, la maison où se cacha le marquis de La Valette. Pour faire revivre tous ces drames, il ne négligeait aucun détail. Il montait tous les escaliers, aux cris indignés de la concierge, sonnait à chaque étage, s'expliquait en balbutiant devant une bourgeoise en camisole, surprise de cette étrange visite domiciliaire :

—Je suis l'homme de France qui s'est fait mettre le plus souvent à la porte...

Il avait deux ennemis intimes, qui le poursuivaient d'une colère épique et d'une rancune inextinguible : c'était Frédéric Masson et mon pauvre camarade Matthiez, l'éditeur des **Papiers du tribunal révolutionnaire**, le seul pur jacobin de France, l'homme de Robespierre. Evidemment Matthiez ne pardonnait pas à Lenôtre d'avoir fait de Robespierre un sinistre polichinelle.

Je n'ai pas les raisons qu'avaient ces deux admirables historiens, de réprouver l'oeuvre de Lenôtre. Je ne suis pas un spécialiste de la Révolution. Tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai jamais trouvé la mémoire de Lenôtre ou son érudition en défaut. Ayant été le consulter un jour sur le point, alors controversé, de la naissance d'Eugène Delacroix, je le vis rêver un moment et, en une demi-heure, sans notes, sans erreur, me retrouver cinq ou six références, une page des **Mémoires** de Barrat, un vieil article des **Débats**. J'étais édifié. On peut ne pas être d'accord avec lui sur sa philosophie, qui est celle de l'incohérence, de la sauvage absurdité, de l'inutile et sanglant cauchemar que fut la Révolution : mais il savait ce qu'il disait et quand il avançait un fait on peut être sûr qu'il tenait ses preuves et qu'il avait vérifié.

Chose curieuse ! cet historien d'une époque grandiose était un timide, un anxieux ; ce bon géant, d'aspect vigoureux et presque rustique, était un maniaque, rempli de phobies. Il ne pouvait souffrir la pensée d'être enfermé : il travaillait toute la nuit, toutes portes ouvertes, et toutes les demi-heures se levait pour faire sa ronde et s'assurer que tout était en repos. Depuis trente ans il n'acceptait plus une invitation en ville, n'avait mis les pieds au théâtre. Etre dans un lieu clos le mettait à l'agonie. C'est ce qui l'a empêché de lire son discours de réception à l'Académie. On souriait de ses bizarreries ; en réalité, c'était un malade, que guettait cette angine, cet **angor pectoris**, dont il vient de mourir.

Il avait quitté depuis quelques années son cinquième étage de la rue Vaneau, plein de souvenirs de Marie-Antoinette et de la prison du Temple, et était venu se loger à l'entresol d'une maison neuve du boulevard Saint-Germain. Mais son cabinet prenait jour sur la rue Saint-Benoit. Et, en face de lui, exprès pour lui, la Providence avait laissé un spectre du vieux Paris : la carcasse d'une vieille tour de l'enceinte de Saint-Germain-des-Prés, encore visible au-dessus des toits d'une boque du Premier Empire, dont le rez-de-chaussée est occupé par une serrurerie. Je passe depuis trente ans dans la rue, sans l'avoir jamais remarquée. Mais de quel pavé de Paris Lenôtre n'eût-il pas fait lever des fantômes ? Il était beau pour lui de mourir tête-à-tête avec ce vieux témoin des massacres de l'Abbaye.

Louis GILLET.

(De l'" Echo de Paris")

L'Alberta possède un des plus gros gisements de charbon de monde entier.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE . .	$ 4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS . . .	6.00
EN EUROPE	10.00

Revue de la presse

MONTREAL ET M. TURCOTTE

M. Edmond Turcotte, rédacteur-en-chef du "Canada", s'indigne parce qu'il a entendu dire à des visiteurs français que "Montréal est une ville américaine". Il reconnait bien qu'aux environs de la rue Peel se dresse, à l'ombre du clocher de la basilique Saint-Jacques, un vaste immeuble et qu'autour du Wall Street montréalais il y a beaucoup de "gratte-ciel", mais il affirme que Montréal est une ville française :

Nos visiteurs français de l'été dernier, et avant eux la plupart des Français qui ont traversé Montréal, ont généralement résumé leur impression en disant ou en écrivant dans leurs journeaux et leurs revues : "Montréal est une ville américaine".

Rien n'est plus faux. Il faut arriver en droite ligne d'Europe et n'avoir jamais mis le pied aux Etats-Unis ou avoir parcouru les Etats-Unis avec un bandeau sur les yeux pour croire **que** Montréal est **une** ville d'aspect américain, sauf dans un petit secteur de la rue Sainte-Catherine, près de la rue Peel, et dans le quartier de la finance, rue Saint-Jacques.

Nos quartiers d'habitation, surtout, n'ont rien d'américain, — pas plus les somptueux homes de Westmount, où l'influence anglaise se voit encore à toutes les fenêtres, que les confortables cottages de bonne bourgeoisie d'Outremont, au style unique sur ce continent, ou que les habitations ouvrières de l'Est ou du Nord.

Rien de cela n'est américain. Mais c'est encore moins français, d'où sans doute l'erreur du Français observant superficiellement qu'après la traversée de l'Atlantique il se trouve sur le continent américain dans un milieu où tout est incroyablement neuf et utilitaire, et où rien ne ressemble à la vieille France.

Vieille France... Voilà le mot lâché. A part quelques coins de plus en plus rares de Québec, la Nouvelle-France n'a plus rien de la Vieille-France. Et c'est pourquoi il faut féliciter, encourager et aider ceux qui, à notre époque où l'espérance de l'avenir console des misères du présent, ont encore assez le culte du passé pour s'intéresser aux quelques vestiges subsistant à Montréal d'un temps où la Nouvelle-France avait encore quelque chose de français.

Nous voulons parler, cette fois, de l'oeuvre du château de Ramsay. Faute d'argent, les administrateurs de l'ancienne résidence des gouverneurs français à Montréal devront, nous apprend M. Victor Morin, fermer les portes du musée historique qui y loge. Ce serait un grand dommage. Le château de Ramezay est un des meilleurs atouts touristiques de "**Old Montreal... abroad without crossing the ocean**", pour parler la langue de la publicité, et c'est aussi le dernier coin de Montréal, avec le séminaire Saint-Sulpice, que l'on aperçoit au-dessus de ses hautes murailles grises, et quelques sombres immeubles des parages de la rue Saint-Paul, où le passant peut encore pendant quelques instants fugitifs avoir l'impression de ressusciter le passé de la colonie.

Pour maintenir le château de Ramezay il faut $5,000. Nous voulons croire que la somme ne sera pas impossible à réunir. Une liste de souscription est ouverte et, nous dit M. le sénateur Dandurand, "nos concitoyens de langue anglaise s'y inscrivent généreusement". Il serait pour le moins assez triste que les descendants des premiers habitants de la Nouvelle-France ne voulussent pas en faire autant, — ou en tout cas, faire leur possible. On fait son chèque au Trésorier du château de Ramezay et l'on adresse au château : 280, est, rue Notre-Dame (280 est ! ô prosaïsme des grandes villes à damier !)

Nous ne reproduisons pas les dernières lignes de l'article de M. Edmond Turcotte pour que des Québecois enthousiastes envoient des souscriptions au "Château de Ramezay". Nous avons à Québec un grand nombre de belles habitations qui profiteraient de la générosité d'un Mécène. Mais puisque notre confrère attire l'attention des Montréalais sur l'importance de garder à la métropole ce qui lui donne son caractère français, nous pouvons bien dire que le conseil peut se répéter aux Québecois. Le jour où Québec aura un aspect américain, ce ne serait plus Québec et les touristes passeraient ici sans s'arrêter, en route pour la Gaspésie.

PROPAGANDE COMMUNISTE

Les prétendus ouvriers canadiens qui sont allés en Russie, il y a quelques mois, et sont revenus enthousiasmés de ce qu'ils y ont vu (l'un avait acheté un chapelet à Moscou et avait assisté à la grand'messe dominicale... un lundi à la cathédrale) veulent maintenant faire de la propagande dans nos centres urbains et ruraux. C'est une manière comme une autre de témoigner leur reconnaissance à ceux qui leur ont permis d'accomplir ce voyage. Le "Saint-Laurent", de la Rivière-du-Loup, ne se gêne pas pour les démasquer :

Nos journaux régionaux ont fait un sort magnifique à la communication qui leur a été faite d'une circulaire émanant de "la délégation ouvrière canadienne en U.R.S.S.". **Au panier**, la proposition saugrenue de venir utiliser les salles municipales pour faire de la propagande soviétique !

Les raisons données par le correspondant du "Saint-Laurent" suffisent à mettre la puce à l'oreille. Assurément, il y a lieu de se demander **qui** a envoyé ces délégués en Russie, **qui** tient et entretient l'officine de la "Délégation", et **qui** défraie les dépenses des délégués en promenade.

Il y a pourtant autre chose à souligner. C'est l'outrecuidance de cette "Délégation".

Cette organisation prétend nous faire renseigner sur les Soviets par des gens qui sont allés faire un voyage de quelques jours en Russie, et qui, par surcroit, ont été pilotés par l'" Intourist", le bureau affecté par les bolchéviks à la réception et à la direction des étrangers de passage ! On ne saurait mieux nous signifier que nous sommes des imbéciles... On sait ce que valent les impressions d'un voyageur qui ne fait que traverser un pays étranger, même s'il voyage en toute liberté. Nous savons pour ce qui nous concerne, quelles balourdises ont été écrites sur le Canada par des reporters qui l'ont parcouru en wagon-lit et qui se sont renseignés **en vitesse** sur notre histoire et notre organisation sociale. Or "nos" délégués, parce qu'ils ont abordé Léningrad et visité quelques coins soigneusement préparés pour leur réception, sans connaitre un mot de la langue russe, sans avoir eu la liberté de sortir de leur groupe, prétendent rapporter de leur voyage des leçons propres à nous tirer de notre "marasme économique" ? On peut être sûr que les "leçons" qu'ils nous auraient données ne sont pas autre chose que celles qu'ils ont **apprises**, et qu'on leur fait **réciter** dès leur retour à Montréal. Qu'ils prétendent par ailleurs en "prendre la responsabilité", voilà qui les juge parfaitement !

Il suffit de faire une excursion "aller et retour" en Russie pour savoir tout ce qui s'y passe, et pour y trouver le "remède" à tous nos maux... C'est admirable ! Il faut souhaiter que les Soviets trouvent toujours des "gogos" pareils ; ce ne sont pas des propagandistes de cette médiocrité qui font le plus de mal.

L'Evénement se félicite d'avoir été le premier journal à dénoncer ce voyage. Les propagandistes de la Russie rouge sont mieux de se terrer chez eux. S'ils se sont laissés berner par Moscou, la province de Québec ne les imitera pas.

La canonisation des martyrs anglais

Une conférence du cardinal Lépicier au collège Beda

Le Saint-Siège se prépare à un grand événement religieux, qui sera comme un écho prolongé de l'Année sainte. Le mois de juin prochain marquera le quatrième centenaire du martyre des deux plus illustres figures du catholicisme anglais sous Henri VIII : le cardinal évêque Jean Fisher et le chancelier Thomas Moore. Or, on ne pouvait imaginer plus éclatante célébration jubilaire que leur propre canonisation. La Providence l'a permis, l'a voulu ainsi. Pie XI y procédera cette année.

En attendant, il convenait que ces deux héros de la foi catholique et romaine, se conjuguant comme deux astres au ciel de l'Eglise, fussent illustrés par une parole digne d'eux. Qui pouvait mieux la prononcer que S. Em. le cardinal Lépicier, pour qui la langue anglaise comme l'histoire d'Angleterre n'ont pas de secret. Et où l'eût-il mieux fait que dans ce collège Beda de Rome, où, sous l'égide de Mgr Duchemin, de nombreuses vocations — vocations tardives souvent, et venant la plupart du protestantisme — s'apprêtent à ramener leurs frères anglais à l'unité de la foi ? Le pieux et savant préfet de la S. Congrégation des Religieux s'y employa avec la distinction et la ferveur qu'on devine. En un diptyque, aux volets jumeaux, il esquissa les portraits de Jean Fisher et de Thomas Moore, deux frères d'âme et deux frères d'armes. Il les fit s'avancer de concert dans une vie toute prometteuse d'honneurs et de lauriers, — de lauriers, qui deviendraient un jour des palmes. En attendant, ils sont l'un et l'autre des gentilhommes accomplis. Ils n'ont rien à envier aux plus beaux esprits de la Renaissance. Gloires des Universités de Cambridge et d'Oxford, défenseurs de la religion en face des premières infiltrations hérétiques, amis et familiers d'Henri VIII, ces deux grands humanistes peuvent à bon droit se voir appliquer par Son Eminence ce vers du poète antique, qui semblerait composé pour eux : **Ambo florentes aetatibus, arcades ambo, et cantare pares et respondere parati.** Ils eûssent joui jusqu'à la fin des faveurs princières, sans cette double condition, à laquelle leur conscience leur interdit de souscrire : accepter le divorce du roi et reconnaitre Henri VIII comme chef suprême de l'Eglise d'Angleterre. Mais Fisher et Moore se sont mis à l'école de saint Paul, dit le cardinal : ni la persécution, ni le glaive, ni la faim, ni le dénuement ne les pourront séparer de la charité du Christ et de son Vicaire ; en d'autres termes, il s'agissait pour eux de la Tour de Londres et de l'échafaud. **Arcades ambo, martyres ambo !** Ils témoigneraient ainsi de l'indissolubilité du mariage chrétien et de la souveraine autorité du Pontife romain dans l'Eglise.

Le cardinal Fisher, évêque de Rochester, tout en affirmant les droits de la vérité catholique, n'en proclamait pas moins devant ses juges l'inaltérable fidélité au roi. Tandis que le bourreau s'employait aux lugubres préparatifs, un rayon de soleil perça d'épais nuages et, promesse de gloire céleste, vint nimber le front du martyr, qui s'inclina sur le billot, au chant du **Te Deum.** C'était le 22 juin 1535. Quinze jours plus tard, Thomas Moore, qui avait été chancelier d'Henri VIII, subissait le même supplice à Tower Hill, après avoir déclaré à Cromwell : "Je suis fidèle au roi, et chaque jour je prie pour lui et pour le royaume. Mais la loi du Parlement, pour laquelle je suis condamné, s'oppose directement aux lois de Dieu et de l'Eglise : aucun prince temporel ne peut assumer le gouvernement suprême qui appartient au Siège de Rome !"

Car ces humanistes consommés, dont la culture gréco-latine faisait l'admiration d'Erasme, étaient aussi des hommes de grande piété, d'insigne vertu et, pour tout dire d'un mot, des saints. Et le cardinal Lépicier, qui est un fin connaisseur, ajoute que Jean Fisher, par ses savants ouvrages contre Luther et Oecolampade et par ses décisives réfutations du protestantisme, et Thomas Moore, par les magnifiques visions de son Utopie, pourraient même mériter l'auréole des Docteurs.

On devine le pieux tressaillement de l'Angleterre à la prochaine perspective de cette double canonisation, qui coïncide d'ailleurs avec un autre grand jubilé : le douzième centenaire de la mort glorieuse d'un autre illustre Docteur anglais, Bède le Vénérable. Le cardinal Lépicier est donc en droit de redire, à propos des saints Jean Fisher et Thomas Moore, la parole de l'Apocalypse : **Duae olivae et duo candelabra in conspectu Domini terrae stantes.** Deux oliviers, en effet, qui, par leurs prières officielles auprès de Dieu, distilleront dans l'âme de leurs compatriotes l'huile des bénédictions divines. Deux lumières aussi qui leur montreront la voie du seul vrai bercail et la houlette du seul vrai Pasteur.

ALVERNE.

(De la "Croix")

Il y a vingt ans

4 mars 1915. — Il y a eu très peu de changement dans la situation militaire durant les dernières vingt-quatre heures. Les Russes font des progrès contre les Allemands, dans le nord de la Pologne, et repoussent avec de lourdes pertes les attaques répétées des Allemands, dans les Carparthes. Dans l'ouest, seule l'artillerie travaille.

Le fait de la guerre qui crée le plus d'intérêt dans le monde entier est bien le bombardement des Dardanelles par la flotte alliée. Pendant ces derniers jours de bombardement, les navires français et anglais ont fait d'importants progrès, mais ils n'ont pu encore forcer le détroit. Il leur reste même la partie la plus fortifiée à détruire. La situation est cependant très menaçante pour les Turcs, au point que ces derniers craignent beaucoup pour Constantinople.

L'esprit à l'étranger

L'automobiliste qui veut à tout prix maintenir les bonnes traditions de la route.

LONDON OPINION

Carnet Mondain

M. le Gouverneur et madame E.-L. Patenaude recevront à dîner, à Spencer Wood, demain.

L'honorable M. et madame Joseph-Edouard Perrault, qui étaient à St-Hyacinthe samedi, sont attendus à Québec aujourd'hui.

Madame Irénée Vautrin reçoit à déjeuner, demain, en l'honneur de madame L.-A. Taschereau.

Madame Albert Sévigny est revenue, hier soir, de Montréal, où elle a passé quelque temps à l'hôtel Ritz-Carlton.

L'honorable sénateur D.-O. L'Espérance est revenu, samedi, d'Ottawa, où il assiste aux séances du Sénat canadien.

L'honorable sénateur Georges Parent a passé la fin de semaine en notre ville.

L'honorable sénateur Lucien Moraud a passé la fin de semaine à Québec et retourne aujourd'hui à Ottawa.

L'honorable M. et madame Irénée Vautrin ont passé la fin de semaine à Montréal.

L'honorable juge George-F. Gibsone est de retour de Montréal, où il a passé quelques jours.

Le colonel et madame Donat Gendron annoncent les fiançailles de leur fille, Marcelle, à M. Alexandre LaRue, secrétaire particulier de l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province, fils de M. Alexandre LaRue, ancien percepteur des Douanes pour le district de Québec, et de madame LaRue.

L'honorable M. Gordon Scott, de Montréal, est descendu au Château Frontenac.

M. Maurice Duplessis, C.R., chef de l'Opposition provinciale, a passé la fin de semaine à Montréal.

Madame Hugues Fortier recevra, le jeudi, 7 mars, en l'honneur de la châtelaine de Spencer Wood, madame E.-L. Patenaude.

Le colonel J.-T. Donohue est actuellement à Miami, où il prend quelques semaines de repos. M. Donohue est descendu à l'hôtel Roney Plaza.

Mademoiselle Simone Parent retournera aujourd'hui à Ottawa après avoir passé quelques semaines en notre ville, l'invitée de l'honorable sénateur et madame Georges Parent, chemin Ste-Foy.

M. Charles Maillard, de Montréal s'est inscrit au Château Frontenac, en fin de semaine.

Le Château Frontenac offrira un souper-dansant, demain soir, de 9 heures à minuit, à l'occasion du mardi-gras.

Mademoiselle Fernande Landry reviendra aujourd'hui de Montréal, où elle a passé la fin de semaine.

Mademoiselle Elizabeth Gibsone est attendue de Montréal aujourd'hui.

Mesdemoiselles Peggy Dunn et Jean Gibaut reviendront aujourd'hui de Montréal, où elles ont passé la fin de semaine.

Mademoiselle Madeleine Roy est actuellement à Boston, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. le docteur et madame Edmund-Boyd Fitzgerald.

Mademoiselle Lillian Atkinson sera l'invitée de mademoiselle Patricia Stanton, à la résidence de M. le docteur E.-P. Stanton, à New York.

M. Arthur Mercier a passé la fin de semaine à Montréal.

Parmi les personnes qui assistaient au souper-dansant du Château Frontenac, samedi, mentionnons: l'honorable M. et madame R.-F. Stockwell, l'honorable M. et madame W.-G. Power, M. et madame Wilbrod Bhérer, M. et madame Paul Audet, M. et madame Gordon Pfeiffer, M. et madame Jeff Martin, M. et madame de St-Denis McDonald, M. et madame Fred Peel, M. et madame Willie Brunet, M. et madame Paul Brunet, M. et madame Jean St-Jacques, M. et madame A.-H.-C. Smith, M. et madame McGibbon, M. et madame Gaston Esnouf, M. et madame Jean-Marie Denault, M. et madame H. MacNutt, M. et madame Langis Galipeault, M. et madame Jean-Paul Galipeault, M. et madame Jules Savard, M. et madame Henri Duclos, M. et madame Paul Robitaille; mesdemoiselles Madeleine Sévigny, Françoise Sévigny, Jacqueline Dessaint, Thérèse Laberge, Louise Blais, Yvette Landry, Micheline Caron, Marguerite Landry, Marguerite Bastien, Françoise Châteauvert, Jo. Oliver, Paulette Larochelle, Magdeleine des Rivières, Gaby Giroux, Françoise Rochette, Paulette Ferretti, Marie Strois, Gertrude Blondeau, Madeleine Delagrave, Paule Desrochers, Betty Russell, Marguerite Mercier, Jeanne Lacerte, Cécile Lacerte, Gaby Larue, Louise Gagné; MM. Jean Turgeon, Pierre Delagrave, Jacques Massicotte, Yves Paré, Charles Alleyn, Eric Schreiber, Henri Vallières, Godfrey Schreiber, Jean Poliquin, Jean Lemieux, le docteur S. Leblond, Jean-Marie Beaudet, Stan Déry, L.-J. Huard, George Craig, Eddy Taschereau, Jacques Galipeault, Guy des Rivières, Jean Dessaules, Guthrie Swift, Amyot Jolicoeur, Maurice Kieffer, Hugues Lapointe, Jacques Verreault, Jimmie Clarke, Jean-Pierre Giroux, Jean-Charles Bhérer.

M. Maurice Boisvert est parti pour Ottawa, par affaires professionnelles.

M. le docteur et madame Jean Lacerte ont passé la fin de semaine à Thetford Mines.

M. John-A. Ritchie est descendu à l'hôtel Roney Plaza, à Miami, pour quelques semaines.

Mademoiselle Louise Lacerte a passé la fin de semaine à Québec.

M. W.-J. Lynch a passé la fin de semaine à Ste-Agathe, avec sa fille, mademoiselle Marcelle Lynch.

M. Léo-Pol Morin, pianiste canadien réputé, donnera une conférence-concert, demain soir, au Club Musical des Dames.

Nous avons remarqué au thé-dansant du Château Frontenac, samedi: M. et madame Jean St-Jacques, M. et madame Maurice Meunier, mesdemoiselle Françoise Sévigny, Lucie Jolicoeur, Charlotte Dupuis, Françoise Hamel, Fernande Gaudreau, Pauline Roy, Marcelle Mercier, Thérèse Laberge, Grace Derome, Suzanne Gourdeau, Charlotte Turcotte, Evelyn Hardy, Charlotte Dupuis, Jeanne Roy, Louise Vallerand; MM. Jean Lesage, Alain Fortin, Raymond Fortier, Carlton Auger, Gérard Côté, Roger Létourneau, Jules Fortier, Edouard Angers, le docteur Gaudry, Yves Paré, Maurice Tremblay, Stan Déry, Guy Gauvreau, Jean-Charles Bhérer.

M. Alphonse Désilets est en ce moment à Montréal, où il assiste au congrès des Auteurs canadiens.

Mesdemoiselles Paulette Joncas et Sonia Lamarre sont à Rimouski, les invitées de madame Gérard Cloutier.

M. Yves Paré, étudiant à Montréal, a passé la fin de semaine en notre ville avec ses parents, M. et madame J.-H. Paré.

Le major W.-H. Petry est de retour d'un bref séjour à Montréal.

M. et madame Cecil Thomson ont passé la fin de semaine à Montréal, les invités de M. et madame H.-J. Semington.

Mademoiselle Blanche Brochu recevait ces jours-ci à une partie de bridge et à l'heure du thé, au Claridge.

M. Arthur Comtois, de Montréal, s'est inscrit au Château Frontenac.

Mesdemoiselles Paulette et Rolande Asselin, de Rimouski, recevaient à la résidence de leurs parents, samedi, le 16 février, en l'honneur de mademoiselle Josette Beauchamp, de Montréal. Les invités étaient au nombre d'une cinquantaine.

Mademoiselle Irène Brady, de Westmount, a passé la fin de semaine en notre ville, l'invitée de M. et madame Jean Lanctôt, rue Fraser.

M. et madame W.-G. Helleur, de Montréal, sont au Château Frontenac pour quelques jours.

M. M. Sterns est retourné à Mégantic après avoir passé quelques jours au Château Frontenac.

Mesdemoiselles Laforest ont reçu à un bridge, mercredi dernier. Leurs invités étaient: mesdemoiselles Lucienne Leclerc, Germaine Lavoie, Lucienne Blondeau, Thérèse Blondeau, Alice Tremblay, Yvette Bérubé, Irène Bérubé, Georgette Bérubé, Marthe Caron, Marcelle Caron, Madeleine Chapleau, Eveline Gagnon; MM. Henri Chapleau, R. L'Italien, L. Gendron, L. Lavoie, W. Poirier, Emile Gagnon, Lionel Caron, Conrad Caron, Edgar Bérubé et Pierre Laforest.

Venez dès Maintenant !

VISITER le CLARIDGE avant de signer un bail ailleurs, c'est avoir l'OPPORTUNITE de s'assurer une vie confortable. Découvrir ses avantages **après** —comme le feront les invités de ceux qui demeureront ici pourra causer bien des REGRETS !

Quelques appartements de 2 à 8 pièces non meubiees, libres pour le 1er mai.

Une atmosphère qui vous plaira

Un service parfait que vous apprécierez.

CLARIDGE

220, GRANDE ALLEE

La plus belle maison d'appartements de Québec.

Yolande "la fiancée"

Un roman vient d'être présenté, nous allions dire par habitude, au public québecois. Pourquoi ne pas lui souhaiter d'être diffusé plus loin, et de dépasser les frontières ? Il le mérite. Son auteur, mademoiselle Laetitia Filion, n'a qu'à se flatter du succès que son imagination va certainement lui valoir.

Ce roman, publié sous un format attrayant, coquettement paré d'une couverture rouge, plait à première vue; de plus, il est bien bâti et très soigné. "Yolande" offre un intérêt soutenu par une intrigue bien dissimulée du commencement à la fin.

Les personnages évoluent dans une atmosphère familière : l'île d'Orléans, Québec, et surtout... la vie de nos carabins.

Jean Dubreuil, étudiant en médecine, Henri Desruisseaux, étudiant en droit, liés par une franche amitié, passent leurs vacances à l'Ile. Jean Dubreuil a une jolie petite soeur qui, naturellement, tombe dans l'oeil du disciple de Thémis.

L'héroïne, un coeur d'or servi par une intelligence souple et fine, est le véritable bout-en-train de ce petit groupe. Son frère, Jean, a plutôt un caractère sec et aride qui se heurte souvent à celui de Lucienne, jeune étourdie, amie de Yolande. Henri Desruisseaux, fils unique d'une veuve, est la personnification de l'enfant gâté. Son bon naturel le fait malgré cela très attachant.

Les années passent... Nos étudiants deviennent professionnels... La guerre se déclare... Les événements se succèdent, se compliquent, deviennent intéressants, captivants...

L'étude des caractères nous démontre que Mlle Filion est une psychologue avertie; la preuve en est que ses personnages sont naturels et pleins de vie. L'auteur s'est surpassée à peindre les sentiments de deux familles qui caractérisent d'une manière frappante les moeurs et les coutumes de notre classe bourgeoise. Nous souhaitons à Mlle Filion un succès bien mérité.

Eu GENE.

A LA RADIO

LUNDI

AU POSTE CKCK (Québec)

5.30 p.m.—Disques phonographiques.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de New-York.
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—Concert de Montréal.
7.00 p.m.—La renaissance campagnarde.
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre (skètche humoristique).
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais) pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—La Petite Histoire : "Le IIIe Centenaire de Québec".
8.15 p.m.—"Happy Landings".
8.30 p.m.—Les Gondoliers, orchestre avec Lorenzo Ronelli, baryton (de Détroit).
9.00 p.m.—Babillage-Caprice, sous la direction de J.-J. Gagnier.
10.00 p.m.—Radio-Théâtre : "Le Pharmacien", de Max Maurey.
10.30 p.m.—L'orchestre de Gilbert Watson, de Toronto.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

AU POSTE CKCV

12.00 p.m.—Fantaisies Musicales.
12.15 p.m.—Les Verdonnets.
12.30 p.m.—Taxi Général.
12.45 p.m.—Musique de L.-P. Prenette.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Le Choix des Disques.
2.00 p.m.—Silence.
6.00 p.m.—Programme du souper.
6.15 p.m.—Danses modernes.
6.30 p.m.—Opéra.
6.45 p.m.—Taxi.
7.00 p.m.—Programme de chant.
7.15 p.m.—Le Garage Bourlamaque.
7.30 p.m.—Les Galètes du Régiment.
800 pm—Le Théâtre Chez Soi.
8.30 p.m.—Récital.
9.00 p.m.—Silence.

AU POSTE CHRC

9.15 a.m.—Concert de la Buanderie Lévis, Limitée.
9.45 a.m.—Horaire des programmes.
9.45 a.m.—Mélodies matinales (Laiterie Laval).
10.00 a.m.—Variétés Crown Brand (Canada Starch Co).
10.30 a.m.—Entre-nous, mesdames.
11.00 a.m.—Programme de choix (Fromage Moonbeam).
12.15 p.m.—Musique instrumentale.
12.45 p.m.—Pharmacies de famille.
1.15 p.m.—Variétés (Tonique des Frères Maristes).
1.30 p.m.—La chanson française.
1.45 p.m.—Régal artistique.
2.00 p.m.—Les souhaits de bonne fête.
2.05 p.m.—Suspension des émissions jusqu'à 4 heures 30.
4.31 p.m.—Horaire des programmes.
4.32 p.m.—Pot-pourri musical.
5.00 p.m.—Choeurs.
5.45 p.m.—Robin Hood : l'homme aux réponses.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle.
6.10 p.m.—Musique instrumentale (Sirop Mathieu).
6.30 p.m.—Récital de piano.
6.45 p.m.—Programme divers.
7.31 p.m.—Causerie sportive de M. Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—Le Secret de Fancho (J.-L. Droiet, Ltée.).
8.00 p.m.—Syrup Symphonies (Canada Starch Co.).
8.30 p.m.—Rario-Théâtre Frontenac.
9.00 p.m.—La petite comédienne de CHRC.
9.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de l'hôtel Victoria.
10.00 p.m.—Récital d'orgue par M. G. Perry.
10.30 p.m.—Le cow-boy solitaire.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham : rapports de hockey et nouvelles générales.
11.15 p.m.—O Canada. Fin des émissions.

AU POSTE CKAC

10.45 a.m.—Ouverture de la Bourse.
11.00 a.m.—"Cuisinons et causons un peu".
12.00 p.m.—L'heure des dames.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Orchestre—C.B.S.
1.15 p.m.—Causerie agricole de l'U.C.C.
1.30 p.m.—Orchestre.
2.00 p.m.—Programme de variétés.
2.30 pm.—"Of the People, by the People and for the People". —C.B.S.
4.30 p.m.—Variétés de Chicago.—C.B.S.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—Musique militaire.
6.15 p.m.—Tangos.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.00 p.m.—Ligue de Sécurité.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—Les deux copains.
8.00 p.m.—Concert "Syrup Symphonies"
8.30 p.m.—Programme "White Cap".
9.30 p.m.—Programme de variétés.
10.00 p.m.—Emission des gradués du McGill.
10.20 p.m.—Musique de danse.
10.30 p.m.—Les joueurs de hockey célèbres.
10.45 p.m.—Fray et Bragglotti, pianiste.
11.00 p.m.—Le reporter sportif de la brasserie Molson.

PROGRAMME CANADA STARCH

A 8 heures ce soir lundi, les postes CFCF, et CKAC, CHRC, CRCO CFRB, transmettront le programme Canada Starch dont voici le détail:

Thème
Ouverture
"The Geisha" . . Sidney Jones 1869-1914
Orchestre et Lilla Valiant Reid
Sélection Introduction
Orchestre
La vie d'une Geisha
Chant
"Love, Love" et "Chonkina"
Orchestre
"The Amorous Goldfish"
Chant
"Chin, Chin, Chinaman" et Finale
Orchestre
Discours
M. Benson
"Love Song" de "Suite Melodique"
. . . . . Rudolf Friml 1881
"L'Oiseau et la Roses" — (Polka)
. . . . . E. Damare
Herré Baillargeon — Flutiste et
Orchestre
"Le printemps" . . . . Georges Drumm
Lila Valiant Reid
Sélection de "Music in the Air"
. . . . . Jerome Kern
Orchestre
Annonceur: Walter Downs.

POSTE CHRC

9.00 a.m.—Heure du Coucou. Demandes Spéciales.
9.45 a.m.—Mélodies Matinales:
Danse Espagnole. Pais semblant de m'aimer.
Eloping. Moro Fiel.
10.15 a.m.—Les Grands Succès:
Je vous attendais. C'était un musicien. La robe blanche. Le Printemps chante.
10.30 a.m.—Entre-Nous, Mesdames:
Pansy Agitato. Ne dis pas, toujours. Les Millions d'Arlequin. A son chevet. Danse Bagatelle.
11.00 p.m.—Programme de Choix:
Bird of Passage. A Petite Pas. Narcissus. Danseuses et Musiciennes Arabes.
11.15 a. m.—Fantaisies:
Roméo et Juliette - Fantaisie. Les Contes d'Hoffman: Je me nomme Coppellius. Chanson Solveig.
11.45 a.m.—Pour vous, Mesdames:
Folk Tune. Roses Tardives. Tois-je vous dire. Rêver.
13.00 p.m.—Variétés:
Balcon fleuri. Sans vous. Moi, j'crache dans l'eau. Paris-Biguine.
12.15 p.m.—Musique Instrumentale:
Vieux airs Limousins. Stéphanie Gavotte. Cache-Cache. Napoli.
12.30 p.m.—Divertissements:
Je l'aime, je l'adore. April in Paris. Chansons des petits bateaux. Azucenas.
12.45 p.m.—Musique du Dîner:
Dance of the Trumblers. Villanelle. The Big Broadcast. Marionnettes.
1.00 p.m.—La Nouveauté:
Le Verdict. Just a Wee Deoch and Doris. Patrie. Pauvre Martyre. Obscure. The Merry Middies.
1.15 p.m.—Variétés:
Ouverture du Barbier de Séville. La Fille du Tambour Major: Couplets de l'Uniforme. Love Song.
1.30 p.m.—La Chanson Française:
Perchés sur la barrière. Pourquoi les femmes blondes. Flots du Danube. Adieu Paris. Seuls tous les deux.
1.45 p.m.—Régal Artistique:
Rapsodie Hongroise Liszt. No. 3. Rackczy. Berlioz.
4.30 p.m.—Pot-Pourri:
Allegro Scherzoso. No. 3. Rêve d'amour: Liszt. Comme le jour de ton enterrement. La Fontaine d'Arthis. Grippe-Sous. Canari. Valse Tzigane. Dans la farandole. Sorrentina.
5.00 p.m.—Choeurs:
Bjorneborganas. Ermess. Au Brunnen Vom Dem Tore. Panichida.
5.15 p.m.—Fantaisies:
Invitation à la valse. Chanson Hindoue. Valse en Do Dièse Mineur: Chopin.
5.30 p.m.—Chansonnettes:
Tout autour de Paris. Je Suis une jeune fille honnête. Si vous aimez les fleurs. L'amour à Capri.
5.45 p.m.—L'Homme aux Réponses:
La lune de miel. Angelita.
6.00 p.m.—Mélodies Musicales:
Notte Sorrentine.
6.05 p.m.—La Chanson Nouvelle:
Andalouse.
6.10 p.m.—Orchestre:
Pot-pourri de valses connues.
6.15p.m.—La Chanson Choisie:
Ninon, quand tu me souris. La dernière valse. Je t'aime. Chargez. Beau page, va-t'en voir.
6.30 p.m.—Récital de piano:
Valse Scherzando. Bourrée Fantaique. Vie d'artistes. Insoldina. Doucet.
6.45 p.m.—Divers:
Heave Ho. En avant les gars. Un soir à Sorrente. On the Beautiful Blue Danube. Tumult.
7.00 p.m.—The Hick. Bruxelles-traction. Ah! Sweet Mystery of Live. Les Allobroges.
7.15 p.m.—La Chanson de Paris:
14 Juillet. A Paris dans chaque faubourg. La Piste des Géants. Cassez le Peu. Cul de Jatte. Patto.

MARDI

AU POSTE CRCK (Québec)

5.30 p.m.—Disques phonographiques.
5.45 p.m.—Cotes de Bourse de Montréal et de New-York.
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—"Understanding Music" (C B. S.)
6.55 p.m.—Intermède musical.
7.00 p.m.—Causerie par M. Paul Comtois, sous les auspices de l'U. C. C. Sujet: "Questions agricoles".
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre— sketche humoristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—La Petite Histoire: causerie du Juge Surveyer sur "Paucher de St-Maurice".
8.15 p.m.—"Mastering the Ceremonies".
8.30 p.m.—"Half Round the Clock" (de Détroit).
9.00 p.m.—La fanfare du Royal 22ème Régiment, sous la direction du Capt. O'Neill.
9.30 p.m.—L'Orchestre symphonique de Clevelan, sous la direction d'Arthur Rodzinsky.
10.30 p.m.—L'orchestre de Joe DeCourcy, de l'Hôtel Windsor.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—Résultats des joutes de hockey.

AU POSTE CHRC

9.30 p.m.—Les tablettes Baby's Own.
10.01 a.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.45 a.m.—Programme divers, présentation Buanderie Impériale.
11.00 a.m.—Pot-Pourri musical, courtoisie l'Association des aveugles.
11.45 a.m.—Variétés, présentation Lavigueur & Hutchison Enrg.
1.30 p.m.—Irradiation de la conférence prononcée devant les membres du Club Rotary.
4.45 p.m.—Crown Brand Mélodies, courtoisie Canada Starch Co
6.01 p.m.—Mlettes musicales, présentation Arex compound.
6.30 p.m.—Récital de violon, courtoisie J.-A. Lamy.
6.45 p.m.—Variétés, présentées par Henri Duclos Ltée.
7.00 p.m.—Programme de choix, courtoisie E. E. Lemieux Ltée.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
8.00 p.m.—Concert de la Brasserie Boswell.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.

AU POSTE CKCV

12.00 p.m.—Programme du dîner.
12.15 p.m.—Les Verdonnets.
12.30 p.m.—Taxi Laval.
12.45 p.m.—Moutarde de Coleman.
1.00 p.m.—Danses Modernes.
1.15 p.m.—Musique de Symphonie.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Silence.
6.00 p.m.—Variétés.
6.15 p.m.—Chansonnettes.
6.30 p.m.—Revue Passe Temps.
7.00 p.m.—Tangos.
7.30 p.m.—Piano Jazz.
7.45 p.m.—Concert.
8.00 p.m.—Le Tourbillon.
9.00 p.m.—Silence.

AU POSTE CKAC

10.30 a.m.—Les musiciens de Montparnasse.
10.45 a.m.—Etre femme.
11.00 a.m.—"The Shadow Singer".
11.15 a.m.—Ouverture de la Bourse.
12.00 p.m.—L'heure des dames.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.10 p.m.—Lunch du Rotary Club.
2.30 p.m.—"School of the Air" C.B.S.
3.00 p.m.—Variétés Columbia.
4.15 p.m.—Emission des "Girl Guides".
4.30 p.m.—L'Ecole du doux parler.
4.45 p.m.—Programme de mélodies.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
6.15 p.m.—Musique classique.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—L'homme du rêve.
7.45 p.m.—Sketch par Fred et Albert.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale.
9.00 p.m.—Radio-roman Molson.
9.30 p.m.—La Tribune de l'air.
9.45 p.m.—Interlude.
10.30 p.m.—Musique de danse.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

(Suite à la page 10)

FINI ! LE LAVAGE A LA MAISON

12 LIVRES **LAVAGE HUMIDE DE PREMIERE CLASSE** **49¢** 3¢ PAR LIVRE ADDITIONNELLE

Tél. 4-4604 **LA BUANDERIE LEVIS LIMITEE**

100 PIASTRES EN PRIX

GRAND CONCOURS

4		
	5	
		6

Placez des chiffres dans les carreaux vides de manière à former le nombre 15, horizontalement et verticalement. Lorsque vous aurez résolu le problème, découpez ce coupon, et adressez votre réponse à

DEPARTEMENT DU GRAND CONCOURS
Casier Postal 128
ST-HYACINTHE, P. QUEBEC.

Suivez ce concours et faites-le suivre par vos amis.

L'EVENEMENT 4-3-35

FOURRURES

Profitez des réductions de **25 à 50%** sur la balance des manteaux de fourrures confectionnés. Nous vous les garderons gratuitement pour l'hiver prochain avec un léger dépôt.

Venez choisir chez—

L.-P. THIBAULT Enr.

Tél.: 2-3087 — Fourrures — 282, St-Jean Québec

Mlle G. A. Roy

187, ST-JEAN, 187

TEL. : 2-6598

NOUVELLES GAINES

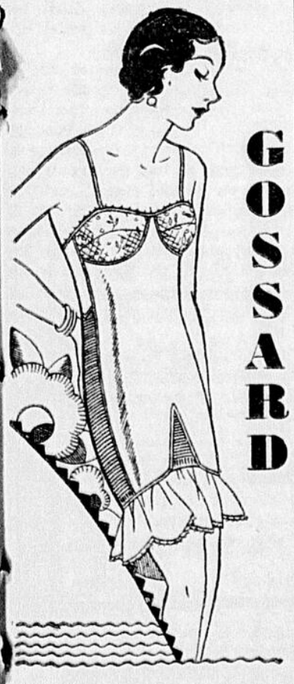

GOSSARD

D'une coupe toute nouvelle, ces gaines sont faites d'un tissu uni et broché extrêmement souple et très amincissant.

Aussi BRASSIERES pour robes du roir.

Téléphone : 4-1252 :-: Rés. : 8202

Dr DONAT ROY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Heures de bureau :
9h. à 12h. a.m.
2h. à 5h. p.m.
Bureau du soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7h. à 8h. 30 p.m.
173, 3e ave. LIMOILOU, Québec

Dr A. LANDRY

DENTISTE

Appareils et Méthodes Modernes
Tout travail garanti. Prix modiques
"RAYONS X"

205 St-Joseph. Tél. 3-0141

Bientôt : pour la 1ère Fois à Québec

La COLOMBE POIGNARDÉE

André DORION O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Sciences de l'Université Laval
Bachelier en Optométrie de l'Université de Montréal

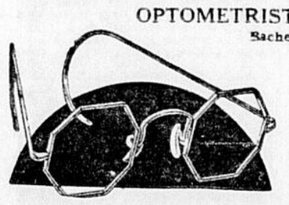

EXAMEN DE LA VUE

Nous gardons tous les genres de verre

Choix et ajustement de lunettes
62 St-Joseph Tél. 4-1140

MARDI GRAS

CARNAVAL — SOUPER — DANSE

Encore quelque chose de gai.

MARDI, 5 MARS, au CHATEAU FRONTENAC

BONNETS ! ! BALLONS ! !

BONNE MUSIQUE ! ! ENTRAIN ! !

Danse de 9 h. p.m., à minuit.

$1.00 par personne plus taxe, y compris le souper

Qu'on se hâte de faire ses réservations en s'adressant au maître d'hôtel

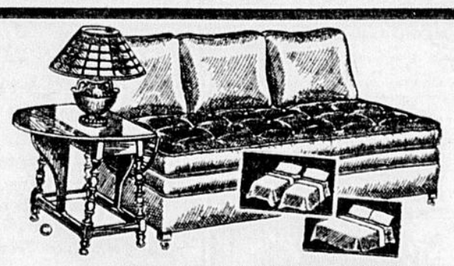

Divan de Studio "MARSHALL"

Prix Régulier $41.75

Un divan de qualité entièrement recouvert en reps de soie, 2 matelats à ressorts et 3 coussins pour harmoniser. Demandez le divan par son nom, il est fabriqué par MARSHALL dont le nom est si réputé. Spécial à . . . . . .

$33.60

SPECIAL:- tant qu'il y en aura !

300 Verges de LINOLEUM Incrusté, Embossé

Spécial aujourd'hui et demain. 4 dessins différents pour cuisine, chambre de bain. Valeur régulière $1.75 la verge carrée, pour seulement . . . . . .

$1.14

Miroir Pour Chambre de Bain

Prix Régulier $1.00

Grandeur 12⅝ x 19½ pouces avec encadrement de 1". Fini émaillé. Spécial cette semaine au Sous-Sol chez Legaré . . . . . .

79c

De Nouvelles Occasions

Au Magasin de St-Roch Chez "LEGARE"

Pour ceux qui désirent du beau à bon marché, le magasin Legaré à St-Roch est l'endroit tout désigné. On y vend au comptant ou par termes faciles et nous gardons les marchandises assurées dans nos entrepôts pour ceux qui désirent prendre livraison plus tard.

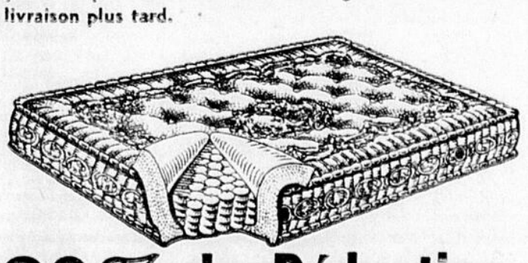

20% de Réduction

Sur Tous Ces Matelas "MARSHALL"

PREMIER. — Matelas formé de 750 ressorts enveloppés séparément dans de petites pochettes et recouverts d'un coutil damassé à patron. Largeur 3'0", 4'0", 4'6". Prix régulier $37.50 réduit de 20% **$30.00**

Premier : — Même matelas que le précédent, mais largeur 3'3". Prix régulier $35.00 réduit de 20% **$28.00**

SLEEP-MAKER : — Matelas formé de 264 ressorts en spirale et 64 ressorts enveloppés dans de petites pochettes. Coutil damassé à patron. Largeurs : 3'3", 4'0", 4'6". Prix régulier $21.00, réduit à **$16.80**

ARDEN : — Matelas formé de 284 ressorts en spirale, couverture en coutil damassé. Largeurs : 3'3", 4'0", 4'6". Prix régulier, $14.75 pour **$11.80**

SOMMIER MARSHALL à câble d'acier monté sur charpente en acier. Toutes les grandeurs à choisir au bas prix spécial de **$9.45**

COMPAGNIE **P.T. LEGARÉ** LIMITÉE

142 St-Joseph 142

Un Véritable Tapis ORIENTAL

Dimensions : 8 x 10 Pieds

Prix Régulier $225.00. Un Seul, Sacrifié à **$168.50**

Au Département Des Tapis

WILTON: — Dimensions 9'0" x 12'0". Prix Régulier $110.00 pour **$99.65**

WILTON:—Dimensions 9'0" x 12'0". Prix Régulier $98.50 pour **$78.80**

WILTON:—Dimensions 9'0 x 10'6". Prix Régulier $65.00 pour **$45.50**

PLANCHE A REPASSER

SPECIAL AU SOUS-SOL

PLANCHE A REPASSER en pin, largeur 10 pouces, longueur 54 pouces. Valeur régulière de $1.00, réduite à . . . . . .

74c

Les marchés miniers de Montréal et de Toronto sont forts et actifs. -- Rapport financier de Brewing Corporation

ON CRAINT UNE NOUVELLE COURSE VERS LA DEPRECIATION DES DEVISES MONDIALES A WALL STREET

EN MARGE DU

Marché des obligations

La province d'Ontario ne considère pas sous le même angle que nous le problème des emprunts municipaux en souffrance.— M. Hepburn s'en lave les mains et fait dire par M. Croll que c'est la faute à Papineau.—Et pourtant les provinces ont toléré et même encouragé certains emprunts municipaux avec l'argent de l'obligataire Baptiste. — Suggestions radicales pour Sandwich et Riverside.—La Commission Municipale de Québec voit la solution du problème sous un angle différent et c'est tant mieux. — Un règlement équitable de notre problème nous fera supplanter l'Ontario.

(Par MAURICE TURGEON)

Le problème des emprunts municipaux en souffrance n'est pas considéré sous le même angle dans les provinces de Québec et de l'Ontario. Il y a lieu de s'en réjouir. Le premier ministre de la province voisine, M. Hepburn, a laissé entendre par son ministre des affaires municipales, l'honorable M. David Croll, que toute cette question de municipalités en défaut n'intéressait que les corporations elles-mêmes et les obligataires. Cela ne lui fait apparemment ni chaud ni froid, et si son gouvernement intervient, ce sera pour trancher en dernier ressort les divergences d'opinion trop prononcées. Ca revient à dire que la province en somme n'a rien eu à faire à la manière plus ou moins extravagante dont ces emprunts furent contractés dans le passé, et c'est manifestement faux. La responsabilité de la situation misérable qui est faite aujourd'hui aux porteurs de bons municipaux de l'Ontario ou du Québec pèse sur les administrations municipales évidemment mais aussi sur l'administration provinciale. Une infinité d'emprunts n'auraient jamais été contractés si une pression politique n'avait été exercée pour faire passer tel projet, pour faire exécuter tels travaux avec l'argent

(Suite à la page 7)

Arthur-P. Earle, président de la compagnie d'assurance-vie Montreal Life dont le dernier rapport annuel qu' vient de paraitre montre un tournant de la marée favorable à l'assurance-vie.

L'INDICE MONTE DE QUATRE POINTS

L'indice économique d'Ottawa se tenait à 102.3 la semaine du 23 février alors qu'il était de 98.5 la semaine précédente.

LES OBLIGATIONS

Ottawa, Ont., 4. — L'indice du Bureau Fédéral de la Statistique accuse une hausse de 4 pour cent environ par rapport à la semaine terminée le 16 février. Le redressement se répartit sur cinq des six éléments qui servent de base à ce calcul. Après avoir fléchi à partir de la deuxième semaine de l'année, l'indice a enregistré une hausse marquée au cours de la dernière semaine sur laquelle on possède des données. Il est de 102.3 au lieu de 98.5 la semaine du 16.

La hausse de l'indice économique par rapport au niveau de la semaine correspondante de 1934 est de 12.3 pour cent. Les chargements de wagons ont augmenté de 10.6 pour cent alors que les prix de gros n'ont pas changé. Le rendement investi des obligations a haussé de 26.3 pour cent. Les compensations des banques sont légèrement en plus-value. L'indice des actions a fléchi de 4.5 pour cent. Les opérations spéculatives ont ralenti beaucoup.

La cote des obligations de tout repos a été plus ferme pendant la semaine considérée après une baisse qui a duré trois semaines. L'émission fédérale échéant en 1943 (5 pour cent) était cotée à 112.75 (demande) au lieu de 112.0 la semaine précédente ; les échéances de 1944 et 1946 ont haussé de 108.75 à 109.75. Le rendement moyen de quatre effets fédéraux ressort à 3.42 pour cent contre 3.52 pour cent la semaine. L'indice investi des rendements est passé de 137.5 à 141.4, soit un gain de 2.8 pour cent.

	30 Indus.	15 c.f.	15 Util.	60 tot.
Samedi	53.3	21.4	23.1	37.8
Vendredi	53.3	21.6	23.2	37.9
Mois dern.	53.3	23.3	25.0	38.7
1934	58.9	39.1	36.2	48.0
1935 haut	56.6	27.6	26.6	41.6
1935 bas	52.0	20.5	22.8	37.4
1934 haut	61.4	43.0	40.6	51.4
1934 bas	45.3	22.8	24.2	34.9
1932 bas	17.5	8.7	23.9	16.9
1929 haut	146.9	153.9	184.3	157.7
1927 bas	51.6	95.3	60.8	61.8

WALL STREET SURVEILLE LA LIVRE STERLING

Les marchés financiers n'ont cependant pas réagi à la nouvelle baisse de la devise britannique. — Stabilité des mines.

LES FLUCTUATIONS

(Serv. de la Presse Associée)

NeNw-York, 4. — (Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée) Les marchés financiers des Etats-Unis n'ont pas été affectés pour la peine par la nouvelle baisse de trois cents dans la livre sterling. La hausse de l'or et de l'argent en barres donne lieu à toutes sortes de rumeurs au sujet de la situation monétaire. On disait par exemple que la Grande-Bretagne déprécie sa devise avec l'approbation tacite des Etats-Unis en vue d'en venir à une entente pour la stabilisation des changes. Dans les cercles bancaires et chez les experts, on tourne cette rumeur en dérision. La plupart des observateurs sont plutôt d'avis que la faiblesse de la livre sterling est attribuable au récent krach sur le marché britannique des produits, krach qui a eu pour effet d'affecter le commerce britannique, ainsi qu'aux récents développements politiques en Grande-Bretagne.

Les actions minières ont réalisé encore quelques gains. Homestake Mining a monté d'un point à 380. American Smelting et Cerro de Pasco était un peu plus fermes. Des gains allant de 1 à 2 points furent enregistrés par Bayuk, Consolidated Gas, Goodyear, Kendall, Newberry, Remington Rand et Shell Union. Par contre des reculs allant de 1 à 5 points furent subis par Foster Wheeler, General Baking, Gotham Hosiery, Great Western Sugar, Hamilton Watch et International Printing Ink. Coca Cola a reporté le dividende trimestriel sur ses actions ordinaires à $2. 559 titres différents firent leur apparition sur le tableau, samedi. 226 ont avancé, 177 ont reculé et 156 fermèrent inchangés. Le volume des ventes fut de 279,480 parts. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée :

	30 Indus.	15 c.f.	15 Util.	60 tot.
Samedi	53.3	21.4	23.1	37.8
Vendredi	53.3	21.6	23.2	37.9
Mois dern.	53.3	23.3	25.0	38.7
1934	58.9	39.1	36.2	48.0
1935 haut	56.6	27.6	26.6	41.6
1935 bas	52.0	20.5	22.8	37.4
1934 haut	61.4	43.0	40.6	51.4
1934 bas	45.3	22.8	24.2	34.9
1932 bas	17.5	8.7	23.9	16.9
1929 haut	146.9	153.9	184.3	157.7
1927 bas	51.6	95.3	60.8	61.8

LES OBLIGATIONS SE RELEVENT SAMEDI MIDI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Le marché domestique des obligations était un peu plus ferme en fin de séance, samedi. L'ouverture avait été plus faible à cause de la lourdeur des obligations d'utilités publiques. Les emprunts de conversion avaient subi des reculs également à l'ouverture mais le marché commença à se rallier après la première heure. Les Gatineau 5 pour cent qui avaient fléchi à 83 remontèrent à 90 et fermèrent à 88. Les autres titres de ce compartiment ont suivi la même tendance. Les banquiers rapportaient des ventes de Toronto contre des achats de Montréal. Les offres ne semblent pas avoir augmenté du côté des Etats-Unis. Les bons du Dominion étaient stables ou un peu plus faibles en clôture de même que les obligations du Canadien National.

NOTES BRÈVES

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Borg Warner annonce la mise en paiement d'un dividende trimestriel de 37 1-2 cents par action au lieu de 25 cents.

American Bank Note a subi en 1934 une perte nette de $291,200, au lieu d'une perte de $238,338 en 1933.

Electric Storage Battery et Willard Storage Battery Co. ont gagné en 1934 des profits de $2.21 par action au lieu de $2.23 en 1933.

Vick Chemical Co. Inc. a gagné $3.45 par action en 1934 au lieu de $3.34 en 1933.

Les opérations sidérurgiques dans la région de Youngstown sont à 54 pour cent de la capacité, en mieux de 4 pour cent.

North American Company a déclaré un dividende de 25 cents par action ordinaire.

BREWING CORPORATION

Montréal, 4. — Les profits d'exploitation de Brewing Corporation of Canada Ltd durant l'année finissant le 31 octobre 1934 furent de $2,155,298. C'est ce qui a été annoncé à une réunion des actionnaires. L'actif total est de $9,089,046, alors qu'il était de $5,921,554, durant l'année précédente. La compagnie a publié un rapport pour les douze mois finissant avec janvier 1935. Ce rapport démontre des profits d'exploitation de $2,365,-060. Après les charges il est resté un profit net de $4,421, alors que la compagnie avait subi un déficit de $166,040, l'année précédente. Le fonds de roulement était le 31 octobre dernier de $1,297,845, au lieu de $711,320, à la même date de 1933.

MOYENNES DES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 4. — Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 2 mars 1935 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 ct	10 ind	10 util	10 étr
Samedi	82.8	94.9	88.7	70.1
Vendredi	83.6	95.1	88.4	70.1
Mois dern	85.4	94.8	87.8	69.3
1934	85.9	84.6	81.6	67.0
Haut 1935	87.8	95.9	88.9	70.4
Bas 1935	82.4	93.0	84.5	68.6
Haut 1934	89.4	92.9	88.9	70.0
Bas 1934	74.5	73.7	68.2	60.2
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	102.9	100.5
Obligations:				
Samedi				110.2
Vendredi				110.1
Mois dernier				108.6
1934				104.0
Haut 1935				110.2
Bas 1935				107.9
Haut 1934				108.3
Bas 1934				99.1
Haut 1928				104.4
Bas 1932				86.8

PAIEMENTS ANNONCES PAR LAVAL-DES-RAPIDES ET PAR VILLE LA TUQUE

La Commission Municipale de Québec a autorisé la corporation municipale de la ville de Laval-des-Rapides à déposer dans un compte spécial à la Banque Canadienne Nationale les fonds nécessaires pour le paiement des coupons d'intérêt du 1er mai 1933, du 1er juillet 1933 et du 1er septembre 1933.

La Commission Municipale de Québec a également autorisé la corporation municipale de la ville de La Tuque, comté de Champlain, à déposer dans un compte spécial à la Banque Canadienne Nationale les fonds nécessaires pour le paiement des coupons d'intérêt du 1er mars 1935.

LA DEPRECIATION DE LA LIVRE STERLING

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 4. — On disait dans les cercles de Londres, hier soir, que le gouvernement britannique a commencé à se servir de son fonds de stabilisation pour arrêter la chute de la livre sterling. La livre s'est vendue à $4.77 3-4 en fonds américains, samedi, ce qui représente un nouveau bas depuis octobre 1928. Une hypothèse qui a cours également à Londres, c'est que l'on est à la veille d'une nouvelle course vers la dépréciation des devises. Samedi, la baisse de la livre sterling a été accompagnée d'une nouvelle hausse dans le prix de l'or. Ce prix a monté à 146 shillings 10 1-2 pence soit l'équivalent de $35.37 l'once en fonds des Etats-Unis. Le prix de l'argent-métal a monté également à New-York à 57 7-8 cents, son plus haut cours en sept ans.

SOUMISSIONS DEMANDEES

La Commission des Ecoles Catholiques de Verdun demande des soumissions pour un emprunt de $320,-000, à 4 1-2 pour cent remboursables en quarante ans par série de paiements annuels. Les soumissions seront reçues jusqu'au 19 mars.

L'ARGENT-METAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — L'argent-métal a monté, samedi, de 110 à 190 points durant une séance très animée. Les ventes furent de 62 contrats.

SUCCES DES BABY BONDS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 4. — Les officiers du département du Trésor estiment que les ventes des nouvelles obligations du gouvernement "Baby-Bonds" ont dépassé cinq millions de dollars vendredi. Dans 40 villes, les ventes furent de $1,500,000, et l'on anticipe que les rapports des régions rurales vont démontrer que le chiffre de $5,000,000, a été dépassé. La nouvelle émission de Baby-Bonds a été lancée vendredi.

COURS DES CHANGES

Séance du 2 mars 1935

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la Banque de Montréal.

Angleterre demandé	4.77 7/8
Câbles	4.78
Australie	3.83 3/4
Nouvelle-Zélande	3.85 1/2
France	0.0667 3/8
Belgique	0.2364
Italie	0.0850
Suisse	0.3275
Hollande	0.6844
Espagne	0.1383
Allemagne	0.4047
Suède	0.2466
Norvège	0.2403
Danemark	0.2134
T.-Slovaquie	0.0422
Brésil	0.0859
Pologne	0.1909
Autriche	0.1904
Hong Kong	0.4885
Yen	0.2850

Dollar canadien : 11-32 pour cent escompte.

Séance du 2 mars 1935

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2560
Australie, livre	3.8306
Autriche, schilling	0.1915
Belgique, belga	0.2373
Brésil, mireis	0.0852
Bulgarie, lev	0.0141
Chine, Hong Kong dollars	0.4906
T.-Slovaquie, couronne	0.0424
Danemark, krone	0.2144
France, franc	0.0669
Allemagne, reichsmark	0.4060
G.-Bretagne, livre	4.7952
Grèce, drachme	0.0096
Hollande, florin	0.6871
Hongrie, pengo	0.3001
Inde, rupee	0.3654
Japon, yen	0.2836
Nouvelle-Z., livre	3.8692
Norvège, krone	0.2415
Pologne, zloti	0.1922
Sud Afrique, livre	4.7739
Espagne, peseta	0.1388
Suède, krone	0.2479
Suisse, franc	0.3287

Etats-Unis : Dollar : 11-32 pour cent prime.

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à New-York à $0.99 5-8 et la livre sterling à $4.78 1-4.

o O o

Le marché des obligations avait tendance à se raffermir samedi midi.

o O o

Les profits nets de Brewing Corporation of Canada Ltd durant l'année finissant le 31 janvier 1935 furent de $4,421. La compagnie avait subi un déficit de $166,040, l'année précédente.

o O o

L'or en barres a coté le nouveau prix record de $35.37 l'once, samedi, à Londres. L'argent en barres a coté aussi le record de 57 7-8 cents à New-York.

o O o

Les chargements ferroviaires au Canada furent de 45,-012 wagons la semaine du 23 février 1935 au lieu de 45,299 la semaine précédente et de 41,463 la semaine correspondante de 1934.

o O o

Les houillères canadiennes ont produit 1,513,209 tonnes en janvier 1935 au lieu de 1,290,-912 tonnes en janvier 1934.

o O o

L'indice économique d'Ottawa se tenait à 102.3 la semaine du 23 février 1935 contre 98.5 la semaine précédente.

WINNIPEG GAGNE UNE FRACTION

Le blé canadien a haussé de 1-8 de cent à cause de la fermeté de Liverpool. — Les cours baissent un peu à Chicago.

LES DENREES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 4. — Les cours du blé ont monté de 1-8 de cent, samedi matin, grâce à la fermeté des prix à Liverpool et aux achats des importateurs. Le blé de mai ferma à 84 1-8 cents et le blé de juillet à 83 5-8 cents. Les ventes pour l'exportation étaient de 300,000 boisseaux. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	84 1/4 à	84 3/8	84 1/8	84 1/8 b
Juil	83 3/8 à	83 3/4	83 1/2	83 1/2 à 5/8
AVOINES:				
Mai	41 3/8	41 3/8	41 1/2	41 3/8
Juil	41 3/8	41 3/8 b	41 1/4 a	41 3/8 b
ORGE:				
Mai	50 3/8	50 3/8 b	50 3/8 a	50 3/8 b
Juil	50 1/2 à 5/8	50 3/4 b	50 1/2	50 1/2 a
LIN:				
Mai	145	145 1/4 b	145	145 1/4 b
Juil		..	..	143 1/2 b
SEIGLE:				
Mai	54 7/8	54 7/8	54 1/2	54 3/4 b
Juil	55 1/8	55 1/8 a	55 3/8 a	55 3/4 b

A CHICAGO

Chicago, 4.—Le marché des grains a baissé, samedi, parce que l'on prédisait de l'humidité pour les régions américaines qui souffrent de sécheresse du sol et du sous-sol de ce temps-ci. Les ventes rurales de maïs ont augmenté, ce qui a eu pour effet de faire fléchir ce grain. Le blé baissa de 1-8 à 3-4 de cent, le maïs perdit 1-2 cent ou monta de 3-8 de cent, les avoines ont baissé de 1-4 de cent ou monté de 1-8 de cent et les provisions ont reculé de 2 cents ou monté de 12 cents. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	98 à 98 1/4	98 1/4	97 5/8	97 3/4 à 7/8
Juil	93	93	92 1/4	92 1/4 à 3/8
Sep	92 à 92 1/4	92 1/4	91 1/4	91 1/4 à 3/8
MAIS:				
Mai				87
Mai	84 1/2 à 3/4	84 1/4	83 1/8	84 à 84 1/8
Juil	80	80 1/8	79 1/8	79 3/4 à 7/8
Sep	76 3/8 à 1/2	76 5/8	76 1/4	76 3/8 à 1/2
AVOINES:				
Mai	50 5/8	50 5/8	50 3/8	50 3/8
Juil	43 7/8	43 7/8	43 5/8	43 5/8
Sep	41 3/8	41 3/8	41 1/8	41 1/2
SEIGLE:				
Mai	65 3/8	65 3/8	65	65 1/8
Juil	65 1/4	65 1/8	64 7/8	65
Sep	65 1/2	65 1/2	65 3/8	65 1/2
ORGE:				
Mai		..	..	76
Juil		..	..	68
SAINDOUX:				
Mai	13.62	13.62	13.60	13.62
Juil	13.77	13.77	13.72	13.72
Sep	13.85	13.87	13.80	13.80

LES DENREES

Montréal, 4. — Les prix des oeufs ont fluctué largement sur le marché de Montréal, la semaine dernière. Ils ont monté de 4 cents la douzaine au début de la semaine dernière pour perdre ensuite 3 cents. Les arrivages furent de 6,376 caisses au lieu de 5,543 caisses la semaine précédente. Les arrivages de beurre furent de 2,863 boites au lieu de 970 boîtes et les arrivages de fromage ont été de 408 boites, en mieux de 13 sur la semaine précédente.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 4. — Le dollar canadien a baissé de 5-32 de cent à $0.99 5-8 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling recula jusqu'à $4.78 et ferma à $4.78 1-4, en perte de 3 1-4 cents. Cette devise se trouve avoir baissé de huit cents en trois jours. Le franc français était, samedi, à $0.0667 1-4. A Montréal, la livre sterling a baissé de 2 7-8 cents à $4.79 1-2, le franc français ferma à $0.0669 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 11-32 de un pour cent au lieu de 3-16 de un pour cent vendredi.

NOUVELLE AVANCE DANS LES MINES

Bulolo a gagné $2.25 au nouveau sommet de $38.00 sur la petite Bourse de Montréal. — Siscoe Gold Mines monte à $3.25.

TORONTO ACTIF

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Il a été touché cinq nouveaux cours maxima sur la petite Bourse, samedi matin. Bulolo a monté de $2.25 au cours de $38.00 et Lake Shore a gagné $2.25 également à $57.75. McIntyre haussa de $4. à $45.50. Siscoe a haussé de 5 cents à $3.25 et Falconbridge de 8 cents à $3.94. Wright Hargreaves et Quebec Gold ont aussi monté.

Canada Dredge a reculé de 2 5-8 points à 21 3-8, un nouveau bas, tandis que B .C. Packers recula de 10 cents à 75 cents. Dominion Tar privilégié perdit 1-2 point à 69 1-2. International Petroleum et Commercial Alcohol ont gagné un peu de terrain.

A TORONTO

Toronto, 4. — Le volume des transactions a augmenté à 864,000 parts sur le marché minier, samedi matin. La hausse de l'or à Londres a donné un nouvel élan au marché qui enregistra des gains allant jusqu'à $1.10. Avec un virement de 10,000 parts, Hollinger ferma à $20. en mieux de 55 cents. Teck Hughes enregistra un roulement de 18.000 parts et monta de 26 cents à $4.56. Dome gagna $1.00, Bralorne 30 cents, McIntyre 50 cents, Pioneer 10 cents et Wright Hargreaves 20 cents.

HOLLINGER ET SMELTERS SONT PLUS FORTS

Hollinger a gagné 40 cents au cours de $20.00 et Smelters ferma à 140. — Baisse interrompue dans les utilités publiques.

LES RECULS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — La hausse de l'or et de l'argent en barres sur le marché de Londres a eu pour effet d'imprimer un fort mouvement en avant aux actions de mines d'or canadiennes. Samedi, le roulement a dépassé un peu 9,500 parts. Le recul commencé vendredi dans le groupe des titres d'utilités publiques a été interrompu en partie mais non pas sans que de nouvelles pertes eurent été subies.

Hollinger et Consolidated Smelters se montrèrent fermes. Le premier titre a haussé de 40 cents au cours de $20.00 et le second a gagné 1-2 point à 140. Canadian Hydro-Electric privilégié baissa de 4 points au nouveau fond de 63 tandis que Shawinigan et Montreal Power fermèrent inchangés ou avec des reculs sans importance. Power Corporation ferma à 9. Steel of Canada a regagné 1-2 point à 43 1-8 et de faibles gains furent enregistrés par International Nickel, Industrial Alcohol, National Steel Car et quelques autres. Canada Cement privilégié a monté de 3-4 de point à 62 1-2. Le roulement total fut de 9,592 parts et les ventes d'obligations furent de $25,200. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 Util.	20 Indus.	30 Com
Samedi	59.8	59.8	59.8
Vendredi	60.0	59.7	59.8
Sem. dern.	59.7	60.8	60.4
Mois dern.	61.6	60.6	69.9
1934	63.6	63.8	65.4

SANATORIUM STE-ANNE DE BEAUPRE INC.

AVIS

aux detenteurs des obligations cinq et demi pour cent, première hypothèque, datées du 1er février 1930.

Avis est par les présentes donné que le premier jour d'août 1935, le Sanatorium Ste-Anne de Beaupré Inc. rachètera à 102 pour cent de leur valeur nominale et l'intérêt couru toutes les obligations en circulation qui représentent l'émission de $225,000, faite par elle aux termes d'un acte de fiducie et d'hypothèque en faveur du SUN TRUST LTEE, fiduciaire, devant Mtre Gustave Jobidon, notaire, le 29 avril 1930, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montmorency ; ce droit de rachat anticipé étant prévu par l'article XV de l'acte de fiducie en question.

Tous les détenteurs de ces obligations devront présenter et remettre leurs titres pour rachat à la date du 1er août 1935 au bureau de la Banque Nationale à Montréal, Québec ou Ste-Anne de Beaupré. Les obligations qui n'auront pas été présentées et remises pour rachat à cette date du 1er août 1935 cesseront de porter intérêt.

Par ordre de
Sanatorium Ste-Anne de Beaupré Inc.,
Ste-Anne de Beaupré,
le 4 mars 1935.

VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES

GOUVERNEMENTS
MUNICIPALITÉS
SERVICES PUBLICS
INDUSTRIES

NESBITT, THOMSON
and Company Limited
65 rue Sainte-Anne, QUÉBEC
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

EXECUTONS TOUTES ORDRES D'ACHATS ET VENTES SUR LES BOURSES DE NEW YORK MONTREAL ET TORONTO
TEL. 2-5109
J. E. LaFlamme, Limitee
15 SAULT AU MATELOT
QUEBEC
ACHATS, VENTES ET ECHANGES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTS VILLES, FABRIQUES INS. RELIGIEUSES UTIL. PUBLIQUES

OBLIGATIONS VALEURS MOBILIERES
Dubé, Leblond & Compagnie
Incorporée
Oscar Dubé, Président
Ls-Eug. Leblond, Vice-Prés.
Québec, 17 St Jacques
Téléphone: 2-4061
VALEURS DE PLACEMENT

OSCAR HAMEL, Président — PIERRE FUGÈRE, Secrétaire
HAMEL, FUGÈRE & CIE
LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT
Téléphone 2-2038
71, rue St-Pierre QUÉBEC.

C.-H. BRANCHAUD L.-G. BEAUBIEN L.-T. DesRIVIERES
J.-D. NERDT A.-S. BEAUBIEN
L. G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal.
Valeurs de placement.
70, rue St-Pierre QUEBEC Tél. : 2-1521
MONTREAL OTTAWA TROIS-RIVIERES PARIS (France)

SERVICE COMPLET DE STATISTIQUES
OBLIGATIONS ACTIONS VALEURS MINIERES
Commandes remplies sur tous les marchés
J. A. HEBERT & CIE
COURTIERS EN VALEURS
65, RUE ST-PIERRE, MONTREAL QUEBEC SHERBROOKE TEL. : 2-2796

NOUVELLE EMISSION
$185,000
Sanatorium Ste-Anne de Beaupré Inc.
garanties capital et intérêts par les
Révérends Pères Rédemptoristes
4½%
: février 1935 Echéances : août 1936 à 1951
Capital et intérêts semestriels payables au bureau d'une banque à charte à Montréal, Québec et Ste-Anne de Beaupré. Titres de $100., $50 0. et $1.000.

PERSONNALITE : — Le Sanatorium Sainte-Anne de Beaupré a été érigé en 1930 dans le but de fournir aux pèlerins en visite au sanctuaire une hôtellerie de premier ordre, un endroit de repos et un hôpital où les meilleurs soins médicaux peuvent être donnés. Le Sanatorium est maintenant la propriété exclusive des Pères Rédemptoristes qui en ont confié l'administration aux Petites Soeurs Franciscaines de Baie Saint-Paul.

OBJET DE L'EMPRUNT : — L'emprunt servira à rembourser une émission de $225,000 portant 5½% d'intérêt rachetée par anticipation le 1er août.

GARANTIES : — L'emprunt est garanti par une première hypothèque sur tous les biens meubles et immeubles de la Corporation du Sanatorium. L'emprunt est de plus garanti sans conditions, capital et intérêts, par les Révérends Pères Rédemptoristes, de leur nom juridique " Congrégation du Très Saint Rédempteur ".

HISTORIQUE :— La Congrégation du Très Saint Rédempteur a été fondée au Canada en 1879. La Province Canadienne comprend plusieurs établissements à Sainte-Anne de Beaupré, Montréal, Sherbrooke et Ottawa pour ne mentionner que les plus importants. Le Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré où la magnifique Basilique est en voie d'être complétée attire chaque année des centaines de mille pèlerins venus de tous les coins du Canada et des Etats-Unis.

Le Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré est le " Lourdes " de l'Amérique du Nord.

PRIX: 100 et intérêts courus
Crédit Anglo Français Ltée
BUREAU-CHEF Montréal
56, rue Saint-Pierre QUEBEC
HENRI CLEMENT Gérant-Québec

Les obligations "Sanatorium Ste-Anne de Beaupré Inc", 5½% rachetées le 1er août prochain à 102% sont acceptées en paiement des obligations ci-haut décrites. L'intérêt à 5½% sera alloué jusqu'au 1er août 1935. Circulaire sur demande.

Cours de MONTREAL

CAN. PACIFIC · CAN. POWER & P · INTL. NICKEL · QUEBEC POWER · FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec, Tél. : *2-1521.

FLUCTUATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

51	Alberta Grain pfd	22½	22½	22½	22½
480	Ass. Breweries	12½	13	12½	12½
120	Bathurst A	5¾	5¾	5¾	5¾
233	Bell Telephone	133½	133½	133	133
2,386	Brazilian Traction	8⅞	9	8⅝	8⅝
280	B. C. Power A	25¾	25¾	25¾	25¾
5,165	B. C. Power B	3⅞	3⅞	3½	3½
1,525	Bruck Silk	17	17⅛	17	17¼
404	Building Products	29¼	29¼	29	29
75	Canadian Bronze	28¼	29	28¼	29
1,125	Canadian Car	7⅞	8	7½	7⅝
1,265	Canadian Car pfd	15¼	16	15	15
1,550	Can. Celanese	20¾	21	20½	20¾
720	Can. Celanese pfd	106¼	110	106¼	110
500	Can. Celan. Certs. Rts	20	20	19½	19½
1,150	Canada Cement	7¼	7¼	6½	6½
303	Canada Cement pfd	61½	62½	61½	62½
1,173	Can. Hydro El. pfd	76	76	63	63
105	Can. Gen. Elec. pfd	61¾	61¾	61	61
1,683	Can. Ind. Alc. A	9	9	8½	8¾
765	Can. Ind. Alc. B	8	8	7½	8
1,174	Can. North. Power	18	20	18	20
2,593	Can. Pacific Ry	11¾	11⅞	11¼	11¼
1,353	Canada Steam. pfd	10	10	9	9
135	Cockshutt Plow	7	7	7	7
426	Cons. Smelters	133	140	133	140
397	Dominion Bridge	27¼	27¼	27	27
127	Dominion Coal pfd	136	136	136	136
140	Dominion Glass	118	119	118	119
1,335	Dominion Steel B	5½	5½	5	5
370	Dominion Textile	80½	80½	79½	79½
255	Dryden Paper	4½	4⅞	4½	4½
1,195	Foundation Co.	13	13½	12½	12½
560	Gen. Steel Wares	5	5	4½	4½
130	Gurd, Charles	6¼	6¼	6	6
120	Hamilton Bridge	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
4,888	Hollinger G. Mines	18.25	20.00	18.00	20.00
175	Howadr Smith	13¾	13¾	12⅝	12⅝
115	Howard Smith pfd	92½	92½	92½	92½
642	Imperial Tobacco	13¼	13¼	13	13¼
6,388	International Nickel	23½	24	23	x24
25	Iindsay pfd	39	39	39	39
565	Lake of the Woods	12	12½	12	12½
60	Lake of Woods pfd	100	100	100	100
1,700	Massey Harris	4⅝	4⅞	4⅜	4⅜
802	McColl Frontenac	15	15	14¾	14¾
11,913	Montreal Power	30¾	30¾	29	29¼
98	Montreal Tram	90	90	90	90
2,503	National Breweries	33⅛	33¼	32½	33
40	National Brew. pfd	38½	38½	38½	38½
360	National Steel Car	16½	17	16½	16⅞
25	Ogilvie Flour prd	148	148	148	x148
40	Ontario Steel	6	6	6	6
575	Power Corporation	9¾	9¾	9	9
350	Quebec Power	16½	16½	16	16
930	Shawinigan	18	18	17	17
80	Sherwin Will	14	14	14	14
142	South. Can. Pawer	11½	12	11½	11½
1,230	St. Lawrence Corp.	1.55	1.55	1.50	1.50
25	St. Law. Flour	36	36	36	36
235	St. Law. Paper pfd.	13	13	13	13
990	Steel of Canada	45	45	42⅝	43½
95	St. Law. Corp. pfd	6	6	6	6
221	Steel of Canada pfd	42	42	42	42
270	Viau Biscuit	1.75	1.75	1.75	1.75
165	Winnipeg Electric	1¾	1¾	1¾	1¾
300	Woods Mfg pfd	69	70	69	69
	BANQUES :				
140	Canada	56	56½	56	56½
42	Canadienne Nationale	130	130½	130	130½
30	Commerce	161	161	161	161
20	Dominion	198	198	198	198
20	Impériale	208	208	208	208
97	Montréal	198	198	197½	197½
44	Nouvelle-Ecosse	295	295	295	295
65	Royale	169¾	169¾	168	168
20	Toronto	235	235	235	235
	OBLIGATIONS :				
$ 1,500	McNish, Robt. Debs	3.90	3.90	3.90	3.90
103,500	Mont. Power Debs	49⅜	49½	48⅝	48⅝
10,000	Conversion Loan 1956.	109½	109½	109½	109½
10,000	Conversion Loan 1957.	109½	109½	109½	109½
10,000	Conversion Loan 1958.	109¾	109¾	109¾	109¾

(x) Ex-dividende.

COURS de NEW YORK

ABITIBI · AM. TELEPHONE · GEN. ELECTRIC · U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec, Tél. : *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 2 MARS 1935 — Ventes : 279,480 parts

A				
Air Reduction ADN	112¾	112¾	112¾	112¾
Alaska Juneau JU	17⅞	17⅞	17¾	17⅞
Allied Chemical ACD	134½	134½	134½	134½
American Can AC	117¾	117¾	117½	117¾
American & For. P. AFW	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
American Loco ALO	13⅛	13⅛	13	13
American M. & F. AFX	20⅝	20⅝	20½	20½
American Radiator ADT	12⅝	12⅝	12½	12½
American Smelting AB	36⅞	37	36¾	37
American Sugar ASR	68½	69	68	68¾
American T. & T. T	105⅞	105⅞	105⅝	105⅝
American Tobacco B AT.B	80¾	81	80¾	81
American Water W. AWW	10⅞	10⅞	10¾	10¾
American Woolen WY	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Amerada ARC	55¾	55¾	55¾	55¾
Anaconda Copper C	10¼	10½	10⅛	10½
Atchison Railway A	41¾	41¾	41⅝	41⅝
Atlantic Refining AFI	23⅛	23⅛	23⅛	23⅛
Auburn Auto AAC	22	22	22	22
B				
Baldwin Loco B	2	2	1⅞	1⅞
Baltimore & Ohio BO	10¼	10½	10¼	10⅜
Barnsdall A BDL	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Bendix Aviation BEX	15	15	15	15
Bethleem Steel BS	27⅞	27⅞	27⅛	27¼
Bethleem Steel pfd BSpr	65¼	65¼	65¼	65¼
Borg. Warner BGW	33⅝	33⅝	32⅞	32⅞
Briggs Manufacturing BGI	29	29	28¾	29
Brooklyn M. T. BMT	41½	41½	41½	41½
Byers A. M. ABY	15⅛	15⅛	15⅛	15⅛
C				
California Packing CFP	41⅝	41⅝	41⅝	41⅝
Canada Dry DGL	10½	10½	10¼	10½
Canadian Pacific CP	11	11⅛	11	11⅛
Case J. I. CTM	57	57	56½	56⅞
Celanese Corp. of Am. CLZ	29⅝	29⅝	29¼	29¼
Cerro de Pasco CDP	44¾	44⅞	44⅝	44⅞
Chesapeake & Ohio CDP	42⅜	42⅜	42⅛	42⅛
Chic. M. & St. Paul ST	2	2	2	2
Chrysler K	36½	36½	35¾	36
Coca-Cola KO	179½	180	178½	178½
Colorado F. & I. CF	3	3	3	3
Columbia Gas CG	4⅞	4⅞	4¾	4⅞
Com. Solvents CV	21¼	21¼	21	21
Com. & South. CW	1	1	1	1
Congoleum COG	31	31	30½	30½
Consolidated Gas G	18¼	18¼	17⅞	17⅞
Continental Can CH	72	72	71½	71½
Corn Products CRF	65¼	65¼	64½	64½
Crucible Steel XA	19¼	19¼	19	19
Curtis Wright CWZ	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
D				
Dupont de Nemours DD	92⅞	93	92¾	93
E				
Eastman Kodak EK	122¼	122¼	122	122
Elec. Auto Lite ELO	24	24	24	24
Electric P. & L. EL	1¾	1¾	1¾	1¾
F				
Firestone pfd FIRpr	93⅝	93⅝	93⅝	93⅝
Freeport Texas FT	21	21⅝	21	21⅝
G				
General Asphalt AS	14¾	14¾	14¾	14¾
General Electric GL	23⅛	23⅜	23⅛	23⅜
General Foods GF	34½	35	34½	35
General Motors GM	29⅝	29⅞	29⅝	29⅞
Gillette Safety GIL	14	14⅛	14	14⅛
Gold Dust GK	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
Goodrich Tire GG	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
Goodyear Tire GOR	21	21	21	21
Graham Paige GHR	2¼	2¼	2¼	2¼
H				
Hudson Motors HMT	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
Hupp Motors H	2¼	2¼	2¼	2¼
I				
International Harvester HR	40	40	39¾	39¾
International Hy. El. A IPH	1½	1½	1½	1½
International Nickel N	23⅞	23⅞	23¾	23⅞
International Tel. & T. IT	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝
J				
Johns Manville JMP	46¾	46¾	46¼	46¼
K				
Kelvinator KLV	16¾	17¼	16¾	17¼
Kennecott KN	16⅛	16⅛	16	16
Kroger Groc'y KR	23½	23⅝	23½	23⅝
L				
Loew's Inc. LW	36	36⅛	36	36
Lorillard Tob. LOR	20¼	20¼	20⅛	20¼
M				
Macks Trucks MQ	23	23	22½	22⅞
McKeesport T. P. MV	98¾	98¾	98½	98½
Mexican Seaboard MSX	23¼	23¼	23¼	23¼
Montgomery Ward M	25¼	25⅜	25¼	25¼
N				
Nash Motors NSS	14⅞	14⅞	14⅞	14½
National Biscuit BI	26¾	26¾	26½	26½
National Dairy NPT	16⅞	17	16⅞	16⅞
National Distillers NAD	26⅞	27¼	26⅞	27
National P. & L. NPL	5½	5½	5⅜	5⅜
New York Central CN	16⅛	16⅛	15⅝	15¾
New Yorw New Haven V	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
Noranda Mines NML	35¼	35¾	35¼	35¾
North American NA	11⅜	11⅜	11¼	11¼
Northern Pacific NP	16¼	16¼	16	16
N. Y. Shipbuilding Corp. NSB	10	10	10	10
P				
Pac. Gas & E. PCG	13⅜	13⅜	13⅜	13⅜
Packard Motor PAK	4	4	4	4
Pennsylvania RR. PA	20½	20½	20¼	20⅜
Philipps Pete P	15	15	15	15
Public Service N. J. PUB	21⅞	21⅞	21⅞	21⅞
Pullman Inc. PU	47¼	47¼	47¼	47¼
Paramount Publix	3¼	3¼	3¼	3¼
R				
Radio Corp. R	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
Radio Keith RKO	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Remington R. RR	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
Reo Motor RY	3	3⅛	3	3⅛
Republic Steel RBC	11⅞	12	11⅞	12
Reynolds Tobacco RJR "B"	47¾	48	47¾	48
S				
St. Jos. Lead JO.	13½	13½	13¼	13½
Sears Roebuck S	33½	33⅝	33	33
Servel Inc. SVL	8⅝	8⅞	8⅝	8⅞
Socony Vacuum SOV	13	13⅛	13	13⅛
Southern Pac. SX	15	15¼	14¾	15¼
South Porto Rico PSU	24¼	24½	24	24
Southern Railway SZ	10	10	9⅞	9⅞
Standard Brands SB	17⅛	17¼	17⅛	17⅛
Standard G. & E. SG	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Standard Oil of C. SCD	29⅝	29⅝	29¼	29¼
Standard Oil N. J. J	39	39¼	38⅞	38⅞
Stone & Webster SW	3⅛	3¼	3	3¼
Schenley Distillers	26	26	25¾	25¾
Std. Oil of Indiana	24⅜	24⅝	24⅜	24⅜
T				
Texas Corporation TX	19¾	19¾	19½	19½
Texas Gulf Sul. TG	33	33	33	33
Timken Roller Bearing TKR	33	33	33	33
U				
Underwood Ell. UNX	58⅞	58⅞	58⅞	58⅞
Union Carbide UN	47	47⅜	47	47¼
Union Pacific UP	94	94	94	94
United Air Craft UAP	12⅜	12½	12¼	12¼
United Corporation U	2	2	2	2
United Fruit UF	81¼	81¼	81¼	81¾
United Gas I. UGI	10	10	10	10
United States Ind. Alc. UD	40¼	40⅛	40	40
United States Pipe & Fry CJ	17⅞	17⅞	17⅞	17⅞
United States Realty UZ	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
United States Steel X	32⅞	33	32⅝	32¾
V				
Vanadium VA	16¾	16¾	16¾	16¾
Vulcan Detinning VX	74	74	74	74
W				
Warner Bros P. WB	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Westinghouse Elec WX	38¼	38⅝	37¾	38⅜
Woolworth Z	55	55⅛	55	55⅛

Polices participantes à Taux Grandement Réduits

Nos bons de Protection et de Pension sont très attrayants et nos agents s'empresseront de vous soumettre notre échelle de prix et de vous aider en amis bien avisés, à choisir le plan qui vous convient. Mettez-vous en communication avec

M. J.-A. GIGUERE, 201, Edifice Lachance, 267 St-Paul, Qué

L'ASSURANCE-VIE

MONTREAL LIFE

BOURSE DE TORONTO
(Section des Mines)

(Cours fournis par J.-A. Hébert & Cie, agents de change, 65, rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone 2-2796)

Séance du 2 mars 1935

		Haut	Bas	Ferm.
1850	Acme Oil	21	21	21
600	Ajax Oil	85¼	85¼	85¼
14000	Algoma	6½	6	6¼
500	Ashley	18	18	18
8000	Astoria	4	4	4
12500	Bagamac	10	9½	9¾
5100	Barry H	6½	6	6
1500	Base Met	40	40	40
10200	Bear	17½	16¾	17¼
8000	Beattie	208	194	208
7350	Big Miss	38	35	38
20000	Bobjo	35	33	33
100	Bradian	225	225	225
2500	Bralorne	1040	1020	1040
500	B R X	20	20	20
4600	Buff Ank	320	305	319
8000	Buff Can	1¾	1⅝	1⅝
500	Bunk Hill	4½	4½	4½
1000	Cal & Edm	75	75	75
500	Cal Oil	8	8	8
12000	Can Mal	73	71	72
30000	Cen Pat	138	133	138
720	Chem Res	233	229	229
10900	Chibou	13⅛	12½	13
500	Clericy	3	3	3
300	Colum	8½	8½	8½
300	Coniagas	320	320	320
2600	Coniarum	242	240	242
800	Do Mines	4150	4100	4150
6500	Eldorado	136	130	136
5000	Falcon	399	395	398
13000	God's Lake	175	169	172
500	Goldale	17	17	17
1000	Gold Belt	39	39	39
1500	Goodfish	10	9	10
5500	Graham B	2½	2¼	2½
8700	Granada	14	13	13½
1300	Greene Sta	27½	27	27½
25000	Gunnar	85	82	83
1000	Halcrow	3¼	3¼	3¼
6500	Harker	7¼	7¼	7⅛
10000	Hollinger	2005	1975	2005
18250	Howey Go	106	102	106
10000	J M Cons	13½	12¾	13
2000	Kirk Cons	10	8	10
32100	Kir Lake	62	59¾	62
8000	Lakeland	1⅞	1¾	1⅞
1720	Lake Shore	5800	5700	5800
28000	Lee Gold	5½	4¾	4¾
10205	Little LL	715	700	710
11760	Macassa	261	255	258
10500	Man & E	5¼	4⅞	4⅞
2800	Maple L	9	8¾	8¾
705	McIntyre	4550	4500	4550
10200	McKen R L	131	125	130
27500	McMillan	28	24	28
5000	McVittie	30	30	30
44650	McWatts	135	130	133
1000	M'd Oil	18	18	18
1400	Min Cor	98	97	98
1000	Moff Hall	2½	2½	2½
1550	Murphy	½	½	½
3435	Nipissing	250	230	244
1825	Noranda	3575	3525	3575
4500	Nor Can	30	30	30
2400	Olga Oil	3¾	3¾	3¾
4000	Paymaster	19	18½	18½
8500	Pet Co Mi	2⅜	2	2
8775	Pick Cro	263	255	255
100	Pioneer	1110	1110	1110
10050	Premier	167	164	166
10500	Pros Air	260	215	250
3900	Read Auth	84	82	83
7400	Reno Gold	165	159	165
13000	Roche L L	9	8½	8⅝
25	Royalite	2175	2175	2175
6875	San Ant	510	485	510
500	Sarnia	2½	2½	2½
9500	Sheep Cr	117	110	115
3100	Sherritt	52	52	52
25545	Siscoe	326	320	323
1100	Sou Am Go	400	400	400
1520	St Anth	32	31	31
2000	Sud Bas	161	160	160
6000	Sud Cont	7	7	7
12100	Sullivan	63	62	62
25050	Sylvanite	262	250	260
18370	Teck H	456	435	456
300	Toburn	130	130	130
1000	Towagmac	25	24½	24½
23900	Ventures	106	102	104
6000	Wayside	10½	9¾	10
4500	White Eag	4⅛	3½	4
1000	Wiltsey C	6	6	6
4000	Wright H	960	960	960
	Total : 864 000.			
	Hors-liste:			
2000	Aldermac	8	7	7
21000	Brownlee	2	2	2
2500	Cen Man	6½	6½	6½
500	Home Oil	60	60	60
1500	K Town	27½	27	27
1500	Lake Ma	4	4	4
9500	Lebel Oro	5	4⅞	5
3500	Malrobic	2	1¾	2
14500	McLeod	2	1⅞	2
2000	N Hawk	2	2	2
2000	Oil Sel	4⅛	4	4
1200	Park Hill	29	29	29
100	Pend Ore	54	54	54
500	Porc Cro	3½	3½	3½
1000	Robb Mont	3	3	3
2000	So Keora	5	5	5
15900	Stada	21	20	20
3500	Sud Min	5¼	5¼	5¼
8000	Vickers	2½	2	2¼

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec).

Séance du 2 mars 1935

		Haut	Bas	Ferm.
25	Asbestos	8½	8⅜	8½
100	Ass Oil	10¼	10¼	10¼
557	Beauhar z	5⅛	5⅛	5⅛
5	Beld C pfd	120	120	120
230	B A Oil	15½	15¼	15¼
110	B C Pack	75	75	75
20	Can N P pfd	105¼	105	105
50	Can Dred	21⅜	21	21
60	Can Wine	6	6	6
25	City Gas	2	2	2
85	Comm Alco	80	75	75
25	Dist Seag	17	17	17
125	Dom Tar	6	6	6
25	Do pfd	69½	69½	69½
100	Home Oil	65	65	65
400	Imp Oil	16⅝	16½	16½
5	I Paints A	4¼	4¼	4¼
895	Int Pete	30½	30¼	30½
25	Melchers	8¾	8¾	8¾
5	Page Her	80½	80½	80½
125	Reg Knit	5	5	5
95	Thrift pfd	10	10	10
40	Walkerville	325	325	325
5	Walkers pfd	17¾	17¾	17¾
	Mines:			
1700	Big Miss	40	37	40
750	Bulolo	3800	3605	3800
1700	Cart Mal	2½	2½	2½
2000	Cast Treth	66	66	66
50	Dome	4050	4050	4050
225	Falcon	400	395	400
1000	Greene Stab	27	27	27
2000	J M Cons	13¼	13¼	13¼
625	Lake Shore	5775	5725	5775
2000	Lebel Oro	4¾	4¾	4¾
250	McIntyre	4550	4500	4550
1695	Noranda	3575	3500	3575
200	Pickle Cr	260	260	260
32400	Que Gold	23	22	22
6325	Read Auth	85	83	85
11905	Siscoe	325	320	325
7119	Sullivan	63	61	61
65	Teck Hugh	450	435	450
500	Towagmac	25	25	25
1125	Wright H	985	955	985
	Hors-liste:			
200	Abitibi	125	125	125
10	Brew Corp	3¼	3¼	3¼
75	Can Malt	30¼	30¼	30¼
80	Cons Pap	165	165	165
20	Can P & P pfd	4¼	4¼	4¼
125	Ford A	29⅜	29⅜	29⅜
205	Royalite Oil	2245	2240	2245
	Mines hors-liste:			
100	Can Mal	70	70	70
800	Cent Pat	136	135	136
5400	Duparquet	11	10⅞	11
300	Eldorado	130	130	130
200	Howey	107	105	105
2100	Macassa	262	260	260
1400	McWatts	135	130	135
1100	San Ant	500	495	500
900	Sherritt	50	50	50
4300	Stadacona	20½	20	20

CHARBON

Charbon sec et brillant, sans poussières, reçu tous les jours directement des mines dans des chars fermés.

PRIX D'ETE

LACHANCE & Frère

211, rue Dorchester, Tél. 3-3521

Charbon, Coke, Huile et Bois de chauffage

JEAN TURGEON
AVOCAT
81 rue St-Pierre
Tél. 2-8023 QUEBEC

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Liquidateurs de faillites
147, côte de la Montagne, QUEBEC

BOULET & BOULET, C.A.
Comptables Agréés
Chartered Accountants
J.-W. BOULET, C. A., Syndic Licencié.
G.-H. BOULET, C. A.
Edifice BANQUE CAN. NATIONALE
71, rue St-Pierre, Québec.
Chambre 512 Téléphone 5479

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal)

Séance du 2 mars 1935

Obligations du Dominion:	Off.	Dem.
2 1-2 15 Oct 1939	100½	..
3 15 Oct 1942	102¼	103¼
3 1-2 15 Oct 1944-49	101¾	102½
4 15 Oct 1935	101¼	..
Do 1939	106½	107½
Do 1943-45	105¾	106¾
5 1-2 1 Dec 1937	110¼	111¼
4 15 Oct 1947-52	104¾	105¾
5 1 Mar 1937	107	108
5 15 Oct 1943	113	114
4 1-2 1 Sep 1940	110¼	111¼
4 1-2 1 Oct 1944	110¼	111¼
4 1-2 1 Feb 1946	110¼	111¼
4 1-2 1 Nov 1946-56	108¼	109¼
Do 1947-57	108¼	109¼
Do 1948-58	108¾	109½
Do 1949-59	108¾	109½
5 15 Nov 1936	105¼	106
5 1 Nov 1941	112	113
Garanties par le Dominion:		
C N R 3 1945-50	98	99
Do 4 1-2 1951	111¼	112¼
Do 1935-54	103½	104½
Do 1956	111½	112½
Do 1957	110¾	111¾
Do 4 3-4 1955	114½	115½
Do 5 1954	115	116
Do 1949-69	116¼	117¼
Provinciales:		
Alberta 6 1947	107¼	109¼
C B 5 1-2 1945	100½	102½
Manitoba 6 1947	107½	109½
N B 4 1-2 1961	107½	109
N E 4 1-2 1960	109⅜	111¾
Ont 4 1-2 1949	108¼	109¾
Do 4 1962	104½	106½
Que 4 1-2 1963	111¾	113¼
Do 4 1954	104	106
Sask 5 1-2 1952	100½	102½
Compagnies:		
Abitibi 5 1953	34	36
Beauhar 6 1959	74	..
Do 5 1-2 1973	96	98
Do 5 1973	59	62
Bell Tel 5 1955	110	112
Can Cem 5 1-2 1947	101½	103½
C P R 5 1954	103½	105½
Can Steams 6 1941	44	46
Cons Pap 5 1-2 1961	18	20
Duke Price 6 1966	98	101
Gat Pow 5 1956	89	91
Do 6 1941	80	84
Gen Steel W 6 1952	95	97
Int H Elec 6 1944	37	40
M L H & P 5 1970	106	107½
Do 1951	105½	107
Mtl Tram 5 1941	98½	100½
Do 4 1-2 1955	74	78
Do 5 1955	78½	80½
Price Bros 6 1943	99	101½
Que Pow 5 1968	103½	105½
Shaw W & P 6 1937	101	103
Do 4 1-2 1970	95½	98
Do 5 1970	102	104
United Secs 5 1-2 1952	78¾	80½

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 106, côte de la Montagne, Québec.

Séance du 2 mars 1935

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	41½	41½
Am Cyanam B	16⅝	16⅞
Am Gas & Elec	18⅝	18⅞
Am Superpower	11-16	⅞
Brazilian	8¾	8⅝
Cities Service	1	1
Cons Gas of Balt	58¼	58¼
Cord	3⅜	3⅜
Distc & Co Ltd	17	16⅞
Elec Bond & Share	4¾	4⅝
Ford of Can A	29¾	29¾
Ford Motors	7¾	7¾
Gulf Oil	56	56¼
Hiram Walker	29⅞	29⅞
Imperial Oil	16¾	16¾
Int Mining	15	15
Memphis Gas	38¼	38¼
National F & Gas	13⅛	..
Niagara & Hudson	3⅛	3⅛
Penn Road R Y	1⅝	1⅝
St Regis Paper	1¼	1¼
United L & P	¾	¾

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 2 mars 1935

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	-	-
Do B	6 ¾	-
Do C	2.75	2.80
Do D	4 ¼	4 ¾
Cdn Int Trust	4 ½	5
Cdn Inv Fund	3.30	3.55
N A Trust 1953	1.80	-
Do 1955	2.14	2.19
Do 1956	2.12	2.17
Do 1958	2.15	2.25
Cumulative Tr	3.55	3.65
New Corp Tr Cum	2.15	2.20
Do Dist	2.15	2.20
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.20	1.25

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 2 MARS 1935

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Ferm.	Off.	Dem.
	Argentine 6 1961	..	..	..	94¾	95
23000	Australia 5 1955	102⅞	102⅞	102	102⅛	102½
1000	Belgium 6 1-2 1949	107⅜	107⅜	107⅜	107¼	107¾
3000	Do 6 1955	105½	106	106	105	106⅜
	Bolivia 7 1958	..	..	..	5⅛	5½
	Brazil 6 1-2 1957	..	..	..	26	27
	Do 7 1952	..	..	..	26⅛	27¼
	Do 5 1951	..	..	..	61	62
	Brisbane 5 1958	..	..	..	96	96⅜
	Buenos Aires 6 1961	..	..	..	67	..
7000	Chile 6 1961	12¾	13	13	13	13¼
	Colombia 6 1961	..	..	..	29	31
	Cund'ca 6 1-2 1959	..	..	..	11	11¼
2000	Canada 5 1952	113⅛	113¼	113¼	112⅞	113
	French 7 1-2 1941	..	..	..	189	190
	Do 7 1949	..	..	..	186	..
4000	German 5 1-2 1965	34	34	33⅞	33¾	33⅞
	Haiti 6 1952	..	..	..	82⅛	85
10000	Italy 7 1951	91	91	90½	90	90⅞
16000	Japan 5 1-2 1965	82	82¼	81¾	81¾	82¼
	Medellin 6 1-2 1954	..	..	..	8⅜	9
3000	Milan 6 1-2 1952	80⅞	80⅞	80⅞	80⅝	..
	New South Wales 5 1957	..	..	..	100 ½	101⅝
	Parana 7 1958	..	..	..	14¼	..
49000	Peru 6 1960	9	9⅛	8⅞	8⅞	9
	Poland 6 1940	..	..	..	78⅛	79
1000	Do 7 1947	125	125	125	125½	126½
	Rio Jan 6 1-2 1959	..	..	..	15	16
	Do 1953	..	..	..	16⅛	17
	Rio G Do C 6 1968	..	..	..	19¾	20⅜
	Rome 6 1-2 1952	..	..	..	81¼	82
	San Paulo 7 1940	..	..	..	84½	86¼
	Serbs 7 1962	..	..	..	30	36½
	Soissons 6 1936	..	..	..	170	..
	United K 5 1-2 1937	..	..	..	110⅛	111⅞

EN MARGE DU MARCHE DES OBLIGATIONS

(Suite de la page 6)

des petits épargnants bien entendu. Et c'est en ne perdant pas des yeux cet aspect du problème que s'éclaire l'attitude du nouveau premier ministre de l'Ontario dont tous les actes tendent à couler dans l'opinion publique le parti conservateur qui le précéda si longuement au pouvoir et qui est coupable, d'après lui, de tous les maux économiques dont souffre sa province. Mais en toute équité, la responsabilité des erreurs d'un gouvernement ne disparait pas avec la chute de ce gouvernement. Elle subsiste, pleine et entière. Les nouveaux administrateurs peuvent fort bien en charger leurs prédécesseurs; cela n'empêche qu'ils ne peuvent l'esquiver et qu'ils doivent faire face à la musique. Les erreurs de jugement sont imputées au parti adverse ? C'est de bonne guerre ! La responsabilité de la province ne s'en va pas pour tout cela. Le Financial Post, de Toronto, qui a pourtant des vues assez larges sur ce sujet écrivait la semaine dernière : "On est toujours porté en temps de crise à faire porter au gouvernement la responsabilité de telle ou telle chose, mais il y a des responsabilités auxquelles un gouvernement ne peut pas échapper". Et le Post cite l'extravagance des emprunts municipaux de l'Ontario.

Nous sommes amenés à faire ces remarques non seulement à cause de l'attitude détachée du porte-parole de M. Hepburn en ce qui concerne les grandes lignes du problème des emprunts municipaux en souffrance mais aussi par suite du rapport Bradshaw sur l'état financier des municipalités ontariennes de la frontière, notamment celles de Sandwich et de Riverside. Il y a quelques jours, nous avons donné les conclusions du rapport Bradshaw. Rappelons-les brièvement : réduction de 75 pour cent du capital original et réduction de 5.5 à 3 pour cent dans le taux d'intérêt sur la balance de 25 pour cent dans le cas de Sandwich-ouest. Réduction de 66 2-3 pour cent du capital et de 5.8 à 3 pour cent dans le taux d'intérêt pour Sandwich-est. Réduction de 50 pour cent du capital et de 5.8 à 3 pour cent dans les intérêts pour Riverside. Finalement, réduction des intérêts seulement dans les cas de Windsor-est, La Salle, Tecumseh et Scarboro.

Les obligataires ont naturellement sursauté en entendant parler d'une réduction dans leur capital original allant jusqu'à 75 pour cent pour Sandwich-ouest et jusqu'à 50 pour cent pour Riverside. Il y a de quoi. Le rapport Bradshaw n'a pas encore été adopté par le gouvernement de l'Ontario mais l'enquête a été conduite à la demande expresse de ce gouvernement et sa direction en avait été confiée à un homme hautement qualifié, lui-même président d'une importante compagnie d'assurance et dont la compétence ne laisse aucun doute. "Comment imaginer que l'on puisse perdre à ce point le contrôle des dépenses municipales pour en venir à une situation aussi désastreuse ?" demande le Financial Post. Ce journal ajoute que les conclusions de M. Bradshaw sont basées sur la capacité actuelle de paiement des municipalités de Sandwich et de Riverside et qu'il ne devrait être rien conclu de définitif avant que l'on étudie aussi attentivement les perspectives d'avenir des municipalités intéressées. Ce serait une injustice criante que de répudier les trois-quarts d'une dette municipale en profitant des conditions les plus mauvaises d'une crise et en ignorant à dessein les chances d'un relèvement futur de la municipalité. Mais l'honorable M. Croll insiste pour régler définitivement tous les cas de municipalités en souffrance de l'Ontario d'ici douze mois en laissant se débattre débiteurs et créanciers sous l'oeil paterne du gouvernement.

C'est ce qui nous faisait dire au début de cette chronique que le problème des emprunts municipaux en souffrance était heureusement considéré sous un angle différent dans le Québec et dans l'Ontario. Il y a tout au fond une question de stricte équité. Si l'on considère le nombre des municipalités en défaut dans notre province, la situation n'est guère réjouissante chez nous ; mais cette situation est beaucoup moins mauvaise si l'on tient compte du montant en jeu. Les chiffres officiels donnent une somme globale de $98,500,000. d'emprunts municipaux en souffrance dans l'Ontario, soit 19.5 pour cent de la dette municipale de cette province. Dans le Québec, les emprunts municipaux en souffrance sont de $15,000,000 en tout, soit 3.8 pour cent seulement de la dette municipale de notre province. La Commission Municipale de Québec ne veut pas réorganiser maintenant les finances des municipalités en défaut. Elle préfère, avec raison, contrôler les administrations sous sa tutelle et autoriser, en autant que possible, les paiements des arrérages d'intérêt suivant les taux établis lors des emprunts, ou les paiements courants suivant les taux précédents, quitte à déterminer plus tard ce qui devra être fait pour remettre sur pied les municipalités les plus malades. La semaine dernière, de nouveaux paiements d'intérêt ont été annoncés par les commissions scolaires du Village de Jonquière, de St-Michel de Mistassini, du Canton Bourget, de Black Lake et de Royal-Roussillon de même que par les corporations municipales du Canton Bourget et du Village de Macamic. Grâce à cette méthode de procéder, les municipalités régleront petit à petit leurs arrérages d'intérêt et, pour avoir honoré du mieux qu'elles auront pu leurs engagements, trouveront sans nul doute des obligataires plus conciliants pour reporter à plus tard les échéances de principal lorsque le moment sera venu de régler tout cela. Leur crédit futur en bénéficiera tandis que celui des municipalités de l'Ontario menace, avec les mesures dont il est question plus haut, de sombrer à tout jamais. Et si nous avons dans quelques années trois ou quatre municipalités qui ne pourront être remises sur pied sans l'aide du gouvernement, il est à souhaiter que ce dernier intervienne pour corriger des erreurs commises qui ne se répéteront plus à l'avenir. Le règlement équitable du problème des emprunts municipaux en souffrance dans le Québec, tout en n'affectant pas le crédit de la province, aura pour effet de placer nos valeurs municipales au premier rang de celles du pays, position qui appartenait jusqu'à ces dernières années aux valeurs de l'Ontario.

Province de Québec
District de Québec
No. 30406.

COUR SUPERIEURE

Dame ANTONIA DUBE
Demanderesse,
vs
J.-EDMOND GOULET,
Défendeur.

Avis public est par les présentes donné, que les biens meubles et effets mobiliers saisis en cette cause, en vertu d'un bref de fieri facias seront vendus en vertu du même bref le quatorzième jour de Mars mil neuf cent trente cinq à deux heures et demie de l'après-midi au No. 111 Côte de la Montagne en la Cité de Québec, Chambre No. 29.

Les dits biens meubles consistant en pupitre, malle à main, carabine, canne de pêche et différents articles pour la chasse et pour la pêche, etc.

Le tout suivant la loi.

Québec, 2 mars 1935.

G. DEMERS,
H. C. S.

AU TOURNANT DE LA MARÉE

La marche rétrograde de l'assurance-vie en cours, est arrêtée. On s'attend à une hausse en 1935

Lors de l'assemblée annuelle de la Montreal Life Insurance Company, le président, Monsieur Arthur P. Earle, a fait allusion à quelques problèmes nationaux, dont la solution s'impose au Canada avant le retour à la véritable prospérité. Tout d'abord la situation féroviaire que nos législateurs hésitent à attaquer hardiment. M. Earle estime que nous pourrions faire un meilleur usage des soixante-dix millions que nous jetons à fonds perdus, pour le seul avantage de posséder un chemin de fer. Il est évident qu'une amélioration, sinon une cure complète, résulterait de l'unification de nos réseaux, telle que préconisée par M. Beatty. Le problème féroviaire ressemble à la température: tout le monde en parle, mais personne agit pour la régler.

LE COUT DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE RETARDE LA PROSPÉRITÉ

M. Earle déplore le coût excessif de notre administration gouvernementale et le fait que ce coût augmente au lieu de diminuer. Si l'unification féroviaire est à désirer pour le bien de nos réseaux, l'unification de nos gouvernements l'est davantage. Les Provinces Maritimes pourraient se réunir en un seul gouvernement, et de même les trois Provinces des Prairies.

Le président de la Montreal Life fait également allusion à la situation déplorable de la dette municipale, causée par expansion exagérée, par extravagance et, en certains cas, par malversation. Il remarque que dans la province d'Ontario seulement, les municipalités sont retardataires pour le paiement d'environ $100,000,000 de leurs obligations. D'autres municipalités sont sur le point de cesser leurs paiements. Les impôts municipaux en sont arrivés à leur point de saturation. M. Earle s'alarme de ce que les conseils administratifs de certaines municipalités essayent d'obliger les détenteurs de leurs obligations à abaisser le taux de leurs intérêts. Cette agitation comporte de graves dangers. Les obligations municipales ont été achetées avec les épargnes de gens économes. Ces fonds ont été employés à la construction de routes, d'égoûts, d'aqueducs, d'écoles, d'hôpitaux, etc. Tous les contribuables des municipalités emprunteuses ont profité de ces entreprises publiques. L'argent a été prêté à des conditions convenables aux emprunteurs comme aux prêteurs. Toute atteinte de répudiation s'attaque aux économies. Pourquoi John Smith, résidant à Toronto, prêterait-il à une municipalité étrangère ses épargnes laborieusement accumulées, s'il doit être puni pour avoir agi ainsi?

L'ASSURANCE EN COURS EST EN HAUSSE

M. Earle déclare que l'assurance-vie en cours au Canada a diminué de $375,000,000 durant les trois dernières années; mais que cette regression a pris fin et qu'il espérait une hausse de l'assurance en 1935. L'Assurance-Vie Montreal Life a été favorisée d'une augmentation de ses assurances en cours durant l'année 1934. Les affaires nouvelles accusent un surplus de 22 pour cent sur celles de l'année précédente.

L'actif de la Compagnie est en plus-value de $217,430.34 et la Reserve contre les Polices a été augmentée de $130,395.92. Le taux moyen des intérêts perçus sur ses placements en 1934 s'établit à 5.51 pour cent.

L'Assurance-Vie Montreal Life a créé un fond de réserve de placements capable de porter à leurs strictes cotes du marché les valeurs qu'elle détient; et la Compagnie se prévaut d'un surplus substantiel au-dessus de son passif intégral et de son capital.

Les taux des primes avec participation aux bénéfices ont été abaissés considérablement par la Compagnie, en 1933, et ce fait, joint à l'attrait de ses polices à rentes viagères, explique l'augmentation importante de ses affaires en 1934.

PAIEMENTS SANS DELAI

La Montreal Life Insurance Company, au seuil de l'année de son jubilé d'argent, possède un actif de $5.563,545.65 et des assurances en cours au montant de $37,266,461. Elle s'est fait une réputation enviable pour la rapidité du paiement de ses obligations envers les détenteurs de ses polices ou les bénéficiaires. La Compagnie émet toute la gamme des polices d'assurances-vie, annuités, rentes viagères et bons de protection, toutes à taux modiques.

Monsieur Earle, très optimiste en ce que concerne l'avenir de la Compagnie, exprime l'opinion que les divers départements enregistreront des gains importants en 1935.

Monsieur William S. Walton, de Toronto, a été élu membre du Conseil d'Administration. Les Conseillers ont voté des remerciements aux agents aux fonctionnaires et aux Employés de la Compagnie, pour les services loyaux et efficaces qu'ils ont rendus à la Compagnie durant l'année écoulée.

L'AGENT SECRET X-9 — Par Dashiell Hammett

Episode No C-22

Copyright King Feature.

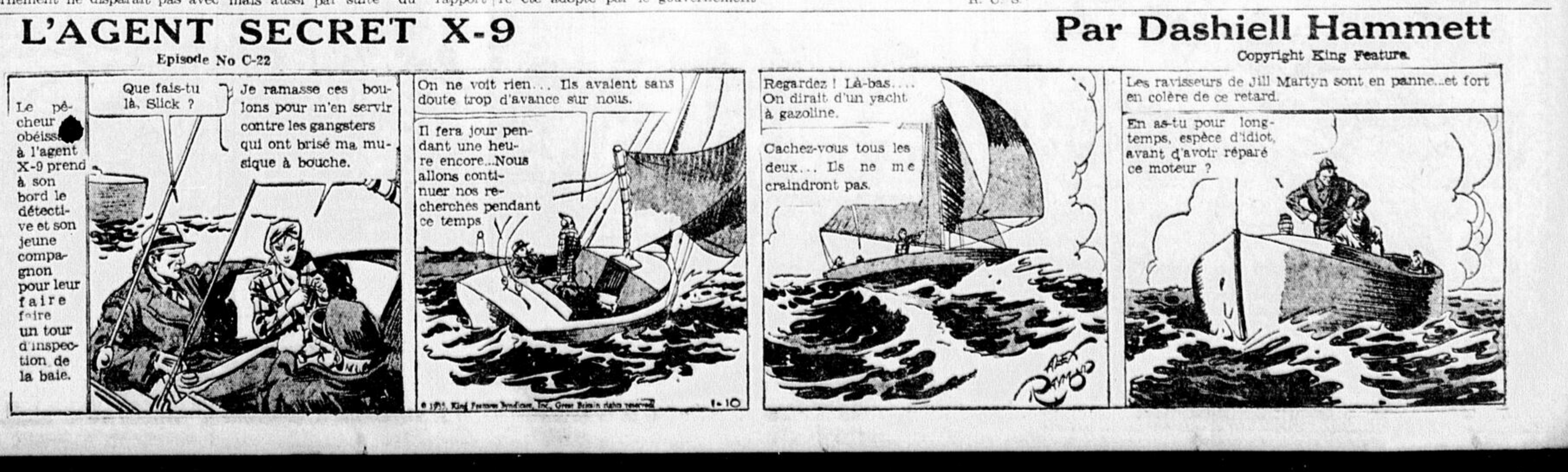

D'une nuit à l'autre

Cette fameuse question!

Les arbitres ont une tâche bien ingrate à remplir et nous les en plaignons bien sincèrement. Il est souvent beaucoup plus difficile d'arbitrer une partie de hockey que d'en être le héros, chacun le reconnait, mais, la médaille a un revers et on y reconnait beaucoup plus de gens.

Les "officiels" fournissent le sujet de la conversation sportive depuis quelque temps et surtout en ce qui a trait au Circuit Dominical tout simplement parce que le bureau de direction de cette ligne n'a pas voulu accéder à la demande de ceux qui désiraient avoir justice et surtout satisfaction. On demandait de retenir les services d'arbitres étrangers à la ville et de Québec et, par conséquent, parfaitement neutres. On s'en tint au statu quo et même après que les officiels n'eurent pas donné satisfaction lors de la première joute Laval-Anglo. Cette décision provoqua un mécontentement sérieux chez un groupe sportif important dont le club est en train de remporter le championnat et mérita la désapprobation de la grande majorité des "supporteurs" de la Railway-Paper. Et ce qui est pis elle donna lieu à de belles scènes hier après-midi et retarda la fin d'une joute d'environ une heure.

Ce serait si facile...

et il en coûterait si peu pour contenter tout le monde que d'accéder à la demande générale en retenant les services d'officiels étrangers. Personne ne pourrait accuser ces derniers de parti pris (ce n'est pas là une mince accusation) et rien ne pourrait les... impressionner. Ce serait de plus répondre à un principe qui est en train de se généraliser partout et qui donne entière satisfaction. Un exemple entre mille.. les parties de championnat du Bas St-Laurent qu'a dirigées Alphonse Martineau, dimanche dernier et hier.

Les étrangers se sentent plus à leur aise quand ils ont la direction d'une partie. Ils sont certainement plus aptes à juger froidement d'une question et surtout à se faire obéir des joueurs. Voilà des arguments qui parlent par eux-mêmes.

Les directeurs de la Railway-Paper n'ont certainement pas de conseils à recevoir de personne mais ils devraient du moins écouter la voix de la masse des fervents du hockey.

L'incident d'hier

Après que Gérald Brodeur eut lancé son bâton à Antoine Gauthier pour l'empêcher de scorer dans la troisième période de la rencontre Laval-Anglo les arbitres ne purent régler ce cas qu'après quinze bonnes minutes et après avoir changé leur décision à plusieurs reprises. Et pourtant n'y a-t-il pas un règlement du hockey amateur qui dit: "Quand un joueur du côté attaqué, y compris le gardien de buts, lance délibérément son bâton vers la rondelle, l'arbitre doit immédiatement accorder un point au côté attaquant et le jeu doit être recommencé au centre de la glace comme si un point avait été normalement compté; le joueur du côté attaquant qui fut le dernier en possession du puck se voit donner le crédit d'un but". Voilà le règlement que les arbitres avaient à appliquer hier après-midi. Ils ont jugé que Brodeur n'avait pas lancé son bâton "délibérément" et lui donnèrent une punition de dix minutes. Voilà tout de même une punition très forte pour un délit supposé non intentionnel: c'est qu'on devait tout de même avoir une arrière - pensée. Et dire qu'on prit tant de temps pour en arriver là.

L'officiel (celui qui semblait en charge de la partie) s'était bien préparé à ce résultat par des décisions ridicules qu'il rendit notamment au cours de la deuxième reprise. Un vote populaire fut tacitement pris et la foule hua copieusement celui qui avait soulevé son ire.

MAURICE CHRETIEN.

BOXE A L'A.S.Q.

Séance d'entrainement ce soir à l'Association Sportive de Québec, sous la direction de l'instructeur Arthur Giroux. Une assemblée des boxeurs sera tenue au cours de la soirée.

Carabins et Papetiers annulent 2-2 en 90 minutes

Cette seconde partie de la série finale du Circuit Dominical fut "sensationnelle". — Les deux équipes se livrèrent une lutte très rapide et très contestée. — "Guidoo" Roy scora les deux points de l'Anglo dont l'un avec l'aide de Hamel. — Bolduc fut le héros de la rencontre devant les filets des Papetiers. — Gérin et Charland comptèrent pour le Laval avec l'aide de Larochelle et de Cliche. — Gérald Brodeur écrivit le premier chapitre d'une "longue" histoire.

5,000 AMATEURS ETAIENT PRESENTS

(Par MAURICE CHRETIEN)

Les Carabins et les Papetiers se sont encore livré une lutte sensationnelle hier après-midi dans la deuxième joute de la série de championnat du Circuit Dominical. Ils annulèrent au score de 2 à 2 après 90 minutes de jeu dont 30 minutes de supplémentaire. Le Laval conserve donc son avance d'une partie sur l'Anglo et les deux clubs devront recommencer la partie d'hier:

Sensationnelle! Mais la joute le fut à plus d'un point de vue:

1o. Tout d'abord, plus de 5,000 personnes avaient envahi l'arena pour assister à une rencontre prometteuse de sensations, beau jeu et incidents. Cette joule manifesta toutes sortes de réactions: ici, c'était des applaudissements en salve, ici, un long "ch-o-o", ici un "ah" de désappointement, et enfin vers 6 heures et 5, un soupir de délassement.

2o) La partie dura 3 heures et 30 minutes: soit 90 minutes de jeu et 120 minutes de repos, de hors-jeu et surtout... de discussions.

3o) Le jeu fut de qualité tout à fait supérieure et les deux clubs donnèrent une excellente exhibition. Le Laval se montra nettement supérieur à l'attaque mais Bolduc se chargea de tenir la baiance en équilibre par sa tenue phénoménale devant les buts de l'Anglo.

4o) Sensationnelle! Mais oui, par la façon dont les arbitres s'acquittèrent de leur tâche.. Nous reviendrons sur ce sujet dans une autre colonne.

Les Carabins ont joué une excellente partie et méritaient certainement la victoire. Ils eurent l'avantage du jeu pendant la majeure partie de la joute et notamment dans la première période alors que les Papetiers ne purent pénétrer dans le territoire adversaire qu'à de rares opportunités. Les lignes d'attaque du Laval fonctionnaient à merveille et les deux trio Gauthier - Larochelle-Gérin et Desbiens-Charland-Munro se montrèrent nettement supérieurs à ceux qui leur furent opposés. Bill Shink fut utilise dans les moments psychologiques et fit du bon travail. Antoine Gauthier, Cliche et Dufresne furent solides sur la défensive et protégèrent bien leur forteresse: les deux premierss se monhrèrent en plus rès dangereux en faisant de longues incursions dans la zone ennemie. Le jeune Dion se distingua également et sut se faire applaudir en bloquant des coups très durs et difficiles; on le déjoua à deux reprises mais alors il était réduit à l'impuissance.

Bolduc, le froid gardien de buts de l'Anglo, fut encore l'étoile de la partie, A certains moments, les Carabins l'inondaient de lancers de tous les angles, mais avec une précision toute mécanique il parait tous les coups: il reçut deux fois plus d'"essais" que Dion et ne se laissa prendre en défaut que deux fois. Il fut cependant très bien protégé par Nadeau, Keiller et Leclair.

Maurice Gérin donna l'avantage aux Carabins dans la première période quand il scora un point "à la façon classique" après avoir reçu une passe précise de Larochelle. Ce point couronnait une belle série d'attaques de la ligne V. Gauthier-Larochelle-Gérin.

Les Papetiers débutèrent lentement dans la seconde période mais le fameux trio Roy-Hamel-Brodeur se réveilla soudain pour déclencher une offensive qui lui rapporta deux points. Roy scora le premier avec l'aide de Hamel. il fut chanceux car il échappa la rondelle pendant que Dion se trouvait étendu sur la glace: le palet dévia sur un bâton et franchit lentement la ligne des buts. Cinq minutes plus tard, au cours d'une nouvelle mêlée, "Guidoo" s'empara de la rondelle, contourna les buts si rapidement que Dion ne put l'empêcher de faire passer le puck entre sa jambière et le poteau de la cage.

Les Carabins se remirent vite à l'ouvrage et n'eurent de cesse que Willie Charland eut reçu une magnifique passe de Cliche pour égaliser les chances avec un lancer de près. Ils continuèrent à attaquer et à menacer Bolduc de tous côtés. La troisième période tirait à sa fin quand se produisit le fameux "incident" de la journée. Antoine Gauthier venait de profiter d'une ouverture pour attaquer: il était à quelques pieds des buts de Bolduc quand Brodeur s'alança sur lu tête première, et en lui adressant son bâton. Après avoir changé d'idée plusieurs fois, les arbitres n'accordèrent pas de point au Laval mais administèrent une punition de 10 minutes à Brodeur.

Les deux équipes durent donc fournir du jeu supplémentaire mais ne purent compter pendant ces 30 minutes. Les joueurs donnaient des signes évidents de fatigue mais n'en donnèrent pas moins une performance de qualité.

ALIGNEMENTS

Laval	Anglo
Dion	Bolduc
A. Gauthier	Leclair
Cliche	Nadeau
Larochelle	Quinn
V. Gauthier	Amy
Gérin	O'Connell

Subs: Laval: Dufresne, Charland, Desbiens, Shink, Munro, Charette et Gagné.

Subs: Anglo. Roy, Hamel, Brodeur, Keiller, H. Gauthier et Cloutier.

Arbitres: Paquet, Derouin.
Officiels: St-Pierre et Huot.

SOMMAIRE

1re période:
1—Laval, Gérin (Larochelle). 13.28
Punitions: Roy, Cliche, Leclair, et Charland.
2e période.
2—Anglo, Roy (Hamel) 8.31
3—Anglo, Roy. 13.53
Punitions: Nadeau, Amy, Munro, Gauthier, Leclair et Charland.
3e période:
4—Laval, Charland, (Cliche).... 5.00
(Incident.)
Punitions: Leclair, Keiller, Hamel, Shink, Brodeur (10 min.), Punition: Amy.

SUPPLEMENTAIRE

Aucun point.
Punitions: Larochelle, Nadeau.
2e supplémentaire:
Aucun point. Punition. aucnune.
3e supplémentaire: aucun point.

AMERKS PASSES AU BLANC PAR 6-0

Toronto, 4. — (P.C.) Les Toronto Maple Leafs ont encore augmenté leur avance sur les Montreal Maroons, dans la section canadienne de la N. H. L., samedi, en imposant un bon blanchissage aux New York Americans au score de 6 à 0. La "kid line" des Leafs fut responsable de trois des six points des vainqueurs.

SOMMAIRE

Première période
1—Toronto, Conacher (Clancy) 4.05
Punition : Aucune.
Deuxième période
2—Toronto, Thom (Kelly) . . . 15.37
3—Toronto, Boil (Thoms) . . . 18.21
Punitions : Horner, Smith.
Troisième période
4—Toronto, Kelly (Cotton) . . 4.43
5—Toronto, Conacher (Primeau, Jackson) 13.55
6—Toronto, Jackscon (Horner) 15.14
Punition : Hollett.

LE ROUSSEAU

Le club de hockey Rousseau a défait le club de la Marine de Bienville, au score de 4 à 2, hier après-midi. Le Rousseau profite de l'occasion pour lancer un défi à tout bon club pour jouer un soir de cette semaine, et spécialement au Beauport, au Bienville, au Courville, au C. D. G., au St-Romuald, au Lauzon, au St-Raymond, au Pont-Rouge. Informations, R. Turcotte, 54, Côte de la Montagne, tél. 2-8066.

"SPORTRAITS"

par Chuck Templeton

Marcel RAINVILLE

La vitesse et la précision sont les principaux atouts de ce brillant joueur de tennis montréalais.

Chaque année, depuis 1929, il s'est qualifié pour faire partie de l'équipe canadienne de la série Davis.

C H U C K TEMPLETON

L'ILE MALIGNE ELIMINE LE SHAWINIGAN EN DEUX RENCONTRES AU TOTAL DE 12 A 5

Chicoutimi, 4. — (De notre correspondant) L'Ile Maligne, champion de la ligue du Lac St-Jean, a éliminé le Shawinigan en le battant par 6 à 3 dans une partie jouée hier après-midi, à l'Aréna de Kénogami-Jonquière. Il gagne la série par 12 à 5. Il avait enregistré une autre victoire, à Shawinigan, jeudi dernier, par 6 à 2. Le club du Lac St-Jean a nettement déclassé son adversaire dans tous les départements: meilleur jeu d'ensemble, plus de rapidité, une défense très solide. Une foule considérable a assisté à la partie et n'a pas ménagé ses applaudissements aux belligérants. Les Shawiniganais ont joué cependant avec brio, mais ils avalent affaire à plus fort qu'eux. L'Ile Maligne devra faire face maintenant au Trois-Rivières, et nul doute qu'il fera briller hautement les couleurs du Lac St-Jean.

LE BEAUPRE REMPORTE LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DU COMTE DE MONTMORENCY

La dernière partie de la série éliminatoire, jouée à l'Aréna de Québec jeudi soir dernier, se termina par une autre victoire du club Beaupré sur son redoutable adversaire Les Mousquetaires, de Ste-Anne de Beaupré. Environ 1,500 personnes assistèrent à cette dernière partie.

Le Beaupré prit l'avantage au début, mais deux minutes avant la fin, on était à chances égales. Après six minutes, dans la période supplémentaire, St-Hilaire, du Beaupré, trouva la défense ennemie et logea le disque derrière Boissonneault à la grande joie des supporteurs du Beaupré. Tous les joueurs se distinguèrent à tour de rôle.

Pour le Beaupré, Beaumont, ancien joueur de la Railway Paper, bien secondé par Larsen, fut un pilier sur la défense. Picard, centre du Beaupré, joua une grosse partie, flanqué de Gauthier et de Harvey; cette ligne donnait la frousse aux supporteurs du Ste-Anne. Du côté du Ste-Anne, Godbout, Fortier, Lavoie, très bons patineurs, firent un travail énorme pour voir Deschênes, du Beaupré, annuler presque tous leurs efforts.

Voici le détail de la série :

1ère partie : Beaupré 0, Mousquetaires 2.

2e partie : Mousquetaires 0, Beaupré 2.

3e partie : Beaupré 4, Mousquetaires 3.

Total des points : Beaupré 6, Mousquetaires 5.

Voici maintenant le détail de la partie de jeudi :

Première période
1—Beaupré, Picard 16.42
Punitions : Harvey, Godbout et Chouinard, majeure.

Deuxième période
2—Beaupré, Beaumont 2.12
3—Ste-Anne, Bolduc 5.18
4—Ste-Anne, Fortier 7.25
Punitions : Bolduc, Fortier.

Troisième période
5—Beaupré, Gauthier (Harvey-Picard) 16.25
6—Ste-Anne, Godbout (Dufresne) 17.50
Période supplémentaire
7—Beaupré, St-Hilaire 6.06

AU CLUB HURON

Il y aura une grande soirée costumée à la salle du Club, (Edifice Capitol), ce soir, sous la présidence de M. A. Chamberland, premier vice-président. Tous les membres et leurs compagnes sont cordialement invités. La parade dite des costumes commencera à 11 heures.

Carrier gagne le "derby" d'Ottawa

L'habile "musher" québecois se classe premier dans les trois trois étapes et couvre les 90 milles de la course en 8 heures, 39 minutes et 48 secondes. — Harry Wheeler se classe deuxième.

LA COUPE CHATEAU A CARRIER

Ottawa, 4. — (P. C.) Ovide Carrier, l'habile conducteur d'attelages de chiens de Québec a remporté les honneurs du grand "dog-derby" international d'Ottawa, à la fin de la semaine dernière. Il remporta une victoire absolument décisive en terminant les trois épreuves de 30 milles chacune en première position.

Il mit 8 heures, 39 minutes et 48 secondes pour les 90 milles. Jeudi, il avait gagné la première étape en 2 heures, 52 minutes et 40 secondes, vendredi, il gagna la seconde en 2 heures, 50 minutes et 2 secondes Par son beau succès. Carrier a prouvé qu'il était un maitre dans la conduite d'un attelage de chiens et qu'en plus il possédait d'excellents dogues.

Harry Wheeler, de St-Jovite, livra une belle lutte au vainqueur avec ses petits chiens sibériens. Il se classa bon deuxième et son total fut de 8 heures, 56 minutes et 48 secondes, soit 17 minutes et 37 secondes de plus que Carrier.

Charles Forbell, un autre "musher" de St-Jovite s'empara de la troisième position et prit 9 heures, 11 minutes et 32 secondes pour parcourir les 90 milles.

Cheeney, un jeune et enthousiaste conducteur d'Ottawa exécuta un superbe ralliement pour terminer au quatrième rang en 9 heures, 14 minutes et 45 secondes.

Defalco et Dainard vinrent ensuite .

LES CONCOURS DE SKIS POUR LES TITRES LOCAUX ONT LIEU HIER AU LAC BEAUPORT

Les concours de skis pour les championnats de la cité de Québec furent tenus hier après-midi au Lac Beauport, sous les auspices du Quebec Ski Club, et la collaboration des clubs Athlétique et Montagnard de Lévis.

Conrad Delisle gagna la course de 12 milles en 1 heure, 18 minutes et 36 secondes. Roger Roberge, du Montagnard, prit la seconde place en 1 heure, 22 minutes et 36 secondes; Marcel Lavoie de l'Athlétique, la troisième, Jim Berryman, du Québec, la quatrième, D. Conway, du Québec, la cinquième et D. Simard, également du Québec, la sixième.

Jos. Fréchette, du club Athlétique, gagna le concours de sauts. Godin, de l'Athlétique, se classa deuxième; M. Mousseau, du Québec, troisième, C. Delisle, de l'Athlétique, quatrième. Le meilleur saut fut réussi par Fréchette, soit 93 pieds.

Ces concours tenaient lieu en même temps d'élimination des championnats du Quebec Ski Club. Mousseau gagna donc la coupe "challenge" offerte par le major R. M. Watson tandis que Berryman gagna celle offerte par le Bureau du Tourisme de la province. La distribution des prix se fera à la soirée de la mi-carême.

LES ANNEAUX

Les opérations de la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec pour cette semaine débuteront avec l'excellent programme qui suit et qui sera présenté ce soir à 8 heures précises par la classe "A". Les deux parties à ce programme seront jouées comme suit :

Le St-Germain sera l'invité de l'Orange Québec à 192 1-2, rue Boisseau, cependant que le Madden Ltée ira rivaliser d'adresse avec les protégés d'Henri Toussaint à 69 1-2, rue St-Luc.

YMCA AUJOURD'HUI

4.15 p.m.—Classe de culture physique du High School.
5.30-7.00 p.m.—Classe de culture physique des hommes d'affaires.
6.30-8.00 p.m.—Souper hebdomadaire du Leader's Corps (Senior).
7.00-8.00 p.m.—Pratique de ballon au panier, 57e Batterie.
8.00-9.00 p.m.—Classe régulière de culture physique pour jeunes gens.

LE CANADIEN EST SUR DE DETAILLER

St-Louis, 4. — (P.A.) Les Canadiens de Montréal sont maintenant pratiquement assurés de prendre part à la série de détail de la N. H. L. par suite de leur nouvelle victoire de samedi soir sur le St-Louis au score de 3 à 2. La joute fut très contestée et les vainqueurs scorèrent deux fois durant la période supplémentaire.

SOMMAIRE
Première période
Aucun point
Punition : Lamb.
Deuxième période
1—St-Louis, Ayres (Lamb-Asmundson) 8.20
2—Canadiens, Lépine (Savage-Larochelle) . . . 17.47
Punitions : Jenkins, Frew, Voss.
Troisième période
Aucun point
Punitions: S. Mantha, Voss, Joliat.
Période supplémentaire
3—Canadiens, Crutchfield (Mondou-Goldsworthy-Carson) 1.50
4—Canadiens, Joliat (Lépine-Larochelle) 4.00
5—St-Louis, Lamb (Asmundson-Cowley) 7.21
Punition : Lamb.

A LAUZON

La Boulangerie Gosselin (Bienville) et le Davie & Sons (Lauzon) se rencontreront demain soir, sur la patinoire du Collège de Lauzon, à 8 heures. Cette partie était demandée depuis longtemps par les amateurs de hockey de la Rive-Sud, qui voulaient voir ce que pourrait faire la Boulangerie Gosselin contre les champions de la ligue du Comté de Lévis.

PORTER "Champlain"
C'EST UN VRAI PAIN LIQUIDE

BRASSERIE CHAMPLAIN
BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANCAISE

LES EXERCICES D'EMBELLISSEMENT donnent de beaux traits*

*La Gomme Wrigley à la Menthe donne l'exercice masticatoire nécessaire à la santé des gencives ... à la souplesse et l'élasticité des muscles des lèvres. C'est pourquoi les vedettes de la scène et de l'écran aiment tant la "Double Mint".

Copyright—Wrigley's, 1935
C-4210F

TARZAN ET LA CITE D'OR

Episode No 130

Par Edgar Rice Bourroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

Au moment même où la reine menaçait Tomos de mort s'il ne retrouvait pas immédiatement Tarzan, celui-ci fit son apparition au bout de l'avenue. "Vous êtes en retard", lui dit Nemone d'un ton sec, comme le géant blanc s'arrêtait près de son chariot. "Je n'ai pas l'habitude qu'on me fasse attendre". Tarzan se contenta de la regarder sans répondre.

Une trompette sonna. La procession se mit en marche suivie par une foule de curieux. Un chariot transportait le sac dans lequel avait été cousue la victime. Derrière, marchait Tudos et Gemnon, enchainés, car Nemone avait décidé qu'ils seraient tous les deux témoins du supplice de Doria.

Pendant la longue marche, Tarzan ne pouvait rien faire pour ses amis, car le cortège était entouré de plusieurs centaines de guerriers qui devaient le protéger au cas d'une attaque d'ailleurs peu probable des Athnéens. Ce ne fut qu'au début de l'après-midi que la colonne atteignit enfin le cratère du terrible Xarator. C'est ici que les prisonniers allaient mourir.

Sur un ordre de Nemone, la cérémonie barbare commença. Aucun son ni aucun mouvement ne venait du sac que deux guerriers venaient de soulever du chariot pour le déposer aux pieds de la reine. La coutume exigeait qu'il fut fait ainsi avant que la victime soit lancée dans les flammes et les laves bouillonnantes du cratère.

Le festival sportif de l'Académie a remporté un grand succès

Tous les numéros du programme furent parfaitement réussis. — Le club de hockey Royal 22ème battit l'Académicien au score de 3 à 2. — L'Ecole St. Patrick a montré sa supériorité sur l'Ecole Montcalm en gagnant au score de 3 à 1.

UN BANQUET POUR TERMINER LA FETE

Les organisateurs du grand festival sportif annuel de l'Académie Commerciale peuvent se féliciter d'avoir remporté un magnifique succès samedi après-midi. Une grande foule de spectateurs avaient répondu à l'invitation qu'on leur avait lancée et assistèrent à un spectacle de première valeur.

Deux parties de hockey figuraient au programme et intéressèrent grandement. Les courses furent aussi très bien réussies de même que tous les autres numéros.

Les organisateurs nous prient de remercier par l'entremise de notre journal tous ceux qui participèrent au succès de la journée de samedi. Ils s'adressent tout spécialement à la fanfare de l'Académie et à celle du Royal 22e qui étaient chargées de la partie musicale, aux arbitres des deux joutes, MM. Hudon, Martineau et Lachance, aux clubs de hockey qui donnèrent d'aussi beau jeu et à toutes les personnes qui répondirent à l'invitation.

La journée se termina par un banquet donné en l'honneur des clubs l'Académicien et Royal 22e. M. le sergent Pleau, MM. Tessier et Ouellet, répondirent aux santés qui furent proposées.

Les soldats du Royal 22e remportèrent les honneurs de leur rencontre avec l'Académicien en gagnant au score de 3 à 2 dans une partie intéressante au possible. Ils remportèrent ainsi la coupe offerte par M. Jules Côté. Voici le sommaire de la joute:

PREMIERE PERIODE
Aucun point. Punition: Côté.

DEUXIEME PERIODE

1—Royal 22e, Haché (Gaudreault - Morency) 14.00
Punitions: Côté et Plourde.

TROISIEME PERIODE

2—Royal 22e, Marceau 12.05
3—Royal 22e, Boduc 14.40
4—Académicien, Pednault . . . 16.00
5—Académicien, Ouellet (Cantin - Guay) 19.15
Punitoins: Côté, Lemieux, Power, Guay.

L'équipe de l'école St-Patrick affirma sa suprématie sur l'Ecole Montcalm dans la deuxième joute de l'après-midi en gagnant au score de 3 à 1. Les vainqueurs se virent ainsi attribuer la magnifique coupe offerte par M. Victor Livernois. Voici le sommaire:

PREMIERE PERIODE

1—St-Patrick, Thivierge (Trainor) 0.20
Punition, Trainor (2), Gingras).

DEUXIEME PERIODE

2—St-Patrick, Watters (Coss) 10.00
Punitions: Trainor, Frenette (2), Watters, Chandler.

TROISIEME PERIODE

3—Montcalm, Frenette 7.00
4—St-Patrick, Thivierge (Trainor) 18.00
Punition: aucune.

Voici maintenant la liste des gagants des divers concours ou courses:

Courses des Ecoles:
1—St-Roch, R. Méthot.
2—Montcalm, Arthur Simard.
3—St-Sacrement, Philippe Nolan.

Championnat de l'Académie:
1—Robert Blais,
2—Philippe Lemelin,
3—Yvon Dion.

Courses en bicyclette.
1—Roland Bourbonnais,
2—Magella Tremblay,
3—Léon Paré.

TIRER AU RENARD

Roger Lacasse, Donald Lanctot, Paul-Eugène Drolet, Dominique Bédard, Léon Paré, Roger Poulin, Roger Chalifour, Chas-A. Boulanger, Joseph Richard.

COURSES AVEC OBSTACLES

Petits:
1—Marc Lacasse; 2—Clément Ricard; 3—J.-L. Lacasse; 4—C.-A Boulanger;

Moyens:
1—Roland Garneau; 2—Oscar Boulenger; 3—P.-E. Cloutier;

Grands:
1—Philippe Lemelin; 2—Roger Poulin; 3—Paul Paradis.

RIMOUSKI CONSERVE SON TITRE DE "CHAMPION" ET LA COUPE RUSSELL HIER

(Par Lionel LEBEL)

Rimouski, 4. — A une marge de 4-1, dont il s'était assuré dimanche dernier sur le club de Price, le club de Rimouski en a ajouté une nouvelle pour décrocher une autre fois la coupe Russell, emblème du championnat de la Ligue du Bas-St-Laurent. En dépit d'une température plutôt inclémente, une foule d'environ mille personnes s'est rendue à la magnifique patinoire de l'A.C.J.C. de Mont-Joli, "à une quinzaine de milles d'ici", pour assister à la fin de cette série de championnat. A notre avis, la patinoire de Mont-Joli est probablement la plus belle à ciel ouvert que nous ayons encore vue. C'est sur cette glace "neutre" que Price et Rimouski ont consenti à jouer leur série. Dans la troisième période, la neige tomba avec tant d'abondance que l'arbitre Alphonse Martineau ordonna le nettoyage de la glace. On ne voyait plus le puck et les joueurs avaient peine et misère à le transporter, et encore plus à le passer. La rondelle fut mise au jeu par Son Honneur le maire J.-Adalbert Landry, de Mont-Joli, qui était accompagné de M. Henri Rouleau, le président de la ligue.

Dès le premier coup de sifflet, les rapides avants de Price se portèrent à l'assaut de la cage des Rimouskois et essayèrent envers et contre tous de maintenir le disque dans la zone de leurs adversaires. Cette tactique causa la perte de Price. Avec la zone neutre libre de tout obstacle les Rimouskois eurent des ouvertures et surent en profiter. En l'espace de quatre minutes, dans la première partie de la période initiale, Clovis Duchêne réussit à déjouer Nap. Levesque sur une passe de Vaillancourt, puis Jos. Larouche compta avec l'aide de Fortier, enfin Duchêne scora son second point sur le retour de son propre lancer. Moins de cinq minutes après l'ouverture de la seconde session, Duchêne enregistra un autre point, avec l'aide des frères Albert et Antoine Théberge, "anciens joueurs de la Railway-Paper". Avec un déficit de sept points à combler, les gars de Price eurent le courage de commencer galamment à remonter la côte, mais ils savaient que leurs chances de réussite étaient plutôt petites. Un peu avant la moitié de la période, leurs efforts furent récompensés, le vétéran Jos. Fortin scorant avec l'aide de ses compagnons, Decesne et Soucy. Ce fut probablement dans la dernière période que Price fournit son meilleur effort, il réussit à scorer un second point, par l'entremise de Léo Dechêne, qui avait reçu le disque de J.-Bte Soucy. Paul-E. Levesque, le concierge des Rimouskois, se montra particulièrement solide dans cette période: il sauva plusieurs points assurés. La partie ut assez rapide, en dépit de la neige qui ralentissait l'allure des joueurs, elle fut aussi dénuée de rudesse, les deux clubs jouant en véritables sportsmen.

Alignement

Rimouski		Price
	Buts	
P.-E. Levesque		Nap. Levesque
	Défenses	
Ant. Théberge		G. Bourgoin
Alb. Théberge		A. Bourgoin
	Centres	
Alph. Francoeur		J.-B. Soucy
	Ailes	
Aur. Fortier		Léo Déchêne
Jos. Larouche		Jos. Fortin
	Substituts	
E. Vaillancourt		A. Pineault
N. Francoeur		P.-L. Levesque
C. Duchêne		O. St-Laurent
R. Fillion		G. Soucy
Ed. Jenniss		L. Beauchemin
		Arth. Lemieux

Officiels: A. Martineau, Québec; J.-M.-A. Dupéré, Mont-Joli.

Sommaire

Première période:
1—Rimouski: Duchêne (Vaillancourt) 4.47
2—Rimouski: Larouche (Fortier) 6.50
3—Rimouski: Duchêne, 8.34
Deuxième période:
4—Rimouski: Duchêne (Théberge-Théberge) 4.58
5—Price: Fortin (Dechêne-Soucy) 8.30
Punitions: Duchêne et Fortin.
Troisième période:
6—Price: Dechêne (Soucy) 14.42.
Punition: aucune.

St-Jean-Baptiste gagne enfin le championnat de la classe C samedi soir

Après avoir annulé à trois reprises, les écoles St-Jean-Baptiste et Jacques-Cartier ont vidé le différent. — Les vainqueurs scorèrent leurs trois points dans la troisième période. — Lemelin fut l'étoile de la rencontre en scorant deux points et une passe.

REMERCIEMENTS OFFICIELS

Le club de hockey de l'école St-Jean-Baptiste a enfin remporté le championnat de la classe "C" de la ligue Interscolaire. Après avoir annulé trois fois contre l'école Jacques-Cartier, il gagna enfin samedi soir au score de 3 à 2. Le score indique bien que cette quatrième rencontre fut encore très contestée. Les spectateurs furent tenus en haleine du commencement à la fin tant le score monta égal.

Le Jacques-Cartier prit d'abord l'avantage dans la seconde période mais les vainqueurs prirent les devants en scorant deux fois de suite au début de la session finale. La balance redevint bientôt en équilibre mais Langevin donna la victoire à son club 4 minutes avant la fin des hostilités.

Le jeune Lemelin fut l'étoile de la partie: il scora deux points pour le St-Jean-Baptiste et fournit en plus une passe pour le point décisif.

H. Parent remplaça Audet devant les buts du St-Jean-Baptiste à la deuxième période. Ce dernier s'était fait blesser au cours d'une mêlée.

La direction de la ligue désire remercier V. Buckles, du club Québec, G. Roy, du club Anglo, et A. St-Pierre, pour avoir fourni leurs services comme arbitres ou officiels gratuitement.

Voici maintenant l'alignement et le sommaire de la joute:

ALIGNEMENT

St-J.-Baptiste		Jac.-Cartier
Audet	Buts	Lamontagne
Daigle	Défense	Robitaille
Lemelin	"	Pouliot
Trottier	Centre	Giroux
Blouin	Aire d.	Giguère
Gauvin	Aile g.	Dubois
Mheux	Subs.	Charrette
Piché		L. Giroux
Drapeau		Bédard
Lavigueur		Alain
A. Daigle		Lavigueur

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.
Punitions: Giroux, 2.
Deuxième période
1.—Jac.-Cartier, Giguère . . . 16.33
Punitions: J.-P. Giroux, Pouliot, Drapeau, Langevin, Piché.
Troisième période
2.—St.-J.-Bte, Lemelin 2.35
3.—St-J.-Bte, Lemelin 9.00
4.—Jac.-Cartier, Giroux 12.35
5.—St-J.-Bte, Langevin (Lemelin) 16.00
Punitions: Robitaille, Langevin, Pouliot, Boucher, Lemelin, C. Daigle.

LES TECHNICIENS AU LAC SAINT-JEAN

Par sa victoire d'hier soir sur le St-Grégoire, au score de 5 à 4, le club de l'Ecole Technique s'est qualifié pour rencontrer les champions du lac St-Jean. Les Techniciens partiront probablement ce soir ou demain matin.

Roger Dion, fut sans doute responsable de la victoire de l'Ecole hier soir, alors qu'il sauva à maintes reprises plusieurs points qui paraissaient certains. Outre Dion, Blanchette brilla particulièrement pour les Techniciens, scorant un point et fournissant deux "assists".

Mercier et Laforest pour le St-Grégoire furent les étoiles des vaincus.

Nous souhaitons "bon voyage" à l'Ecole Technique.

Campbell se rend à 270

Daytona Beach, 4. — Sir Malcom Campbell a failli battre son record de 272 milles à l'heure, hier, alors qu'il couvrit la piste de 11 milles 1-2 à raison de 270.473 à l'heure. En descendant de sa merveilleuse machine Bluebird, le fameux pilote anglais a déclaré que la partie n'était que remise mais qu'il attendrait maintenant des conditions plus favorables pour tenter la grande épreuve. La plage était dans un mauvais état et le vent peu favorable. A un certain moment, alors qu'il filait à raison de 200 milles à l'heure, sir Malcolm eut la respiration presque coupée par ses lunettes qui lui tombèrent sur la bouche.

50,000 personnes virent le "démon de la vitesse "tenter d'atteindre une vitesse de 300 milles à l'heure.

GRENIER VAINQUEUR

Des centaines de personnes ont suivi, hier, les péripéties du derby du Comté de Québec. Les équipes de A. Grenier (Geo. Guillot) et de R. Dubeau se sont classées premières couvrant la distance de 3 1-2 milles en 19 minutes et trente secondes, un nouveau record si l'on tient compte de la température et du mauvais état des chemins.

Voici le classement final des équipes:

	Min.	Sec.
1—A. Grenier	19	30
R. Dubeau	19	30
3.—D. Morin	20	15
4.—E. Parent	20	33
5.—C. Bédard	21	
6.—H. Charters	21	55
7.—J. Parent	26	45
8.—C. Lebel	31	06

M. Gaudiose Parent était l'organisateur de ce derby.

A LA VOIRIE

C'est ce soir que le club sportif de la Voirie donnera son grand euchre-bridge à la salle Berthelot.

Le Lt Col. J.-L. Boulanger présidera cette partie de cartes. Nous invitons tous nos amis à venir s'amuser avec nous à la salle Berthelot à 8 heures 30.

BOSTON ANNULE AVEC MAROONS 2-2

Montréal, 4. — (P. A.) Les Boston Bruins ont encore la possession de la première position de la section américaine de la N. H. L. Samedi soir, ils annulèrent contre les Maroons au score de 2 à 2.

Les Bruins eurent l'avantage à deux reprises mais les Montréalais se raillièrent à chaque fois pour égaliser les chances. Beattie et Stewart furent les deux étoiles de la joute: le premier scora un point et donna une passe tandis que "Old Poison" y alla de deux "assists".

SOMMAIRE

Première période
1—Boston, Beattie (Stewart) 7.21
Punitions: O'Neill, Siebert (2), Smith.
Deuxième période
2—Maroons, Northcott (Smith) 16.15
Punitions: Marker, Gracie, Siebert.
Troisième période
3—Boston, Sands (Stewart, Beattie) 6.01
4—Maroons, Marker 9.45
Punition: Shore.
Période supplémentaire
Aucun point.
Punitions: Ward, Smith, Shore.

RIVERAIN ET PERRON BAT LESSARD-FRERE

Chicoutimi, Qué., 4. — Le club Riverin & Perron a défait le Lessard & Frère par un score de 5 à 1 dans la première partie d'une série de deux au total des points pour décider de la deuxième position dans la ligue Commerciale de Chicoutimi. Le Riverin & Perron aura donc un avantage de 4 points sur son adversaire quand il le rencontrera de nouveau, demain soir. Le gagnant rencontrera les Taxis 500 dans une série de trois dans cinq pour le championnat de la ligue Commerciale. Les Lessard sont confiants de pouvoir renverser ce handicap de quatre points et ils ménagent des surprises à leurs adversaires.

SUCCES DU TURCOTTE

Le club de hockey Abel Turcotte a défait le club Taverne Capitol au score de 4 à 3, hier avant-midi.

LES PINGOS

N'oublions pas que c'est le 18 mars prochain qu'aura lieu le grand euchre bridge donné au profit du club de balle molle Pingos, dans la salle Berthelot. Les organisateurs ont recueilli de magnifiques prix et le programme de la soirée sera des plus intéressants. Une agréable surprise est réservée aux assistants.

N'oublions pas d'aller encourager l'excellente équipe des Pingos, tout en passant une agréable soirée.

LES REDS SEULS EN SECONDE PLACE

Providence, 4. — Les Reds de Providence sont de nouveau les seuls détenteurs de la seconde place dans la ligue Canado-Américaine à la suite de leur victoire d'hier soir sur le Philadelphie. Durant deux périodes les deux clubs batailièrent vainement puis Jerry Lowrey mis les Reds en avance en plaçant un lancer d'une direction impossible. Freeman Jack égalisa les chances peu de temps après mais le Providence ne tarda pas à reprendre l'avantage par l'entremise d'Arthur Lesieur.

Biffer Ranger, joueur d'avant du Providence, fut sérieusement blessé à un oeil et un médecin dut lui faire trois points de suture.

SOMMAIRE

Première période:
Pas de point.
Punition: Nichols.
2e période:
Pas de point.
Punitions: Saunders, Nichols.
3e période:
1—Providence, Lowery (Keating - Mulligan) . . . 5.22
2—Philadelphie, Jack (Hudson - Collings) . . . 15.00
3—Providence, Lesieur (Ranger - Murray - Speyer) 15.40
Punition: Owen.

LE VOLTIGEUR

Le Voltigeur fait mentir l'adage populaire "la raison du plus fort est toujours la meilleure", en disposant du Venus au score de 3 à 2.

La seule chance de succès qu'eut le vainqueur fut de mettre en échec son rival de force herculéenne, par un jeu d'ensemble où les passes ne furent pas ménagées, comme d'habitude d'ailleurs. Le trio Voltigeur Boudreault, Ph. Tremblay et Ph. Mercier, fit sensation pendant toute la partie. Tremblay (sur assist de Boudreault), et Philippe Mercier comptèrent leurs premiers points de la saison. Morin se chargea du troisième point de son club. Quoique de taille inégale, le Venus ne servit à son adversaire qu'un jeu quasi dénué de rudesse.

Les messieurs des Mousquetaires ont bien voulu encourager leurs futures... co-équipiers, en déléguant leur secrétaire-trésorier, Alphonse Lavoie, pour jeter la rondelle au jeu. M. Lavoie fut vivement applaudi par les Voltigeurs.

GRANDE MASCARADE

Grande mascarade demain soir à 8 heures à l'Association des Terrains de Jeux Loyola. De magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs. Les cartes d'abonnement ne serviront pas. Tous les amateurs sont cordialement invités.

DEFI DU NEW-LIVERPOOL

Le New Liverpool Junior lance un défi au New Liverpool, de la ligue du Comté de Lévis pour jouer sur sa patinoire. Informations, Paul Demers.

CUBS DECLASSENT ARROWS PAR 6 A 1

Boston, 4. — (P.A.) Les Boston Cubs ont nettement déclassé les Philadelphia Arrows, samedi soir, en leur imposant un score de 6 à 1. Les locaux scorèrent deux points dans chacune des trois périodes.

Gene Carrigan, le capitaine des vainqueurs, scora trois points à lui seul et donna une passe. Giroux scora deux fois et donna deux passes.

Les Arrows firent piètre figure, surtout sur la défensive, et durent au travail sensationnel de Benny Grant de ne pas se faire imposer un score à deux chiffres.

ALIGNEMENT

BOSTON:		PHILADELPHIE:
	Buts	
P. Jackson		Grant
	Défenses	
Pusie		McGoldrick
Jerwa		Owens
	Centre	
Carrigan		Hudson
	Ailes	
R. Jackson		Jack
Giroux		Collings

Subs. Boston: Motter, Hergesheimer, Harnott, Blake, Halliday, Bessler.

Subs. Philadelphie: Burmeister, Desmarais, Saunders, Lilly, Forslund, Maracle, Bostrum.

Arbitres: Shaver et Synnott.

SOMMAIRE

Première période
1—Boston, Giroux (Carrigan) . . 3.40
2—Boston, Carrigan (Giroux-R. Jackson) 16.32
3—Philadelphie, Forslund (Maracle) 17.50
Punitions: Aucune.
Deuxième période
4—Boston, Carrigan 14.42
5—Boston, Giroux (R. Jackson) . 15.18
Punition: Aucune.
Troisième période
6—Boston, Carrigan (Giroux-R. Jackson) 19
7—Boston, Harnott 4.12
Punitions: McGoldrick, Bessler (majeure), Lilly (majeure).

AU CANADIEN

BELA LUGOSI (DRACOLA) dans "MYSTERIOUS Mr. WONG" et "JACK AHOY avec JACK HULBERT aujourd'hui et demain seulement au CANADIEN.

AU CARTIER

GRACE MOORE dans "ONE NIGHT OF LOVE" aujourd'hui et demain au CARTIER.

CINEMA de PARIS
Programme Double
Constant Remy, Jeanne Bottel dans
"SON AUTRE AMOUR"
aussi
VAUDEVILLE
Sur l'écran, et
ECLAIR - JOURNAL
Mat. 1 h. 20c.—Soir 7 h. 20c. 30c.
Taxe comprise

CLASSIC "Buddy's Circus"
MARLENE DIETRICH
dans
"L'IMPERATRICE ROUGE"
JOE E. BROWN
Alice WHITE, dans
"A VERY HONORABLE GUY"
"PIRATE TREASURE", ép. 7

FRANCAIS Mat.: 10c Soir: 15c
VUE FRANCAISE
"CARAVANE"
avec Anabella et Charles Boyer
"COCKEYED CAVALIERS"
avec Weeler et Woosley
Comédie, News, — Sujets courts.

CARTIER Aujourd'hui et Demain
La plus belle romance musicale de tous les temps!
Grace Moore in ONE NIGHT OF LOVE
avec TULLIO CARMINATI
Aussi: FRANCIS LEDERER dans
THE PURSUIT OF HAPPINESS
Joan Bennett et Charlie Ruggles
Matinée: 12s—Soirée: 21c—Plus taxe

VICTORIA
"SANS FAMILLE"
avec ROBERT LYNEN, Dorville, Vanni - Marcoux, Madeleine Guitty
de l'émotion — de la gaieté — des paysages — de la musique — du chant
Mat. 21c. — Soir 30c. — plus taxe

EMPIRE AUJOURD'HUI
L'AMOUR en VITESSE
Avec André Rolland
"QUEEN CHRISTINA"
avec GRETA GARBO
Aujourd'hui continuel
et CADEAUX
Adm. 25c.— Taxe comprise
Les passes sont bonnes

CANADIEN UN SEUL PRIX .25
Jusqu'à demain seulement
BELA (Dracula) LUGOSI
"Mysterious Mr. Wong"
Jack Hulbert dans Jack Ahoy
—Comédie musicale—
Mer. 2 films 1er épisode de série

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
AUJOURD'HUI - Vue Française
LUCIEN BAROUX, EDITH MERA
dans "Château de Rêve"
aussi GEORGE RAFT dans
"The TRUMPET BLOWS"
et autres sujets
Matinée 10c — Soirée 15c

CAPITOL
Aujourd'hui et Demain à 1h.-2.50; 6.45-8.35
Mat. 25c Soirée 30c-40c
Jamais encore nos habitués ont vu un spectacle aussi enthousiasmant!
Hepburn in SIR JAMES M. BARRIE'S The LITTLE MINISTER
RKO RADIO Pictures
Autre Attraction
Une journée complète de la vie des nourrissons les plus célèbres du monde
LES JUMELLES DIONNE

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
JOSEPH et MANDA, dans
L'HOMME MYSTERIEUX
par M. Dequoy
—aussi—
VAUDEVILLE
2—PETITES BLONDES—2
Danse moderne
Sur l'écran:
John WAYNE, dans
"A MAN'S GAME"
aussi
"THE RED HEAD"

Bientôt: pour la 1ère Fois à Québec
La COLOMBE POIGNARDEE

PLUS-VALUE

00
FLACON de 10 onces
Seagram's
SPECIAL OLD RYE WHISKY
F-8

"THE LITTLE MINISTER" AU CAPITOL

JOHN BEAL et KATHARINE HEPBURN, les deux vedettes de "THE LITTLE MINISTER" qui passe actuellement au CAPITOL avec un nouveau film sur les Cinq Jumelles Dionne. On verra prochainement au Capitol, "IMITATION OF LIFE", avec CLAUDETTE COLBERT.

BARBENOIRE LE PIRATE

Episode No 408

Par Charles B. Driscoll

Copyright McNaught Syndicate.

Partout où Prudence se présentait, hommes, femmes et enfants la suivaient et lui baisaient les pieds. On la considérait plus qu'une reine parce qu'elle était promue au rang de massagère des Enfants du Soleil. Elle allait se rendre auprès de leur divinité farouche.

Il n'y avait guère de révolutions humaines dans ce pays. Personne n'y souffrait de la pauvreté. Personne ne travaillait plus qu'il ne le désirait. Les rayons mystérieux en avaient banni toute maladie. Mais Prudence connut bientôt tout ce qui se passait, chacun venant lui faire ses confidences.

Elle commença par sympathiser avec le peuple et passa une grande partie de son temps avec les foules, écoutant leurs doléances, mais cela la fatigua bientôt. Elle finit également par trouver ennuyeuse la présence continuelle du prince Zoto. Aussi déclara-t-elle un jour. "Je veux demeurer seule à présent."

Comme ses moindres désirs avaient force de loi, elle eut la paix. Zoto lui-même dut se tenir à distance. Elle se promena seule à travers le royaume souterrain, pensant, priant, examinant tout et souventes fois questionnant, s'enquérant de ceci et de cela.

L'Homme d'affaire sage sait apprécier la puissance d'une annonce classifiée

TARIF
Des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertions, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . . Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue . Tél.:	4-0581
EUGENE PARENT, 49 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 768, rue St-Valier, Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . . Tél.:	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146 3e Rue . . . . . . Tél.:	4-0320
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . . Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François . . . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier . . . Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean . Tél.:	2-6105
Mlle BIGAOUETTE tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . . . Tél.:	4-0421
M. TROTTIER, 595, de la Canardière . . . . Tél.:	4-0051
JOS. COTE (Ltée)	
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne . . . Tél.:	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . . Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade . . . Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . . Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph, Public Tél.:	4-0083
Succursale No 7, 436 rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph . . . . Tél.:	4-0454
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél.:	2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue . . . . . Tél.:	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph, . Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . . Tél.:	2-0117

PERDU

MONTANT de $35.00 en billets neufs de $5.00 (Du Dominion) perdu le 25 fév. à la Haute-ville. Prière de téléphoner à 2-8101, local 357. Récompense promise. 229-6—1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENT GENERAL pour chaque comté, chance exceptionnelle, gros profits, METALMATCH l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. METALMATCH COMPANY, Edna Ave. West Toronto. 229-26—5

ARGENT DEMANDE

ARGENT DEMANDE à emprunter de préférence d'un particulier $1,600.00 sur 1ère hypothèque, ou vente par énuméré sur propriété évaluer à $7,000. Ecrire à CASIER No. 41 L'Evénement. 229-6—6

CORRESPONDANCE

JEUNES FILLES désirant correspondre avec jeune Français résidant en Europe ou en Afrique (Maroc ou Algérie) pourront avoir les renseignements nécessaires en écrivant à CASIER No. 300, L'Evénement, ou s'adresser Dept. des Petites Annonces, L'Evénement. 202-26—3

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet classique, préparatoire pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS No 25, rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. 227-26—11

MISS ALLEN, de Toronto et de Londres. Apprenez à parler l'anglais commercial et l'anglais classique 17 ans d'expérience. Heures de bureau 10 a. m. à 10 p. m. Pour renseignements consultez MISS ALLEN, 196 St-Jean, app. 9 Tél.: 2-3331. 86-6—10

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No. 93 RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

FEMMES DEMANDEES

DAMES OU JEUNES FILLES DEMANDEES. — Une proposition fort intéressante deviendrait captivante pour dames ou jeunes filles qui veulent se créer un avenir lucratif. S'adresser à 64 ST-JOSEPH, Bloc Orkin, Chambre 31, de 9 heures à 11 heures a. m., de 4 heures à 5 heures 30 p. m.

MADAME, augmentez vos revenus en vendant les corsets Spencer dessinés individuellement. Expérience non nécessaire. S'adresser pour entrevue à Mme ST-PIERRE, gérante 29 rue St-Stanislas, tél.: 2-2287. 228-6—11

ON DEMANDE immédiatement une servante pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 390, ST-CYRILLE, l'après-midi ou le soir. 232-1—11

HOMMES DEMANDES

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde-main. Un gros profit et très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58, ST-DOMINIQUE Québec. 209-26—12

ON DEMANDE un vendeur dans l'épicerie pour la ville et la campagne bien recommandé. Donner occupation précédente ou actuelle, aussi références. Ecrire à Casier No 43, L'EVENEMENT, Qué. 232-2—12

DEMANDES

HOMMES ET FEMMES

UN COUPLE MARIE, sans enfant, trouverait de l'emploi, la femme comme ménagère et 1 homme pour faire de menus ouvrages à la maison, lui laissant la plus grande partie de sa journée libre. Les deux seraient nourris à la maison et logés dans un logement séparé aux frais de l'employeur. Bonnes références exigées. Ecrire CASIER No. 26, L'EVENEMENT, Québec. 228-6—12

LOGEMENTES DEMANDES

ON DEMANDE un logement de 7 ou 8 pièces situé dans la partie haute de la ville entre les Remparts et l'Avenue de Salaberry. S'adresser par téléphone à 3-2642.

ON DEMANDE DIVERS

AVEZ-VOUS de vieux habits ou lingeries pour dame, nous les achetons à un prix raisonnable. S'adresser à M. GILBERT, 88 St-Valier, tél.: 2-7216. 229-6—15

ACHETONS CARTES DE TURRET à 15c. la série complète ou 25c. pour 100 cartes mélangées. S'adresser PHARMACIES DUBE, 152, St-Jean, 269, St-Joseph ou 212, 3e avenue. 232-26—15

OR! OR! OR! J'achète n'importe quel or, tels: bagues, chaînes, dents en or, bracelets, pièces, etc. Assurez-vous d'obtenir le plus haut prix chez BERNARD, 90½, St-Joseph, tel. 4-3941 (en face de chez Pollack). 227-26—15

VIEIL OR, — Achetons vieux bijoux, montres, chaînes, dents or pièce d'or. Evaluation gratis, nous payons plus haut prix. RAFFINERIE DE L'EST, 74 St-Joseph, Ch. 10 Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 212-26—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

AVENUE LAURIER, No. 324, 2e étage, 6 pièces, chambre de bain, chauffé, frigidaire, concierge, eau chaude à l'année, localité de choix. Tél. à l'heure des repas à 3-1044. 209-26—18

APPARTEMENTS STE-FOY coin Murray et Ch. Ste-Foy, 4-5-6-7 chambres, plus chambres bain en tuile, eau chaude à l'année, très moderne. Rue Saunders, 5 chambres, plus bain, pas chauffé. S'adresser No. 1 AVE. MURRAY, Appt. 3, tél.: 2-4962. 224-26—18

APPARTEMENT MONTCALM 115 Claire Fontaine, logement 7 pièces chauffé eau chaude à l'année service de concierge exempt taxe et vidange. S'adresser J.-H. BOISVERT 3-1281. 214-26—18

LINCOLN appartements 14 St-Denis pour 1er mai, appartement 2, 3, 4 et 5 pièces chauffés, réfrigération électrique service de concierge. S'adresser sur les lieux au concierge. TEL.. 2-5075. 217-26—18

RUE ST-CYRILLE, No. 149, App. No. 4, 5 plain-pied 3 pièces, App. No. 2, 1 pièce, chauffé, éclairé, meublé, gaz, plancher dur. S'adresser 82 ST-GABRIEL, tél.: 6448. 232-6—18

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, Edifice Seifert, rue de la Fabrique. S'adresser au MAGASIN SEIFERT. 226-6—19

BUREAU plain pied de 4 petites chambres, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser E.-J. DYNES 47A rue St-Jean, tél.: 2-3306. 231-3—19

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER dans famille privée, avec usage du téléphone et chambre de bain sur le même plancher. S'adresser à 76A AVE. DE SALABERRY.

COTE D'ABRAHAM, No. 89½, chambre avec eau chaude, usage du téléphone sur le même plancher, confort du chez-soi. S'adresser sur les lieux TEL.: 2-5845.

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER chambres simples et doubles, dans une maison tranquille et confortable. Pension si désirée. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS, tél.: 2-7994 231-6—21

Repas à la Dinde 25c

AU PARIS CAFE, tous les jours. Pourquoi manger à la maison? Nous servons aussi avec chaque ordre: soupe, pudding légumes, thé, café. Servons aussi bière et vin avec repas. PARIS CAFE, 15, Notre-Dame des Anges, ou 373, blvd Charest.

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux: aumônier, chapelle, sacrements édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice. 682 CHEMIN STE-FOY, Québec. 217-26—21

HOTEL LORRAINE (Carré Hôtel de Ville). Chambres doubles avec pension, $55, $58 et $60. Chambres simples avec pension, $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension, $18, $20 et $25 par mois. Chambres simples sans pension, $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambres avec bain privé si désiré. Bière et vins, service d'ascenseur. Usage du téléphone. Une visite est sollicitée. 211-26—21

GARAGE A LOUER

ANCIEN GARAGE GUY

A LOUER ou à vendre, ancien garage Guy chauffé pour 12 machines, améliorations modernes situé coins des Oblats et St-Luc. S'adresser L.-P. PLAMONDON, 191 Bayard. 230-6—23

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENTS 4 et 5 pièces chauffés, améliorations modernes, eau chaude à l'année, à "Beaumanoir", 208, avenue des Erables; S'adresser au concierge sur les lieux. TELS.: 2-1475; le soir: 3-4498. 233-26—24

AVENUE MURRAY No. 22, 3ème étage logement ensoleillé, 6 pièces, plus chambre bain, dépense, galerie vitrée, balcon, chauffé eau chaude, garage. S'adresser SUN-TRUST, 132 St-Pierre, tél.: 2-3751. 228-14—24

AVENUE CARTIER, No. 45, 6 pièces et chambre de bain, chauffé. Ave des Laurentides, No. 9, appt. 1, 5 pièces et chambre de bain chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique avec ou sans garage chauffé. Ave. Belvedère: logements de 5 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année glacière électrique. Rue Latourelle 187 et 187½, 4 et 5 pièces non chauffé. S'adresser à CHRYSANTE JOBIN, Tél. 5336 ou le soir tél.: 6985 ou 3-170: 227-6—24

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos. 100-logement sept pièces, plus chambre de bain chauffé, très moderne. S'adresser HENRI FALARDEAU, 324¼, Richelieu, tél.: 5494. 233-26—24

AVENUE BOUGAINVILLE Nos. 13-23 36 Côte d'Abraham, No. 89 Marquette, No. 95, St-Patrick, No. 78; logements 3-5-6 pièces plus chambre bain, chauffé ou non, prix modéré, garage. S'adresser EMILE FRENETTE, 1 Les Braves, 53 Brown, tél.: 7949—6933—3-4840. 213-26—24

AVENUE DES ERABLES, maison seule, 8 chambres plus chambre de bain. Avenue Bourlamaque, 6 pièces chauffées. Latourelle, 4 pièces. St-Sauveur, 3-4 pièces. S'adresser 24, BOURLAMAQUE, tél.: 6779. 232-6—24

AV. DE BERNIERES, magnifique logement, 8 pièces plus 2 chambres de bain très moderne. S'adresser 20 AVE. DE BERNIERES, tél.: 7504. 225-26—24

DEUX LOGEMENTS à louer, 6 pièces plus chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser à 253 SAINT-CYRILLE, tél.: 3-2640.

LOGEMENT A LOUER. Sept pièces plus chambre de bain. Eau chaude à l'année. Chauffé. S'adresser 101 AVENUE CARTIER, tél.: 6830.

LOGEMENTS 3 à 6 pièces plus chambre Bain, St-Olivier 83-85, Richelieu 72-102-216½-241b, Sutherland 5 Latourelle 43, Lachevrotière 33. JOS. ROBITAILLE, Enrg., 108 Richelieu, 2-3288, soir: 3-2687, 2-7837. 215-26—24

RUE DOLBEAU No, 15, logement chauffé, eau chaude à l'année. 7 pièces plus chambre de bain, avec ou sans garage. S'adresser sur les lieux ou ROY, BAILLARGEON & TURGEON Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 230-6—24

RUE ABERDEEN et Lockwell, plain-pied 4, 5, 6 et 7 pièces plus chambre de bain dépense, plancher bois dur, chauffé. S'adresser par TEL.: 6632. 228-6—24

RUE STE-URSULE No 15, beau logement de 7 pièces aux deux étages du haut. Grand salon avec foyer, fournaise à eau chaude, toutes commodités. Réduit à $40 par mois. Bonnes références exigées. Visible de 2 h. à 5 heures. Ecrire ou téléphoner à J.-A. PAINCHAUD, Cap-Santé. 219-26—24

RUE LOCKWELL, No. 137, logement 10 pièces plus 2 chambres de bain, chauffé. S'adresser par TEL.: 4-3992. 230-6—24

RUE ST-LOUIS, No. 45, logement, 7 pièces, plus chambre de bain, meublée, chauffé, réfrigération électrique. Pour informations R. LABRIE, 47 St-Louis, tél.: 2-7972—2-6403, le soir: 3-1345 232-26—24

240, FRASER, 1er étage: plain-pied, 7 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes; garage. Inf.: J.-A. JOLICOEUR, 83, St-Pierre, téls: 2-5625, rés.: 5875. 231-26—24

BAS DE LA VILLE

ANCIEN CHANTIER, No. 9, 2ème, 4 chambres; 3ème, 4 chambres; 4ème 4 chambres; 5ème, 4 chambres, 9½, bas, 4 chambres. V. PLAMONDON, tél.: 2-8352—2-2977, 180 ST-JEAN. 224-26—24

DE LA RONDE, 164, bas, 6 chambres et bain; 166, 2ème, 5 chambres et bain; 166½, 3ème, 4 chambres et bain; 168, bas, 6 chambres et bain; 170, 2ème 5 chambres et bain; 170½, 3ème 4 chambres et bain. SUCC. A. PLAMONDON, téls.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—24

PLUSIEURS LOGEMENTS de 4-5-6 chambres, situés St-Roch et Limoilou, 2 maisons de 9-10 chamres, au centre de la Haute-Ville. Plusieurs logements modernes et chauffés, dans différents quartiers de la ville. S'adresser ROY, BAILLARGEON & TURGEON Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 228-6—24

RUE DAULAC, No. 32, bas, 4 chambres, 2ème et 3ème, 7 chambres et bain; 34, bas, 4 chambres; 2ème et 3ème 7 chambres et bain. SUCC. A. PLAMONDON, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—24

RUE PRINCE-EDOUARD No. 256, logement, 4 pièces plus chambre de bain, 2ème étage. S'adresser ROBERT LABRIE, la Cie Commerciale de Québec téls.: 2-6403, 2-7972, le soir 3-1345. 217-26—24

RUE ST-JOSEPH 264½, 10 pièces chambre de bain, chauffé, conviendrait très bien pour maison de pension S'adresser 264½ ST-JOSEPH, tél.: 4-3241 211-26—24

RUE ST-NICOLAS, No. 34, 2ème, 5 chambres 4ème, 5 chambres et bain. S'adresser Dr V. PLAMONDON, 180 St-Jean, tél.: 2-8352—2-2977. 224-26—24

RUE D'ARGENSON, No. 11, logements chauffés ou non, 4 à 6 pièces, en parfait ordre. S'adresser ROBERT LABRIE, La Cie Commerciale de Québec téls.: 2-6403, 2-7972, le soir 3-1345. 217-26—24

RUE ST-VALIER, No. 88½, 3ème étage, 4 pièces, prix modéré. S'adresser V. PLAMONDON, 180 St.-Jean, tels: 2-8352 ou 2-2977. 224-26—24

RUE ST-VALIER 636, 638, 640 et 644, logements chauffés variant de 5 à 7 pièces en parfait ordre. S'adresser ROBERT LABRIE, La Cie Commerciale de Québec, téls.: 2-6403, 2-7972, le soir: 3-1345. 217-26—24

LA BANLIEUE

CHEMIN GOMIN, 2 logements 1ère et 2ème étage, 5 pièces, plus chambre de bain, plancher bois dur, près des tramways $20.00 par mois S'adresser M. FOURNIER (Baller) 304 St-Jean, tél.: 2-4740. 230-6—24

COTTAGE A LOUER, 10 Avenue du Couvent ville Beauport, 8 pièces, chambre bain, passage, véranda, fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser JOSEPH GAGNON, 207 Ave. Royale, tél.: 2-6552. 230-6—24

LOGEMENT de 7 pièces, grand magasin avec cave et hangar situés No. 49, 51, rue St-Georges Lévis. S'adresser ELZEAR FORTIER, Ltée, 115 St-Dominique, Québec, tél.: 4-3934. 232-6—24

ST-ROMUALD, maison à louer 8 chambre, et maison à la campagne pour la saison d'été. S'adresser ROY, BAILLARGEON & TURGEON, N. P., 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 228-6—25

A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISON DE PENSION

15 MARCHE FINLAY et rue Dalhousie (2 entrés) deuxième, troisième et quatrième étage, 21 chambres. S'adresser à la BRASSERIE CHAMPLAIN Ltée 164, de la Couronne, tél.: 5186. 214-26—25

MAISONS DE CAMPAGNE

LAC ST-JOSEPH à louer, résidence d'été et plusieurs chalets tous meublés. S'adresser au Dr L.-J. MONTREUIL 48 rue St-Louis. 231-6—25

MAGASINS A LOUER

COIN Scott et Plessis, magasin, 2 vitraux bon poste pour étal de boucher, occupé actuellement comme restaurant et pharmacie. S'adresser J.-L. BLOUIN, 64 Scott tels.: 2-6766 ou 5341. 177-6—26

MAGASIN A LOUER No. 6, de la Fabrique. Pour information. S'adresser LAROCHE & Co. 4 de la Fabrique, tél.: 2-1658 230-6—26

RUE LACROIX 13 et 13¾, magasins à louer. S'adresser Succ. A. PLAMONDON, tel.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—26

MAGASIN A LOUER

RUE ST-JEAN, 536-538 magasin très propre, 2 vitrines, planchers bois dur, chauffé, pouvant être divisés les deux. S'adresser Dr J.-W. DUFOUR, 540 St-Jean, tél.: 3-2392. 219-26—25

SALON DE BARBIER à louer, rue St-Jean, eau chaude à l'année, chauffé; aussi salle de billard, etc. NOTAIRE SAMSON, 166 St-Cyrille, tél.: 6083. 228-6—26

MANUFACTURE A LOUER

PETITE manufacture de chaussures, de 3 étages, située au numéro 50, rue d'Argenson (près de la rue St-Joseph) et occupée présentement par Adélard Guay, Enr., à louer. S'adresser à FERD. AUDET, notaire, 147 Blvd Langelier, Québec, tél.: 3-3378. 227-26—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque Aussi beaux logements à louer en ville et à Courville. Propriété à vendre. S'adresser L.-E. FORTIER 87 de l'Eglise, tél.: 9540, rés.: 4-5312. 225-26—31

ARGENT A PRETER, $4,000 à $4,500 intérêt 6 p.c. sur 1er hypothèque sur propriété en ville.. S'adresser TEL.: 7952. 232-6—31

MASSAGE

SI VOTRE TRAVAIL vous fatigue physiquement ou moralement, prenez un bon massage de corps, votre jeunesse, énergie, vitalité, vous sera retourné. Mlle VOGEL, Masseuse diplômée au Château Frontenac, 4003, TEL.: 3-2223. 228-12—40

MEDECIN

DOCTEUR CHS. RINFRET voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71 ST-JOSEPH. Heures de bureau 9 à 11 h. a.m. 2 à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 222-26—39

NETTOYAGE

CONFIEZ-NOUS votre nettoyage à sec pressage, teinture de vêtements pour dames et messieurs, service prompt dans toute la ville. Acceptons commande par malle. TEINTURERIE MATHIEU 13 St-Albert, tél.: 4-1600. 217-26—37

TEINTURERIE DORCHESTER. Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. NOS 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 232-26—35

REPARATIONS DE RADIOS

ATTENTION! Réparations de radios par maison établie depuis dix ans, prix modérés, inspection gratuite. Vente radios Marconi, De Forest-Crosley. J.-A. BRETON, nouveau local, 32 Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 231-26—40

ASSUREZ-VOUS d'une meilleure réception. Permettez-nous de faire l'inspection de votre radio. Nous faisons ce travail gratuitement. ST-GEORGES GAGNON 10 ans d'expérience, 18 St-Joseph. TEL.: 2-0322. 231-26—42

REPARATIONS

AIME LACROIX, Spécialité: couture de tapis, pose de prélart et réparations de meubles, outillé pour toutes sortes de réparations de tapis. 74, SIGNAI, tél.: 3-3347.

MATELAS FRONTENAC Enrg.

MANUFACTURIERS de matelas de luxe. Spécialité: réparations de matelas à ressorts, sommiers, lits-plumes, rembourrage de meubles tous genres. Attention spéciale aux communautés. 43 1-2 ST-IGNACE. tél.: 5347

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre, laine crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. TEL.: 3-0503. 167 Avenue Renaud. 207-26—40

SALONS DE COIFFURE

AU SALON SALABERRY, nouveau prix, ondulation à l'eau, Komoi 35c, Shampoo 25c, samedi compris Marcel 25c, excepté samedi. Miles ROY et FORTIN 617½ St-Jean, tél.: 3-4780. 210-26—44

DIVERS

SALONS DE COIFFURE

AU SALON BELLA tél.: 2-3284, No. 16 St-Flavien grand spécial pour une semaine seulement. Permanent de $1.50 pour .75c. Aussi tous genre de coiffure. Mme B. COTE. 231-6—44

ATTENTION: Permanent $2.00, $3.00 et $4.00; Marcel 25c, excepté le samedi; Komol, Shampooo, Ondulation à l'eau .35c. SALON MAISONNEUVE, 190 Ave Maisonneuve. Tél.: 4-0185. 233-12—44

NOUVEAU SALON

GRATIS, 3 Ondulations à l'eau, avec chaque permanent à l'huile $1.00 à $5.00 garanti. Aussi permanents 50c. Coiffure de tous genres. Mlles F. BERGERON autrefois du Salon Alma. Mlle ALICE BOUCHER, prop., invitent leurs nombreuses clientèles. Pour appointement TEL.: 4-0610, No. 453 3ème Avenue. 228-12—44

REDUCTION sans égale permanent bouclé 50c. Garanti à l'huile $1.00. Autre spécial pour tous les cheveux régulier $5.00 pour $2.00. Cours de coiffures. SALON GAIETE, 521A St-Jean, tél.: 3-4029. 218-26—44

TAXIS

FRONTENAC TAXIS 2-6818

A 25 SOUS la course dans nos limites. En appelant une de nos voitures, vous êtes assurés d'avoir une voiture spacieuse, soit 7 ou 5 passagers. Nos automobiles sont inspectées tous les mois, freins et mécanique toujours en parfait ordre. 223-26—49

TAXIS ROYAL .25c 9494

PRIX SPECIAUX pour compérages, enterrements, mariages. Courses en dehors de la ville, téléphonez à 2-3911. ou 9494. Service jour et nuit. 50 chars à votre disposition. Poste partout en ville. 211-26—56

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

LES ENCHERES MARCEAU

ACHETENT, VENDENT et échangent toutes espèces de meubles marchandises, vaisselles, poêles, pianos, etc. Prennent marchandises en consignation. Demandez notre estimateur et nous vous garantissons satisfaction. LES ENCHERES MARCEAU, 12, rue St-Joseph, tél.: 5301. 230-16—46

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILISTES, voyez ces aubaines, Perless sédan 1930, Essex sédan 1932, 2 Hupmobile sédan 1931, Hupmobile Cabriolet 1930, Ford Tudor 1932, Ford Tudor 1929, Ford Tudor 1934, 2 Ford Tudor D. L., 1934, Plymouth coach 1934, 2 Chevrolet coach 1934, Oldsmobile coach 1931, Chevrolet coach 1932, Chevrolet sédan 1930, Ford coach 1933, 2 Ford Coupé 1933, Ford Tudor 1931, Essex sédan 1932, Ford Tudor 1931, Essex sédan 1932, Ford Tudor 1930, Terraplane 1932, Ford Sédan 1930 Ford Sédan 1930, Ford Tudor 1931 Ford Sédan de Luxe 1933. Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. 312 St-Joseph ou à LAURENTIDE AUTO Inc., tél.: 8181 231-6—47

AUTOMOBILES USAGEES: Chevrolet 2 tonnes, Heavy Duty, 7 pneus 32 x 6—10 plis, plateforme 12 pieds, n'ayant fait que 7,000 milles, $1050.00; Buick coupé extra spécial, série 90, modèle 1932, 18,000 milles, $1000.00; Hudson sédan 8 cyl. 1931, $500.00; Hudson coach $100.00; Hudson sédan $75.00; Studebaker coach $125.00; Buick sédan 1928 $200.00; Chevrolet sédan 1927 $45.00; Buick sédan $100.00; Buick coach 1927 $100.00; Oldsmobile sédan $150.00; Ford sédan de livraison $175.00; Gotfredson camion 2 tonnes, pneus neufs $200.00; Ford camion 1 1-2 tonne, 9 vitesses avant $175.00; Hudson touring $50.00; Chevrolet cabriolet 2929 $125.00; Chevrolet sédan spécial 1934, Prix spécial: Oldsmobile sédan spécial 1934. Prix spécial. Une visite vous convaincra des valeurs que vous offre HENRI PERRAULT 122 côte du passage, Lévis, tél.: Lévis, 52. 6—47

Qnebec Nash Lafayette Reg'd

OCCASION EXCEPTIONNEL Chevrolet 1931 de luxe sédan $350.00, Coach 1931 de luxe $275.00; Ford 1930, $150.00, quantité d'autres chars, bon marché 541 ST-VALIER, tél.: 3-4306. 229-12—47

MOTORS LIMITED

DISTRIBUTEURS de Studebaker. Plymouth Sedan De Luxe modèle 1935 complètement neuf à vendre $1,027.00 lequel est le prix de vente à Toronto. Aussi autos usagés tels que Hupmobile sedan 7 pass. Hudson sedan, Nash sedan, Franklin sedan, Chevrolet coach, Ford de livraison, Dodge sedan, Studebaker et autres marques MOTORS LIMITED 15 De La Couronne tél.: 6185 ouvert tous les soirs. 230-6—47

VISITEZ NOTRE SALON d'autos d'occasions, 45 chars de choix vous sont offerts en vente ou à échanger à de bonnes conditions. UNIVERSAL AUTO, LIMITED, 27-33, de la Couronne 217-26—47

ACCESSOIRES D'AUTOS

Automobilistes-Attention

AUTOMOBILISTES: Considérez ces avantages: Signez contrat pour l'entretien de votre auto $5.00 par mois donne droit graissage régulier, 2 lavages, freins ajustés sur demande; réparations chambre air. Remorquage au garage. Tout travail mécanique, grindage valves après 6 mois, peinturage après un an. Réduction gazoline, huile. CONTRACT AUTO SERVICE Reg'd, 258 St-Vallier. 208-26—48

AUTO PART SALES REG'D., 63-65 1ère avenue, tél.: 4-2200. Occasions d'autos neufs, usagés, parties d'autos, toutes marques de chars, à prix réduits. Aussi station de service. 24—15

RADIATEURS D'AUTOMOBILE, réparations et remplacement de cellules, nettoyage, soudure autogène tous les métaux, ouvrage garanti. ALARIE & TESSIER, J.-P.-Alb. Alarie, prop., 560½ St-Vallier, tél.: 9456. 214-26—41

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENS RUSSES à vendre, deux jeunes levriers russes, blancs, tachetés de jaune. S'adresser à 222, RUE DU ROI Québec. 232-2—49

JEUNES CHIENS COCKER NOIR, âgés de 3 mois Aussi jeune Fox-Terrier à vendre. S'adresser 50 COTE STE-GENEVIEVE. 229-6—49

50 BELLES VACHES Holstein, prêtes à reproduire. Une vache Jersey, 5 ans, prête à reproduire. Deux belles vaches Ayrshire, prêtes à reproduire. Six chvaux, trois noirs, trois bruns. Vendra le lot à prix d'occasion. S'adresser ARTHUR TARDIF, 1216, St-Vallier. Tél.: 7605. 230-6—49

BOIS ET CHARBON

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 12 pouces $2.65, 2 pieds $4.50 scié, $5.00 livré. Résidence 85½ ST-MATHIAS, tél.: 9481, cour, 39 ST-BENOIT. 211-26—51

ATTENTION. — Erables, merisier 2 pds $4.25, corde 12 pouces $2.50. Croûte bois mou $2.00, Stove, Chesnut 75c, tonne $14.50, Coke 3 sacs $1.00, tonne $10.50. Livraison en ville. BOUCHARD & CLAVEAU Enrg. 112 3ème Rue, tél.: 3-1978. 230-26—51

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75, 2 pds $4.50 la corde 2½ pds $5.50 la corde. Slab bois mou $1.90 le voyage, livré à domicile M. DESHARNAIS, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 225-26—51

BOIS à $2.25 le gros voyage: croûtes $2.00 et $2.50 le voyage; merisier, érable, $5.00 et $6.00 la corde scié et fendu, 6 grosses poches de bois pour $1.00 charbon $13.00 et 3 poches Coke $1.00. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 228-26—43

CHEVAUX ET VOITURES

DEUX CHARS de chevaux domptés double ou simple, âgés de 4 à 8 ans, pesanteur 1,100 à 1,700 livres, vendus garantis. PIERRE SAVARD, 93, St-Bernard, tél.: 7783. 232-6—52

JE VIENS DE RECEVOIR 2 chars de magnifiques chevaux, très bons pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Tous ces chevaux sont vendus garantis. Pesant 1,200 à 1,700 livres. Une visite vous convaincra. F.-M. BERNIER, 1055, St-Vallier. 232-26—52

LIVRES

LIVRES de différents auteur canadien, roman de toutes sortes, à vendre, achetons et échangeons les livres. S'adresser M. GILBERT, 88 St-Valier tél.: 2-7216. 229-6—56

OCCASIONS

ALLES DE QUILLES (4) à vendre à bas prix. Faites une offre. Table de Pool 4½ x 9 5 x 10, billards anglais 6 x 12. S'adresser EUG. BROCHU, 63 St-Jean, tél.: 2-1365. 219-26—58

KODAK No. 3A Autographique avec double lentilles anastignat f. 7. 7. Grandeur 3¼ x 5½ (modèle carte postale) Prix avantageux. Aussi musique en feuilles, méthodes sonates études, etc. S'adresser à 29 ST-STANISLAS, Tél.: 2-7897.

MESDAMES, grande occasion 1000 Robes. Habillez vous et vos enfants à 60 p. c. meilleur marché avec linge seconde mains. Manteaux de printemps pour femme $1.25, paletots printemps homme $1.25. Chapeaux hommes $.050, pantalon $.050. Aussi jolie robes 0.35 ou 3 pour $1.00. Commandez aujourd'hui et vous serez satisfaite. Agents demandés COMPTOIR POSTAL, St-Zacharie, Co. Beauce, P. Q. 228-6—58

PIANO COTTAGE, marque Bell, 1 set de salon antique, 5 morceaux, 2 magnifiques peintures à l'huile et différents autres articles trop longs à énumérer à vendre pour cause de mortalité. S'adresser 4 RUE D'IBERVILLE. 204-12—58

VERITABLE OCCASION, grande assortiment, robes .35c, blouses pour garçons .49c, manteaux de printemps .99c, pardessus et pantalons, etc. Prix très bas, malle gratis, pour la campagne, prix spécial en gros ONTARIO JOBBING, 36 St-Nicolas. 230-26—58

PROPRIETES A VENDRE

PARC MAUFILS, 42-44 Rue Maufils, 2 logements 7-9 chambres plus bain, plancher bois franc, cave ciment chauffage buckweat indépendant chaque logement, balcon, galerie vitrée, amélioration très modernes, prix en bas de l'évaluation municipale. Conditions faciles. S'adresser W. LAFRAMBOISE, 421 1ère Avenue. 208-26—64

STE-FLORENCE Co. Matapédia, près de la Route Nationale. Hotel construction neuve, 12 chambres, eau courante, aqueduc appartenant à l'hôtel. Cave en ciment, en plus terre de 130 arpents, en culture, grange, écurie et poulailler. Ecrire à CASIER No. 37 L'Evénement Qué. 228-6—64

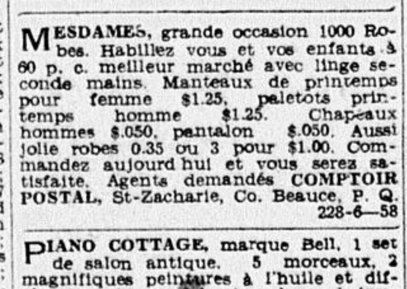

Echanges et réparations moteurs, appareils de chauffage automatique.

FEU M. AD. QUIROUET

Dans notre édition de mardi dernier, nous avons publié un compte-rendu des obsèques de M. Quirouet, un citoyen avantageusement connu de la paroisse de St-Malo, décédé le 21 février, à l'âge de 57 ans. Par une erreur bien involontaire, nous avons mentionné dans le titre le nom de M. Adjutor Quirouet alors qu'il s'agissait de M. Adolphe Quirouet. Dans le cortège qui accompagnait la dépouille, on remarquait aussi une délégation nombreuse de la Ligue du Sacré-Coeur.

NON CLASSIFIEES

SABLAGE SANS POUSSIERE

PLANCHER en bois dur posé et sablé par un expert. Application du meilleur produit au monde pour la conservation permanent des planchers. E. DUFOUR 99 3-4 d'Aiguillon, tél.: 3-3237. 230-26—n.c.

THE ROYAL TRUST Company
58, RUE ST-PAUL
TEL.: 2-4031

Logements A Louer

RUE D'ARTIGNY, No. 41.—9 chambres plus chambre de bain non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469A.—3 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—3 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—2 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—4 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—7 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE DES REMPARTS, 2 app. no 4, 5 pièces plus chambre de bain, frigidaire, chauffé.
RUE DES REMPARTS, 2 app. no 6, 5 chambres, plus chambre de bain, frigidaire, chauffé.
RUE ST-JEAN No. 237, 7 pièces et bain, non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 265.—10 chambres, chambre de bain, chauffé, (pouvant servir de bureau et logement privé.)
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 3.—16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 5.—16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé.
RUE SAULT-AU-MATELOT, No. 91. — 5 chambres, non chauffé.
RUE DES PRAIRIES, No. 144.—4 chambres, non chauffé.
RUE DU PONT, No. 25. — 4 chambres, non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 93.—5 chambres, non chauffé.
DE LA RONDE No. 52, 4 pièces plus chambre de bain non chauffé.
DE LA RONDE 52½, 4 pièces plus chambre de bain, non chauffé.
RUE LALIBERTE, No. 142.—4 chambres, non chauffé.
RUE STE-JULIE 56, 6 pièces plus chambre de bain non chauffé.
DeBREBOEUF No. 6, 10 pièces plus chambre de bain non chauffé.
GIFFARD QUE. 2 logements, 4 pièces non chauffé.
GIFFARD QUE. Maison 8 pièces et chambre de bain, non chauffé.
BEAUPORT, 320 Ave. Royale, 5 pièces et chambre de bain non chauffé.
BEAUPORT, 322 Ave. Royale, 5 pièces et chambre de bain non chauffé.

Divers

RUE ST-PAUL, No. 253.—Grand magasin, chauffé.
RUE ST-PIERRE, No. 101.—Bureau sur le deuxième plancher, chauffé.
RUE ST-PIERRE No. 103.—Tout le premier plancher, chauffé, (pouvant servir de magasin et bureaux).
RUE ST-JEAN, No. 235.—Local pouvant servir de magasin ou restaurant non chauffé.
RUE RAMSAY, No. 11 1-2.—Grand garage, plancher en beton, non chauffé.
RUE RICHARDSON, No. 84.—Entrepôt non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 137.—Entrepôt non chauffé.

S'adresser à
THE ROYAL TRUST Co.
58 rue St-Paul, — Tél.: 2-4031
229-6—n.c.

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

ENCADREMENT
Studio J.-C. Rousseau

POUR TOUS GENRES de cadres consultez-nous. Grande variété de gravures, pointe sèche, eau fortes, cadres à très bas prix. Studio J.-C. ROUSSEAU, 14 St-Joachim, tél.: 2-7794. 231-6—G.

FANTAISIE! FANTAISIE!
La Petite Lingère

REPARATIONS de tous genres, réajustage, lingerie de maison, réparations. Spécialité: vêtement, layette, etc., etc Prix modéré 59 MANRESE téls.: 3-4019—2-3648. 212-26—G.

Voulez-vous rire?

L'ALMANACH DU FOU-RIRE est tordant. Enorme succès parmi amateurs, historiettes comiques 30c l'exemplaire. Remise libérale sur commande importante. Ecrivez immédiatement PIRONNE, 14 Fabrique, Québec. 233-6—G.

ACROSTICHE

ACROSTICHE, quatrain pour cartes de fête et pour autographes. Allocutions: santé des Dames, Noces d'or, etc. Aussi, traductions. Ecrire à CASIER 20 L'Evénement. 231-6—G.

RESTAURANT
Café l'Aigle Canadien

LE MEILLEUR REPAS Canadien en ville pour .25c. Belles chambres à louer la place pour un bon chez-soi. J.-EMILE BOIVIN prop. 30 St-Nicolas, tél.: 2-0239. 230-26—G.

GRAINES, PLANTS, FLEURS

PLANTEZ vos bégonias maintenant. Ils vous donneront des fleurs de mai jusqu'aux gelées. Beaux bégonias doubles, écarlates, blancs, jaunes ou nuances pastel mélangées. — 3 bulbes pour 35 cts; 12 bulbes, $1.10, franco. Liste d'arbustes, plantes vivaces, plantes de rocher, sur demande. Joseph Aiken, Shannon, Portneuf, Cté Portneuf. 233-6—G.

A LA RADIO

(Suite de la page 5)
AU POSTE CFCF

4.30 p.m.—Musicale.
4.45 p.m.—Syrup Mélodies.
5.00 p.m.—Ligue de Sécurité.
5.15 p.m.—Solistes.
5.30 p.m.—Singing Lady.
5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.15 p.m.—Autour de la Ville.
6.30 p.m.—Côtes de la Bourse.
7.00 p.m.—Oncle troy.
7.30 p.m.—Danse.
7.45 p.m.—The Star Boarder.
8.00 p.m.—Récital d'orgue.
8.30 p.m.—Lawrence Tibbett et Orchestre.
9.00 p.m.—Cello Quartette.
9.30 p.m.—Orchestre.
10.00 p.m.—Beauty Box Theatre.
11.00 p.m.—Hockey.
11.02 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Romance.
11.30 p.m.—Orchestre.
12.00 p.m.—Silence.

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 heures ce soir mardi, le poste CKAC, transmettra le programme de l'Heure Provinciale, dont voici le détail:
Directeur : M. Edouard Montpetit
Directeur artistique: M. Henri Letondal
Programme de musique symphonique consacré à Tchaikowsky, avec le concours de l'Orchestre de l'Heure Provinciale, sous la direction de Henri Delcellier. Solistes: Jeanne Servêtre, pianiste.
8 h. Causerie:
"Georges Rodenbach"
Mme E. P. Benoit
8 h. 15—Concert.
1—Suite Ballet
"Casse Noisette" . . . Tschaikowsky
a) Petite Marche
b) Danse Arabe.
c) Valse des Fleurs.
2—Premier Concerto en Si Bémol Mineur Op. 23 . . . . Tchaikowsky
(Pour piano et orchestre)
a) Allegro non troppo et maestoso
b) Allegro con spirito
c) Alla brève
Soliste: Jeanne Servêtre
3—Deuxième mouvement de la Sixième Symphonie (Pathétique) . . . . Tchaikowsky
Allegro Con Grazia
L'Orchestre de l'Heure Provinciale

Le Petit Curieux --- DIAMANTS ROYAUX --- Par Paul Pim

OBSEQUES DE Mme DENIS GRENIER

Les obsèques de Mme Denis Grenier, née Léa Côté, décédée le 22 février 1935, ont eu lieu, lundi matin, en l'église de Notre-Dame du Chemin. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de si vifs regrets. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de madame Grenier, de la maison mortuaire 39, Ave Cartier, jusqu'à l'église paroissiale, et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très solennelle. C'est M. le curé H. Gagnon, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service assisté, comme diacre et sous diacre de MM. les abbés L. Dion et G. Cantin.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé J. Rancourt a fait entendre un magnifique programme musical. M. H. Vallière touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Henri et Alex. Grenier; ses petits-fils, MM. René, Henri et Louis Grenier; son beau-frère, M. Jos. Bacon; ses neveux, MM. Adolphe Grenier Edouard Boivin, C.-A. Morency, Jules Brousseau, Simon Laforest, Achille Grenier, Bacon Côté; ses cousins, MM. B. Drolet, Ed. Boucher, Pierre Labbé et E. Gagné; ses petits neveux et cousins, MM Paul, Marc, Jacques et Jean Grenier, A. Boutet, Robert Prémont, Edouard et Gabriel Boivin, Raymond et Elie Côté, G. Boucher, A. Lachance P. Côté, Pierre Lachance, sr, Adrien et René Lachance, A. Dubois, H. Vachon, P. Lachance, jr.

Dans le cortège on remarquait aussi M. Morin, avocat, MM. P. Plante, M. Morissette, L. Grenier, J.-N. Rochon, Eug. Lemieux, E. Boucher, P. C. Lachance, E. Plamondon, J.-O.-D. A. Côté, A. Delisle, J.-H.-E. Plamondon, Ed. Bélanger, H. Garant, A. Robitaille, J. Samson, Colonel Taschereau, R. Lachance, F.-X. Rainville, P. Labbé, A. G. Pelland, A. Dallaire, J. Lévesque, J.-A. Boutet, V. Ménard P. Doyle, T. Rouleau, H.-A. Bédard, L. Aubé, L.-C. Grenier, Léo L. Légaré, E.-B. Côté, J. Clément, J.-A. Gauvin, C. F. Painchaud, V. Morency, G. Marchand, St-Geo. et G. Morency, etc.

La maison Charles Cloutier avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil nous réitérons nos plus sincères sympathies.

RETRAITE FERMEE

Lundi, le 4 mars au jeudi, 7 mars, retraite fermée à la Villa Manrèse pour Cultivateurs. Une autre retraite fermée pour hommes et jeunes gens de Lévis aura lieu du jeudi, 7 mars, au dimanche, 10 mars.

Les exercices commenceront à 8.30 heures, le soir de l'ouverture pour se terminer le troisième jour suivant, à 4 heures du soir.

Ceux qui désireraient prendre part à l'une ou à l'autre de ces retraites sont priés d'en avertir sans retard le Rév. Père Directeur, 100, Chemin Ste-Foy Québec. Téléphone: 5052.

IMMEUBLE

A VENDRE OU A ECHANGER

COMMERCES A VENDRE, tels que: Hotels, épiceries, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
PROPRIETES A VENDRE avec paiements faciles, dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue; Aussi terres, terrains les mieux placés; prix et conditions les plus avantageux.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES & ASSURANCES
QUEBEC
8, COTE D'ABRAHAM :-: :-: :-: TELEPHONE: 5168

OCCASIONS EN PROPRIETES dans Belvedère, St-Jean Baptiste, St-Sauveur, St-Roch, Limoilou. Conditions faciles. Poste de commerce à vendre, maison seule, $1,500. DE LA BRUYERE FORTIER, N. P., 37 de la Couronne, tél.: 3-0755. Rés. 200 des Erables, tél.: 3-2580.

L'HON. M. PERRAULT A SAINT-HYACINTHE

(Suite de la 1ère page)

profitant de votre hospitalité, de rendre hommage au civisme de ses habitants, au dévouement éclairé et si persévérant de ses dirigeants, et, en tout premier lieu, de son maire, l'hon. M. Damien Bouchard".

"Saint-Hyacinthe m'intéresse pour deux raisons", reprend le conférencier. "En se classant au premier rang des centres les plus prospères de notre province, en maintenant l'excellence de ses institutions religieuses et civiles, votre ville est devenue un témoignage en faveur de notre race; elle est la preuve que les Canadiens français, servis par une intelligence toujours en éveil et par un labeur jamais interrompu, peuvent créer des oeuvres de choix et de haute portée morale. Mais je m'intéresse surtout à St-Hyacinthe parce que cette ville est la réalisation vivante d'une idée qui m'est chère: l'idée de décentralisation, cette idée que dans un pays il ne suffit pas de posséder deux ou trois cites tentaculaires, deux ou trois grandes agglomérations, mais qu'il importe aussi de fonder et de conserver prospères d'autres centres où la population puisse manifester la réussite d'entreprises commerciales, industrielles, et se rattachant à toutes les branches de l'activité humaine. St-Hyacinthe a fait le complet succès de cette conception de la vie canadienne, et il me tardait de vous en féliciter de tout coeur". (applaudissements).

Le ministre explique en quoi doit consister la prospérité d'une nation, et en particulier de la nôtre.

L'hon. M. PERRAULT. — "Depuis que je suis ministre, je me suis convaincu davantage de la justesse de cette pensée, que la prospérité d'une nation — celle de notre province en particulier—repose sur trois facteurs: premièrement, une classe agricole disséminée partout, conservant à notre peuple sa richesse de base, celle que seule peut lui apporter la culture intensive du sol; en deuxième lieu, quelques centres importants: St-Hyacinthe, Sherbrooke, Victoriaville, Lac Mégantic, Rivière-du-Loup, Rimouski, Sorel, Joliette, Lévis, Trois-Rivières, St-Jean, centres qui réunissent des milliers de gens, professionnels, artisans, commerçants, industriels, qui fournissent un marché local aux agriculteurs voisins, apportant ainsi à notre population une aisance moins concentrée et plus répandue; enfin, quelques villes, deux ou trois, où s'établissent les très grandes maisons de finance, d'industrie ou de commerce et d'où elles peuvent former les liens économiques nécessaires entre notre pays et les nations étrangères. La crise des dernières années révèle que ce n'est pas sans risques ni sans dommages qu'un pays s'écarte de cette conception de l'économie politique".

"Puisque la province de Québec a assuré la naissance et le développement de petites villes", ajoute l'hon. M. Perrault, "il nous importe désormais de les faire grandir ou du moins de les maintenir en une fructueuse activité".

"Sous ce rapport", continue le ministre, "St-Hyacinthe mérite d'être cité en exemple. Votre ville se tient en effet à la tête de tous les mouvements qui peuvent le mieux développer dans une harmonieuse concurrence les formes diverses de l'action humaine, en particulier le commerce et l'industrie. Au nom de St-Hyacinthe et de son succès, se sont associés, depuis quelques années, les noms de quelques hommes au premier rang desquels vous avez déjà nommé M. Damien Bouchard. Messieurs, à mon collègue de l'Assemblée Législative, à celui qui préside avec intelligence et équité nos débats parlementaires, revient la tâche, comme premier magistrat, de faire de votre ville un centre d'affaires qui ne le cédât à nul autre centre de notre province. Par son action, son dévouement persévérant, l'hon. M. Bouchard a cherché sans cesse à améliorer le sort de la population qui lui confia le soin de veiller sur ses intérêts. Je lui souhaite de continuer à maintenir sa ville et son comté de St-Hyacinthe en une si belle situation". (applaudissements).

Le conférencier déclare que cette prospérité de St-Hyacinthe est étroitement liée à celle de toute la province.

L'hon. M. PERRAULT.—"Il n'y a pas qu'entre les nations, que l'on constate une interdépendance de plus en plus profonde. Il y en a une aussi entre les villes, entre villes et villages d'une même province. St-Hyacinthe ne saurait espérer grandir, si tout autour il n'y avait que dépossession, marasme et recul dans les affaires. C'est donc dans l'intérêt de tous que l'administration générale de notre province doit demeurer à la hauteur de notre destin".

"Je ne veux entrer ici dans aucune discussion politique", poursuit l'hon. M. Perrault, "mais il y a politique et politique; il y a une façon élevée de voir dans la politique, d'abord et principalement, l'art de gouverner un pays, et, dans ce but, le souci d'examiner avec hauteur et droiture d'esprit les problèmes auxquels nous devons faire face. C'est sous cet angle désintéressé que je veux me placer pour aborder quelques-uns des sujets qui s'imposent à l'attention de tous les citoyens de la province de Québec".

La première question qu'examine le conférencier est celle du crédit de la province et de nos municipalités. Il rappelle que le crédit privé repose sur celui de la communauté, province ou pays. Or, malgré la diminution de ses revenus (diminution de $10,000,000 en deux ans) et malgré les exigences du chômage ($26,000,000 depuis 1930) notre province a pu emprunter, en août 1934, à 3.05 pour cent, et en janvier 1935 à deux et un tiers, ce que n'ont réalisé ni les autres provinces ni le Dominion. Le crédit des municipalités a aussi été conservé. Au 30 novembre 1934, sur 1,442 municipalités, il n'y en avait que 39 en défaut, et le passif ne s'élevant qu'à $8,266,925. Sur 1843 commissions scolaires, 21 seulement étaient en déficit, et pour un montant de $9,637,925. Sur un total de 3,825 corporations, il n'y en avait donc que 60 en défaut. Ontario a 40 corporations en défaut, avec un passif de $97,000,000. La comparaison donne la proportion suivante: 19.1 pour cent en Ontario et 1.92 dans Québec. Depuis le premier janvier 1934, trois municipalités seulement se sont déclarées en défaut, avec un passif de $91,000, et les municipalités en défaut ont vu leur passif diminuer de $483,815.

L'hon. M. Perrault explique alors que notre grand moyen de retourner à la prospérité est de faire de la colonisation. Puis il rappelle l'importance de la voirie dans l'amélioration des conditions économiques et sociales de la province.

Depuis 1920, le gouvernement a amélioré 13,927 milles de chemins, et cette année, il entreprend de relier Rouyn et l'Abitibi à Montréal. Il y a actuellement 2,360 milles de cette route de pavés. De 1929 à 1934, on a construit 639 milles de nouvelles routes, afin d'aider à soulager le chômage.

"La route de St-Hyacinthe-Montréal sera l'une des plus importantes", ajoute le ministre de la Voirie. "En 1935, nous allons compléter la partie qui s'étend de St-Hyacinthe à Ste-Madeleine, et pour la compléter toute, il en coûtera de $40,000 à $50,000. Cette année également, nous allons faire les travaux d'arpentage et de préparation du terrain pour la partie s'étendant de Ste-Madeleine à St-Hilaire".

Le ministre de la Voirie démontre que les bonnes routes ont développé le tourisme, l'une de nos principales industries.

L'hon. M. PERRAULT. — "De 1915 à 1928, c'est-à-dire en 14 ans, le tourisme a rapporté à la province $200,000,000, et de 1929 à la fin de 1934, les revenus ont été de $260,000,000. Et malgré la crise, l'augmentation est constante. Depuis 1929, le département de la Voirie a dépensé $1,113,869 pour la publicité à l'étranger. On calcule que 40,000,000 d'Américains voyagent chaque année; c'est à nous qu'il appartient de les attirer chez nous".

Le conférencier dit encore quelques mots sur les mines de la province, puis il parle de l'activité générale.

L'hon. M. PERRAULT. — "Même pendant la crise, l'activité a été maintenue en notre province. Dans certaines branches de l'industrie et du commerce, elle s'est même accentuée en ces dernières années. Actuellement, ce qui importe, non seulement pour nous, mais pour tous les pays, c'est de ne pas s'en prendre uniquement aux choses, mais davantage aux hommes eux-mêmes. Les récents événements révèlent que les individus sont las, qu'ils ont perdu la clarté des idées, qu'ils ont laissé amoindrir leurs volontés, en un mot, ils ont abandonné les vertus modestes qui sont si nécessaires au progrès des peuples: le travail persévérant, l'effort intelligent et consciencieux, l'épargne faite de prévoyance et de sacrifices".

Le ministre s'élève alors, avant de terminer, à des considérations morales très intéressantes.

L'hon. M. PERRAULT. — "Eclairer les intelligences, hausser les sentiments, redresser la conception que l'on se fait de la production des richesses et de leur échange, orienter mieux les efforts de chacun d'entre nous, tels me paraissent les mots d'ordre à répandre. S'il est vrai qu'une nation construit un édifice jamais achevé, chaque génération doit, par ailleurs, lui apporter une pierre. Notre génération n'a pas été inférieure à cette mission. Comprenant que le bien du peuple demeure la loi de tout gouvernement, elle voulut introduire dans notre société la justice sociale, et, par une législation appropriée, améliorer la condition de ceux qui travaillent, peinent et souffrent. Loin d'être terminée, la tâche s'est grandie sous la pression des événements des dernières années. J'ai confiance qu'elle redoublera ses efforts pour trouver des remèdes à ces malaises nouveaux. Et c'est désormais à chacun d'entre nous d'y aider, de remettre en place les valeurs humaines, de redonner à notre population le sens de la mesure et de la stabilité dans la production, l'acquisition et la répartition des biens dont le Canada est si riche, maintenir l'équité entre le capital et le travail, entre toutes les forces sur lesquelles s'appuie une prospérité durable, celle que nous avons le devoir de ramener dans chacune des villes et dans chacun des villages de la province de Québec". (applaudissements).

"Nous avons une belle et grande province. Ayons confiance en nous-mêmes; c'est la première condition essentielle à la reprise des affaires. J'ai confiance en ma race, en ma province et en mon pays. Nous devons envisager l'avenir avec sérénité, courage et optimisme.

"La province de Québec", conclut le ministre, "n'a cessé de marcher de l'avant dans tous les domaines. Ses ressources naturelles sont illimitées. Québec peut se rendre le témoignage d'avoir compris l'esprit de la Confédération canadienne, de s'être conformée à ses exigences; ceux qui parlaient et écrivaient contre elle, hier, sont maintenant forcés d'admettre que notre province n'a rien fait qui pût ralentir le fonctionnement de nos institutions, qu'elle a fait fructifier le territoire qui lui a été assigné, et ils la saluent comme le dernier refuge du droit, de la justice, du respect des minorités, comme le meilleur soutien en Canada des idées d'ordre et de liberté, de paix religieuse et sociale".

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BARRAS. — A Lauzon-Ouest, le 3 mars 1935, à l'âge de 52 ans et 4 mois, est décédé sieur J.-Héliodore Barras, électricien, fils de feu le capitaine Edouard Barras.
Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 45 Ave Botrel (accès par la rue Fagot), pour l'église de Bienville et de là au cimetière Mont-Marie.
Il était le frère de Mlle Adrienne Barras, de M. Gaston Barras, du Dr Arthur Barras et de feu le Dr Edouard Barras, et de M. Edgar Barras.

BOIVIN. — A Notre-Dame du Chemin, le 1er mars 1935, à l'âge de 78 ans et 3 mois, est décédée dame Emma Boily, épouse de feu J.-B. Boivin.
Les funérailles auront lieu aujourd'hui, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 4 rue Dolbeau, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.
Elle était du Tiers-Ordre et des Dames de Ste-Anne.

CARRIER. — A Lévis, est décédé, le 3 mars 1935, à l'âge de 14 ans et 11 mois, M. Fernand Carrier, fils de M. F.-S. Carrier et de Dame Odile Rageot, de Beaurivage.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, dans l'église de Notre-Dame de Lévis.
Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie, où se fera la sépulture.

GIGUERE. — Le 3 mars 1935, à l'Hôpital Laval, est décédée Mlle Gemma Giguère, à l'âge de 17 ans et 1 mois. Elle était la fille de M. Henri Giguère, tailleur de cuir, et de feu Dorilda Auclair.
Départ de la maison mortuaire, 1317, St-Vallier.
La date des funérailles sera annoncée demain.

HOUDE. — A St-Jean-Baptiste de Québec, le 3 mars 1935, est décédée, à l'âge de 61 ans et 4 mois, dame veuve Adjutor Houde, née Alviana Marier.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures, à l'église St-Jean-Baptiste.
Départ de la maison mortuaire, No 164 rue Latourelle, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

LACHANCE. — A Québec, le 1er mars 1935, à l'âge de 72 ans, est décédée Dame Hélène Miller, épouse de Sieur Paul Lachance.
Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 327 rue de la Reine, à 7 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière Belmont.

LALIBERTE. — A Québec, le 2 mars 1935, à l'âge de 76 ans et 7 mois, est décédée dame Arthémise Boivin, épouse de M. J.-Léger Laliberté.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures 45.
Départ de la maison mortuaire, 213 rue Colomb, à 8 heures 30, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

MOREL. — A Notre-Dame de Jacques-Cartier, le 2 mars 1935, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédée dame Elizabeth Dickey, épouse de feu Elzéar Morel.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 298½ rue Prince-Edouard, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetinère St-Charles.
Elle était la mère de mesdames C.-E. Guimont, Félix Richard et feu madame P.-E. Latouche.

PERREAULT. — A la Clinique Roy-Rousseau, le 3 mars 1935, à l'âge de 48 ans et 5 mois, est décédé Ernest Perreault, époux de dame Graziella Morissette.
Les funérailles privées auront lieu mardi, le 5 courant.

TURGEON. — A St-Frs d'Assise, le 3 mars 1935, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Ernest Turgeon, époux de dame Eva Turgeon.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 72 rue La Sarre, à 8 heures 50, pour l'église de St-François d'Assise. L'inhumation se fera au printemps, dans le lot paroissial, à Beaumont.

GRAND'MESSE

Parents et amis sont priés d'y assister.

LEPINE. — Mardi le 5 courant à 7.15 sera chanté en l'église St-Roch une grande messe de requiem pour feu Germain Lepine.

TRIBUTS FLORAUX
Prix Modérés Chez
McKenna
FLEURISTE
11, rue St-Jean. Tél.: 2-6862

Demontigny & Ponlot
Ne demandez pas simplement
L'EAU DE JAVELLE
Exigez
L'EAU MERVEILLEUSE
Vous aurez plus pour votre argent.

Pourquoi le Fromage Moonbeam est différent

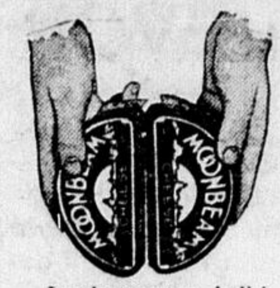

Les deux cartons individuels gardent ce fromage frais plus longtemps.

Le fromage Moonbeam est un fromage mûri, velouté, cheddar, préparé ici au Canada par un expert des plus célèbres. La saveur "Moonbeam" est aussi unique que l'empaquetage. Vous trouverez le fromage Moonbeam des plus satisfaisant.

FROMAGE MOONBEAM
F-6

Ecoutez notre programme du poste CHRC les lundis, mercredis et vendredis à 11.00 h. a. m.

PRAJADHIPOX FAIT PART DE SA DECISION

(Suite de la 1ère page)

tique." Il se limita à des remarques générales, disant qu'il se plaisait beaucoup en Angleterre, mais que ses projets après le mois de juin prochain n'étaient pas encore arrêtés.

Après avoir posé pour les photographes, il ajouta: "Il y a une chose que je désire vous demander. Ne me décrivez pas comme un frère de la lune ou le possesseur de 24 parasols. Actuellement, il y a un parasol de cérémonie, mais quelqu'un a apparemment laissé entendre que je possédais 24 parasols et que j'étais parent de la lune. Je puis vous assurer que je ne le suis pas."

On dit que la scène de l'abdication, avant-hier, fut passablement poignante. Une délégation de trois Siamois venus de Londres rencontra le roi et la reine dans leurs appartements privés où, après que le document leur eut été remis, les délégués firent leurs adieux à leur souverain. Le chef de la délégation, Shridharmadibes, avait servi autrefois sous les drapeaux sous le commandement de son roi.

VENIZELOS DIRIGE ET FINANCE LA REVOLTE EN GRECE

(Suite de la 1ère page)

side, devenant ainsi le champion d'un mouvement anti-ministériel qui semble se faire de plus en plus grave d'heure en heure.

Athènes est tranquille, bien qu'elle soit sous la loi martiale et en état de siège. Après avoir appliqué une sévère censure, le gouvernement a suspendu certains articles de la constitution, mais ne les a pas spécifiés publiquement.

Le gouvernement a annoncé que ses avions avaient répéré les cinq navires de guerre qu'ils avaient poursuivis la veille sur la mer Egée, et porté un rude coup à ce vaisseau en le frappant avec une bombe aérienne alors qu'il était à l'ancre dans la baie de Souda, près de Canea, en Crète.

Des spectateurs qui se tenaient sur le rivage disent qu'ils virent une énorme colonne de fumée s'élever du vaisseau après que la bombe l'eut atteint, et l'on croit que ce navire ne pourra plus reprendre la mer. Des rapports non confirmés relatant l'arrivée des cinq navires en Crète disent que trois d'entre eux sont fortement endommagés.

Le gouvernement a fait faire des perquisitions à la résidence de l'ex-premier ministre Venizélos à Athènes. On dit que l'on y a trouvé des armes et de la littérature compromettante.

Le général George Kondylis, ministre de la Guerre, dirigea personnellement cette perquisition à la résidence de Venibélos, où ils trouvèrent cachés le député Papanastitiu, porte-parole de l'opposition jusqu'à récemment, et un autre partisan de Venizélos, du nom de Caphandaris.

Le journal Estia dit que plusieurs politiciens éminents ont convoqué une conférence secrète dans le but de trouver quelque moyen de ramener l'ordre sans de nouvelles effusions de sang.

Un communiqué officiel du gouvernement dit que quatre avions participèrent au bombardement du croiseur Averoff, que les aviateurs, à leur retour, avaient déclaré avoir vu une colonne de feu s'élever du vaisseau.

Les insurgés, qui sont sous la direction du colonel Tsanakakis, ont occupé les postes télégraphiques en Crète et placé le gouverneur-général M. E. Aposkitis sous arrêts.

On dit que la révolte était préparée depuis plus d'un an. Elle éclata vendredi quand, conformément à un plan soigneusement organisé, vingt officiers de la flotte grecque, en service actif et en retraite, déjeunèrent ensemble dans un café bien connu d'Athènes. D'amples manteaux dissimulaient leurs uniformes. Ils se firent conduire en automobile à l'arsenal de Salamis, où ils présentèrent des laissez-passer anciens ou forgés. La sentinelle qui osa douter de leur autorité fut abattue d'un coup de revolver par l'un des rebelles. La révolte était déclenchée.

Ces révoltés montèrent sur les cinq vaisseaux de guerre dont les équipages étaient encore ignorants du complot tramé, et ordonnèrent de forcer la vapeur dans la direction de l'île de Crète. Ils furent poursuivis par des avions de bombardement.

LE GENERAL PLASTIRAS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Cannes, France, 4. — Le général Nicholas Plastiras, politicien grec exilé, a quitté Cannes en automobile, hier soir, pour une destination inconnue. On ignore s'il est parti pour la Grèce.

L'OR ET L'ARGENT A DE NOUVEAUX SOMMETS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 4. — L'or en barres a monté au nouveau sommet de 146 shillings 10 1-2 pence l'once, samedi matin. Cela représente $35.18 l'once en argent américain. Il a été vendu pour 362,000 livres sterling ($1,733,980). d'or en barres samedi à destination de Paris.

A New-York, l'argent en barres a haussé d'une cent l'once samedi au prix de 57 7-8 cents, le plus haut prix depuis plus de six ans. A Londres, l'argent en barres cotait 27 pence, un nouveau haut depuis 1928.

MARCHE DES PEAUX

Chicago, 4.—Les prix des peaux ont baissé de 5 à 9 points sur le marché de Chicago, samedi. Les ventes furent de 26 lots. Mars: 9.16; juin 9.55 tr.; septembre 9.85 - 88 et décembre 10.18 tr.

M. BENNETT SOUFFRE DE SURMENAGE

(Suite de la 1ère page)

nouveau la grande question du jour. Les accords actuels avec les provinces, en vertu desquels le gouvernement paye à chacune un octroi sous la forme de versements mensuels, expireront le 31 mars. On ne sait pas encore quelles nouvelles dispositions seront prises, et l'honorable W. A. Gordon, ministre du Travail, a déclaré tout récemment à la Chambre qu'aucun plan concret ou demande d'aide future n'avait été soumis au gouvernement fédéral par les provinces.

La semaine dernière a été assez calme sur la colline parlementaire. Le ministre des Finances, l'honorable E. N. Rhodes, accomplit des progrès considérables avec ses mesures amendant la loi du prêt agricole et la loi des concordats agricoles de l'an dernier. La Chambre a aussi avancé son travail sur les estimés budgétaires. La première partie de la semaine fut consacrée à une discussion provoquée par une motion de non-confiance dans le gouvernement proposée par l'honorable Ian Mackenzie, libéral. Cette motion fut battue par un vote conservateur solide, les progressistes, à l'exception de M. A. M. Carmichael, de Kindersley, se joignant aux libéraux pour l'appuyer.

M. PIERRE LAVAL

(Serv. de la Presse Canadienne)
Paris, 4. — (Havas) La France et l'Italie ensemble vont "chasser le spectre de la guerre de l'Europe", a déclaré hier M. Pierre Laval, ministre des Affaires Etrangères, dans un discours prononcé devant l'Association de Vétérans Gariba'di.

"La France", dit-il, "n'entretient pas d'ambitions secrètes ni de secrets desseins. Elle ne s'intéresse qu'à une chose: sa sécurité, et elle veut accomplir son devoir international dans l'intérêt de la paix, et ce jusqu'au bout. Je travaillerai pour la France côte à côte avec Mussolini qui travaille pour l'Italie". Faisant ensuite allusion aux accords de Rome, M. Laval ajouta: "L'Europe est sortie de la période des difficultés".

LE PROCES RINTELEN

(Serv. de la Presse Canadienne)
Vienne, 4. — (Havas) Anton Rintelen a eu samedi à répondre à l'accusation, portée par l'Etat, d'avoir eu une connaissance criminelle du putsch nazi de juillet dernier, au cours duquel le chancelier Dollfuss fut assassiné.

Ancien ministre autrichien de l'Education et ministre à Rome, Rintelen a commencé à subir son procès samedi dans une court étroitement gardée. On a prétendu qu'il aurait remplacé Dollfuss au poste de chancelier si l'affaire avait réussi. Rintelen est encore pâle et faible à la suite de blessures qu'il se serait infligées lui-même, dit la police, dans une tentative de suicide, lorsqu'on est allé l'arrêter. On a dû interrompre la séance, l'accusé étant incapable, de l'avis des médecins, de supporter plus longtemps l'interrogatoire.

Rintelen, dans la boite, a tout nié.

SUICIDE A TORONTO

Un jeune homme se précipite d'un avion à 1,500 pieds d'altitude.

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, 4.— Souriant et avec un geste d'adieu de la main, James -C. Grant, 2 2ans, fils d'un gérant de banque à Nanimo, C.A., s'est précipité dans le vide d'u navion qui volait à une altitude de 1,500 pieds au-dessus d'un aéroport situé immédiatement au nord de la ville, samedi soir.

Ses amis ont réclaré qu'il avait perdu son emp'oi, il y a quelques semaines et qu'il en était très affecté.

CLEOPATRE A PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Paris, 4. — Cléopâtre est enterrée à Paris, dit Mme Myriam Harry, femme historien qui vient d'écrire la biographie de la reine d'Egypte. Napoléon Bonaparte serait responsable du transport de ses restes. Des égyptologistes accompagnaient le Petit Capirol lorsqu'il fit l'invasion de l'Egypte, d'après Mme Harry et René Le Gentil, journaliste français. Ils trouvèrent la tombe de la reine, exhumèrent sa momie et l'apportèrent à Paris où ils l'ensevelirent de nouveau avec d'autres momies dans le jardin de la Librairie Nationale française.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(4 mars 1823)

Manuel est expulsé de la Chambre des Députés.

Dans notre "note" du 25 février dernier, nous avons raconté la séance tumultueuse de la Chambre au cours de laquelle, parlant contre l'expédition d'Espagne faite pour aider Ferdinand VII à reconquérir le pouvoir absolu malgré ses serments publics, il rappela que l'intervention étrangère avait été l'une des causes des malheurs de Louis XVI et lui avait valu son triste sort.

Nous avons vu les parlementaires démontés, accusant Manuel de faire l'éloge du Régicide et réclamant son expulsion de la Chambre. Cette proposition aussitôt renvoyée à une Commission revenait pour le rapport à la séance du 4 mars, huit jours après. Voici la proposition qui fut votée à une grande majorité:

"M. Manuel sera exclu des séances de la Chambre pendant la durée de la présente session.

En vain les libéraux, le général Foy, le général Demarçau, Casimir Périer en tête voulurent protester et malgré les conseils de prudence de deux orateurs ministériels, le comte de Saint Aulaire (le beau-père du duc Decaze) et Royer-Collard, le vote acquis, le Président voulut procéder à l'exclusion sans délai. Ce ne fut pas sans difficultés.

Manuel a revêtu son costume officiel de député, habit bleu à boutons d'or; très lentement, il gagne sa place au milieu de véritables hurlements de la majorité. Le président l'invite à sortir. Manuel qui est assis à côté de M. de Girardin, se lève.

— Monsieur le Président, dit-il; hier, j'ai annoncé que je ne céderais qu'à la force: aujourd'hui, je tiendrai ma parole.

Le président propose de lever la séance pendant une heure; des ordres sont donnés pour procéder à l'expulsion. Il sort suivi des ministres et de la droite montant le poing à l'orateur libéral qui reste à sa place entouré de ses amis, quatre vingt environ tous revêtus de leurs costumes officiels.

Les huissiers viennent se placer devant les bancs où l'opposition demeure silencieuse et immobile. Le chef des huissiers s'adresse à Manuel et très poliment lui demande de se retirer.

Manuel refuse.

— J'ai l'ordre dans ce cas de recourir à la force; je vais avoir le regret d'exécuter ma consigne.

Il sort et revient un moment après avec un détachement de quarante gardes nationaux commandés par un capitaine et par un sergent. Ordre est donné à ce dernier de mettre la main au collet du député. Mais le sergent déclare qu'il ne peut exécuter un pareil ordre; les quarante soldats du peloton l'imitent, Lafayette les félicite hautement, pendant que des tribunes qu'on n'a pas fait évacuer on crie: Vive la Garde Nationale.

Le sergent, nommé Mercier était marchand de passementeries; les autres gardes nationaux appartenaient au petit commerce; il y avait un marchand de nouveautés, un coiffeur, un tailleur, et un architecte.

On eut alors recours à un colonel de gendarmerie, le colonel Poucault qui, après trois sommations, s'adressant à un des gendarmes qui l'accompagnaient:

— Empoignez moi, M. Manuel, dit-il.

En même temps il saisit le député par le bras pendant que deux gendarmes le prennent au collet, essayant de l'entraîner. Ce fut alors une véritable mêlée; une cinquantaine de députés entourent leur collègue essayant de le dégager. Finalement Manuel est emmené et conduit hors de la salle. Cette scène avait duré près de trois heures. Soixante deux députés signèrent une protestation et pendant toute la session aucun membre de l'opposition n'adressa la parole à un collègue de droite.

Manuel fut l'objet de manifestations de sympathie de la part d'un très grand nombre de Parisiens; dans les rues on criait: Vive Manuel! Le sergent Mercier fut rayé des contrôles de la garde nationale, mais en guise de protestation son bataillon lui offrit un sabre d'honneur et un bel objet d'orfèvrerie.

JEAN-BERNARD.

(reproduction interdite)

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 2. — La séance a été plus animée en bourse hier grâce à la hausse d'un shilling dans le prix de l'or en barres. Les actions de mines d'or furent activement achetées tandis que les kaffirs ont touché de nouveaux prix record. Les valeurs industrielles profitèrent des rapports plus favorables connus tandis que les valeurs de premier choix bien que soutenues fléchirent en fin de séance. Les actions de cuivre ont haussé en anticipation d'une décision favorable à la conférence des producteurs de cuivre à New-York. Les autres compartiments ont fléchi. Le marché était irrégulier en fermeture. La séance fut terne à la Bourse de Paris. Les prix avancèrent toutefois plus particulièrement les rentes, les titres de cuivre et les valeurs françaises. Les actions de mines de diamants ont monté à cause des nouvelles favorables émanant d'Amsterdam. Le marché était actif et fort en clôture.

FAILLITES AU CANADA

Toronto, Ont., 4. — Les faillites commerciales enregistrées au Canada durant la semaine du 1er mars 1935 se chiffraient d'après Dun and Bradstreet of Canada Ltd à 37 comparativement à 30 la semaine précédente et à 35 durant la semaine correspondante de 1934. Dans la province de Québec, les faillites furent de 16 au lieu de 11 la semaine précédente et dans l'Ontario elles furent de 13 au lieu de 9 la semaine précédente.

LA CAUSE DU RHUMATISME DOIT ETRE ATTEINTE!

Les Rumacaps attaquent la cause du rhumatisme à sa source. Cette prescription scientifique (qui n'est pas un remède breveté) nettoie les reins par une action douce, antiseptique, éliminant graduellement les dépôts d'acide urique des jointures et des muscles. Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans l'effet de cette prescription, c'est le fait que les douleurs disparaissent au cours du premier jour de traitement; cependant les Rumacaps ne contiennent ni drogues nuisibles ni narcotiques.

MAL DE DOS — Une ou deux capsules feront disparaître le plus douloureux mal de dos. Elles remettront de la vie dans un dos fatigué et sensible — elles sont un bienfait pour les ménagères — et plus qu'un soulagement temporaire.

SCIATIQUE — La névralgie, la névrite, l'arthrite, la sensibilité des articulations, le lumbago et toutes autres douleurs rhumatismales cessent promptement avec l'usage des Rumacaps. L'enflure due au rhumatisme arthritique disparaît dans la plupart des cas après un traitement de dix jours.

LES REINS — et la vessie sont débarrassés des impuretés. Les Rumacaps vous donnent une nouvelle santé et une nouvelle vigueur par leur effet destructeur des microbes et purifiant. Bien des maladies graves peuvent être évitées en tenant les reins en bon état.

Commencez AUJOURD'HUI votre traitement aux

RUMACAPS
CAPSULES RHUMATISMALES

W. P. La ROCHE PHARMACIEN 270 ST-JEAN

M. G.-H. LINDSAY

Le travail de ce Prix d'Europe dans la Ville Lumière.

Il nous fait plaisir de donner à nos lecteurs d'autres nouvelles des boursiers de l'Académie de Musique de Québec et particulièrement du Prix d'Europe 1934.

M. G.-H. Lindsay a eu la bonne fortune de faire la connaissance de M. Beuchet, un ex-directeur de la célèbre maison Cavaillé-Coll qui s'est fait une renommée internationale dans la fabrication des orgues. M. Beuchet est maintenant facteur d'orgues à Nantes et ses occupations l'appellent à Paris à tous les quinze jours. Il a invité M. Lindsay à l'accompagner aux différentes tribunes d'orgues de Paris et c'est ainsi que notre jeune compatriote s'est mis en relations avec Louis Vierne, organiste à Notre-Dame, Duruflé, organiste à St-Etienne-du-Mont, Joseph Bonnet, organiste à St-Eustache, Marchal, organiste à St-Germain-des-prés et nombre d'autres.

Le boursier de 1934 veut profiter de son séjour dans la Ville Lumière de toute façon. C'est ainsi qu'il a demandé et obtenu du directeur des Beaux-Arts la permission de visiter les musées et autres édifices publics gratuitement. Egalement il a obtenu la permission d'aller au Conservatoire à titre d'élève auditeur.

M. Lindsay étudie actuellement le piano avec le professeur Motte-Lacroix qui fut lui-même un des meilleurs élèves de Philipp, l'orgue avec le professeur Sergent qui vient de recueillir la succession de M. Decaux à la Schola Cantorum et l'harmonie avec le professeur Frank dont une grande oeuvre pour chant et orchestre a été récemment créée sous la direction de l'auteur.

On se demande quelquefois comment les boursiers occupent les vacances qu'ils ont dans le temps des fêtes, à Pâques et autres circonstances. Pour rassurer les gens qui pourraient craindre une perte de temps à ces époques, empressons-nous de dire que l'Académie prévoit des séjours à la villa de Meudon (ancienne propriété d'Alexandre Guilmant, devenue lieu de vacances pour les étudiants en musique) où l'ambiance artistique est fort utile aux jeunes. Une distinguée personne écrivait récemment à un membre de l'Académie de Musique y avoir vu plusieurs Prix d'Europe, notamment Gilberte Martin et M. Lindsay.

SUICIDE A MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 4. — Harry O'Brien, âgé de 28 ans, a été trouvé pendu dans son logement. Le malheureux avait attaché un bout de la corde après une penture de porte. Une enquête doit avoir lieu aujourd'hui.

VENTE à L'ENCAN

De la succession de Mlle Emilie Barbeau, au No 152 rue Dorchester MARDI LE 5 MARS, à 1.30 h. p. m.

Nous avons instructions de vendre sans réserve tous les biens et meubles de cette succession, tel que:
Set de salon, buffet, lit antique, piano droit, cadres, miroir antique, rideaux, meubles de chambre, lits, literie, tapis, vaisselle, verrerie, poêle de cuisine, moulin à coudre, etc.
Visible lundi de 2 heures à 6 heures p. m. Vente mardi, le 5 mars à à 1 h. 30 p. m.

Les ENCHERES MARCEAU Enrg.
12 ST-JOSEPH
O. Marceau, encanteur.

DEBITS BANCAIRES

Ottawa, Ont., 2. — Les opérations de débit des banques accusent en 1934 une plus-value de 9.6 pour cent par rapport à l'année précédente, indications d'une reprise générale et de hausses des denrées et des valeurs mobilières. Le total porte sur $32,867,000,000 au lieu de $29,981,000,000 en 1933, soit une augmentation de $2,885,000,000 en dépit de ce que les opérations dans les places de Montréal et Toronto ont diminué d'environ un tiers sur 1933.

Le gain se répartit sur les cinq régions économiques du pays, sauf les Provinces des Prairies. Il n'y a que six des trente-deux centres qui enregistrent des moins-values. Provinces Maritimes: gain de 11.1 pour cent se répartissant entre les trois centres. Québec: augmentation de 10.3 pour cent — Montréal 11.2 pour cent; Québec (cité) et Sherbrooke, légères diminutions. Ontario: accroissement de 14.5 pour cent — Toronto 11.4 pour cent; gains dans tous les autres centres à l'exception de Sarnia. Provinces des Prairies: fléchissement de 1.2 pour cent — Winnipeg, perte de 2.4 pour cent, mais plus-values dans sept des dix centres. Colombie Britannique: plus-value de 9.0 pour cent — Vancouver, 9.4 pour cent.

CHARGEMENTS FERROVIAIRES

Ottawa, Ont., 4. — Les chargements de wagons pour la semaine terminée le 23 février s'établissent à 45,012 au lieu de 41,4639 la semaine correspondante de 1934 et 45,299 la semaine précédente. On enregistre des diminutions pour les céréales, le bétail, le coke, le bois d'oeuvre, la pâte de bois et le papier. Augmentations: houille, 356 wagons; bois à pâte, 1688; produits forestiers divers, 366; minerais, 247; marchandises, 111; divers, 1,359.

ACHETONS
Cartes Cigarettes
TURRETT ET AUTRES
Payons 25 cents le cent.
S'adresser:
RESTAURANT, EDIFICE GUILMETTE,
37, de la Couronne.

Heures de bureau: de 9h. a.m. à midi et de 2 à 6h. p.m. Samedi: 7 à 9h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue St-Joseph :-: Tél.: 4-4841

Pension Privée
Quelques chambres à louer
PRIX MODERES
CHATEAU ST-LOUIS
305, Grande-Allée
Téléphone: 6745

VIEUX JOURNAUX A VENDRE

Vieux journaux à vendre, en ville seulement. S'adresser à M. D. Emond, à L'EVENEMENT, par téléphone: No 2-6412.

M. le Dr F. Roy élu à Limoilou

JUBILE DE Me CHAPLEAU

Il y a vingt-cinq ans cette année que Me J.-E. Chapleau est chef du contentieux municipal de la ville de Québec.

EX-BATONNIER

Me J.-E. Chapleau, C. R., ex-bâtonnier, chef du contentieux municipal, vient de célébrer ses noces d'argent comme avocat en chef de la ville.

C'est, en effet, le 18 février 1910 au moment de l'annexion de Limoilou à Québec, que M. Chapleau fut appelé à entrer dans le bureau légal de la cité. Me Chapleau était alors secrétaire-trésorier et conseiller légal de la ville de Limoilou. Le nouvel avocat de la cité de Québec travailla tout d'abord en collaboration avec Me Mathias Chouinard, C. R., et Me Philéas Corriveau, C. R. Après la nomination de M. Corriveau comme magistrat de district et la mort de M. Chouinard en 1914, M. Chapleau s'occupa seul, durant quelques mois, de la direction des affaires légales de Québec. M. Oscar Morin, C. R., qui devait devenir plus tard sous-ministre des Affaires Municipales et président de la Commission Municipale, entra subséquemment à l'hôtel de ville où il eut comme successeur l'honorable M. Elysée Thériault qui fait encore partie de ce département.

Durant ses vingt-cinq années comme avocat-en-chef de la cité, Me Chapleau a plaidé de nombreuses causes avec grand succès, dont trois devant le Conseil Privé.

Les nombreux amis de Me Chapleau se joindront à nous pour le féliciter et lui souhaiter de poursuivre encore durant de longues années son fructueux travail.

M. F. GAUVIN EST REELU PRESIDENT

M. Gauvin a été réélu, samedi soir, président de l'Union Typographique de Québec.—Lecture des rapports de l'année.

LES OFFICIERS

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Union Typographique de Québec, No 302, a eu lieu, samedi soir aux quartiers généraux des unions internationales. Au cours de cette assemblée à laquelle assistaient près de deux cents membres, on présenta les rapports de l'année écoulée et on procéda à l'élection des officiers pour le prochain terme 1935-36.

Voici les noms des officiers, qui ont presque tous été réélus:

Président, M. Francis Gauvin; vice-président, M. G. Desbiens; secrétaire - financier, M. W. Garns; trésorier, M. John-P. Slavin, secrétaire - archiviste, M. Lauréat Poitras; secrétaire - correspondant, M. Jules-H. Larocque; auditeurs: MM. R. Pagé, Art. Côté, Edgar St-Antoine; sergent d'arme, M. Edm. Chamberland; comité exécutif: MM. Jules-H. Larocque, J.-P. Slavin, Edgar St-Antoine, Ludger Lemieux, Art. Morin, Lauréat Lemieux, J.-B. Caouette, Jules Plamondon; délégués au Conseil Fédéré: MM. R. Labbé, J.-H. Larocque, G. Desbiens, F. Gauvin, J.-R. Rousseau; comité des apprentis: MM. Jules-H. Larocque, P. Pichette, jr, Adolphe Noel, Lucien Dion, J.-B. Caouette, Lorenzo Bisson; visiteurs des malades: MM. Lauréat Poitras, Edouard Bernier, S. Poulin, G.-E. Lessard, P. Pichette, Jules Boulanger, Adj. Lessard, Arthur Gingras.

HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS

AVIS

L'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus aura lieu le mardi 12 mars à 9 heures du soir à l'hôpital, No 395, Chemin de la Canardière.

Les membres sont priés de bien vouloir assister en grand nombre.

Par ordre,
Le secrétaire,
Hortense-C. LeMoine.

M. le Dr Félix Roy a été élu président de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou, en remplacement de M. L.-M.-J. Thibault. — Le nouveau président favorise un rapprochement avec la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

ASSEMBLEE GENERALE

M. le docteur J.-Félix Roy a été élu président de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou, hier après-midi, au cours de l'assemble générale annuelle de cette Société.

Les autres officiers élus sont: M. Maurice Hawey, marchand, 1er vice-président; M. Wilfrid Lachance, sous-chef du département du feu, 2e vice-président; M. Abel Rochette, E. C., secrétaire; M. Georges-H. Cormier, capitaine-commandant des Zouaves, secrétaire-trésorier; M. L.-P. Pouliot, membre de l'A. C. J. C., assistant-secrétaire; M. Roméo Roy, typographe, assistant-trésorier; M. Johnny Bouchard, entrepreneur de pompes funèbres, commissaire-ordonnateur; M. Alphonse Ruel, commis, et M. Henri Ménard, agent de la Canada Steamship Line, vérificateurs. Le R. P. Albert, O.M.C., curé de Limoilou, et M. l'abbé J.-H. Desroches, curé de St-Pascal, ont également accepté d'être les aumôniers de la Société.

Le nouveau président de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou, M. le docteur Félix Roy, est un homme d'oeuvres dont les citoyens de Limoilou ont déjà été à même d'apprécier les mérites. M. le Dr Roy est natif de St-Pierre de Broughton. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et son cours de médecine à l'Université Laval, où il termina ses études en 1922. Depuis 1926, M. le Dr Roy pratique dans le quartier Limoilou, où il a pris une large part à tous les développements paroissiaux, sociaux et catholiques. M. le Dr Roy est actuellement président du Comité paroissial d'action catholique.

Dans son premier discours comme président de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou, M. le Dr Roy a même annoncé qu'au cours de l'année un projet de rapprochement avec la Société St-Jean-Baptiste de Québec sera étudié. M. le président a cependant fait observer que ce rapprochement ne serait pas une fusion mais plutôt une sorte de fédération. Il termina en demandant à tous les membres de la Société de faire leur part d'action patriotique et il félicita les officiers sortant de charge du règne brillant qu'ils ont eu.

M. Maurice Hawey et M. Wilfrid Lachance, sont également deux citoyens avantageusement connus de Limoilou. M. Hawey est un des plus ardents apôtres de la Société St-Jean-Baptiste et des oeuvres paroissiales. Il est actuellement président de l'Oeuvre de Jeunesse et président de la Conférence St-Charles de la Société St-Vincent de Paul. M. Lachance est aussi un homme d'action et de grand mérite.

La réunion d'hier après-midi s'est ouverte sous la présidence de M. L.-M.-J. Thibault, président sortant de charge. M. Thibault a prononcé en cette circonstance un intéressant discours et il a fait le résumé du travail de la dernière année. MM. Omer Fortin et J.-A. Rousseau ont également présenté leur rapport annuel comme trésorier et secrétaire de la Société. Enfin, le R. P. Albert, O.M.C., a aussi adressé quelques mots après que les nouveaux officiers eurent exprimé leurs impressions.

LA MORTALITE EN JANVIER

Quelques constatations de la Metropolitan Life Ins.

La moyenne de la mortalité dans les classes industrielles au Canada pendant le mois de janvier 1935, a été quelque peu au-dessous de celle de janvier de l'année dernière, selon les statisticiens de la Metropolitan Life. Le déclin est attribué à une moyenne de mortalité moins élevée que d'habitude dans le cas de l'hemorragie cérébrale, la maladie de coeur et la néphrite chronique. Les autres maladies qui ont causé une moyenne de mortalité moins élevée en janvier 1935 qu'en janvier 1934, sont la fièvre scarlatine, la diphtérie, la tuberculose, la syphilis et le cancer.

D'autre part, il y a eu augmentation de la moyenne de la mortalité causée par la rougeole, le diabète, et les maladies des artères du coeur.

LA SAISON DE LA CHASSE RACCOURCIE

L'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre de la Chasse, vient de rendre une ordonnance pour restreindre la période de temps durant laquelle la chasse est permise. La saison de chasse du gros gibier, à l'avenir, sera établie comme suit: l'orignal, du 10 septembre au 30 novembre dans toute la partie de la province située au Nord du fleuve, et du 20 septembre au 30 novembre pour la partie de la province située au Sud du fleuve. Le caribou pourra être chassé du 20 septembre au 30 novembre.

CAUSERIE DU P. LAMARCHE

Le Rév. Père Lamarche, O.P., a parlé de saint Thomas d'Aquin au cours de l'Heure Catholique. — Concert d'orgue et de chant.

HOMMAGE A BACH

C'est le R. P. Antonin Lamarche, O.P., qui a donné, hier, la causerie de l'Heure Catholique. Dans une magnifique synthèse, il a rappelé l'oeuvre incomparable de saint Thomas d'Aquin. Au cours de cette heure, M. Henri Vallières, professeur à l'Ecole de Musique de l'Université Laval, a donné un récital d'orgue, et mademoiselle Muriel Hall, soliste de la Chorale Désy, s'est fait entendre dans quelques pièces. Grâce à l'heureuse initiative de M. l'abbé Jules Rancourt, directeur musical de l'Heure Catholique, M. Vallières a exécuté plusieurs pièces de J.-S. Bach, dont nous célébrons, cette année, le 250ème anniversaire de naissance.

Au cours de sa causerie, le R. P. Lamarche employa une heureuse formule en appelant saint Thomas un "capitaliste de la vérité". Le grand Docteur, comme l'a montré le conférencier, a en effet exercé sa lumineuse intelligence dans tous les domaines du savoir pour y découvrir toujours la vérité. Connaître était chez lui une violente passion. Par ailleurs, sachant que la recherche de la vérité est un travail perpétuel, il a su se contraindre à des disciplines seules capables d'édifier l'oeuvre admirable qu'il a laissée. Il a repoussé tout ce qui n'est pas le véritable pain de l'intelligence et il a ainsi réussi à donner une magnifique synthèse de la vérité.

Thomas d'Aquin a su reconstruire le temple de la vérité sans oublier que ce qui compte, ce n'est pas tant l'amoncellement des connaissances comme l'ordre qui unit entre elles ces connaissances. Au sommet de l'édifice, il a placé Dieu, un en trois personnes, créateur de tous les êtres et de l'homme en particulier. Tous les êtres ont le tourment de Dieu et l'homme, être raisonnable, plus que tous les autres. Par l'ordre surnaturel, l'homme peut s'élever jusqu'à son créateur. Il peut aussi mériter d'aller le contempler pendant l'éternité.

L'oeuvre de saint Thomas est restée comme une des plus grandes de tous les temps et elle a produit d'innombrables fruits dans le domaine du savoir.

RECLAMATION DE $75,000.00

Une action de la Concrete Column Clamps Ltd contre la Cie de Construction et la ville s'instruira le 11 mars.

ENCORE LE RESERVOIR

Les avocats de la Concrete Colmun Clamps Limited ont inscrit pour le 11 mars, en Cour Supérieure, la cause de $75,000 prise contre la Compagnie de Construction de Québec et la ville de Québec, mise en cause.

Cette cause est l'une des plus importantes auxquelles la ville ait eu à faire face, en ces dernières années. La compagnie demanderesse avait obtenu de la Compagnie de Construction de Québec un sous-contrat pour la construction du réservoir municipal. Elle devait s'occuper de la pose du béton des murs, de la couverture et du plancher, et cela pour une somme de $17,500. La compagnie demanderesse prétend qu'elle a dû faire des travaux supplémentaires pour le compte de la défenderesse et qu'elle ne s'entendit pas avec cette dernière sur la question des prix. Puis, intervint un second contrat entre les deux parties en vertu duquel la Concrete Column Clamps Limited réclama une somme de $27,392.75 à la Compagnie de Construction de Québec, mettant alors la ville de Québec en cause en enregistrant un privilège de constructeur. La compagnie n'obtenant pas un règlement de la créance, elle inscrivit une action en recouvrement d'une somme de $75,000, le 29 mars 1933, et depuis lors, les avocats en cause n'ont pas procédé, attendant probablement la décision des cours de justice dans une autre cause importante, celle de la Compagnie de Construction, qui réclame l'annulation de son contrat avec la ville et le paiement d'une somme de $450,000 pour les travaux faits à date.

On se souvient que les avocats de la ville ont aussi pris une action en dommages de $30,000 contre la Cie de Construction de Québec. Cette cause procédera tout probablement aussi au printemps.

REUNION CE SOIR

Une assemblée ouverte à toutes les ouvrières dans l'industrie de la chaussure aura lieu ce soir, le 4 mars, à 8 heures, au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 17 rue Caron. Des questions de la plus haute importance seront discutées.

CHRONIQUE DE LA RADIO

L'inauguration du nouveau poste WOR

C'est aujourd'hui que le poste WOR, Newark, New-Jersey, commencera à opérer avec une puissance de 50 kilowatts. — L'Allemagne développe son service radiophonique. — Mercredi soir, on pourra entendre un discours du premier ministre Benès de Tchécoslovaquie. — Dimanche prochain, Arturo Toscanini dirigera l'orchestre philharmonique de New-York et la Schola Cantorum chantera le Requiem de Brahms.

SAMEDI, "TRISTAN ET YSEULT"

Cet après-midi, de 3 heures 30 à 4 heures 30, le poste WOR, Newark, inaugurera un puissant transmetteur de 50 kilowatts à Carteret, New Jersey. De la Maison Blanche, le président Roosevelt établira le courant. La dédicace du poste aura lieu ce soir, à partir de 8 heures. Un grand nombre d'artistes seront au programme. WOR a généralement de la belle musique et il est indépendant des grands réseaux. Espérons qu'on l'entendra bien à l'avenir. WLW, Cincinnati, qui est situé tout à côté sur la bande d'ondes, nuisait à la réception jusqu'ici. Il est vrai que WLW avait un transmetteur de 500 kilowatts dont il a été forcé de réduire la puissance à 50.

En Europe, c'est l'Allemagne actuellement qui a les postes les mieux entendus à l'étranger. D'ici à la fin de 1935, elle en comptera sept de 100 kilowatts et un de 120 kilowatts. Les sujets d'Hitler payent une licence assez élevée: 24 marks par année. C'est le département des Postes qui opère la radio. Sur ondes courtes, ils sont rares les soirs où nous ne pouvons capter Berlin.

Ce soir, les radiophiles qui n'auront pas branché leur appareil sur WOR sont invités à entendre, à 8 heures 30, à WEAF, Gladys Swarthout et, à 9 heures, à WABC, Lily Pons.

Demain soir, à 8 heures 30, à WJZ, chantera Lawrence Tibbett; à 9 heures, même poste, Grace Moore; à 9 heures 30, WJZ toujours, jouera l'orchestre de Cleveland.

Mercredi soir, à 6 heures, à WEAF, le premier ministre Benes, de Tchécoslovaquie, parlera de Prague, à l'occasion de l'anniversaire de naissance du président Masaryk. A 9 heures, à WABC, Lucrezia Bori; à 9 heures 30, à WJZ, Jean-Charles Thomas; à 10 heures 30, à WABC, l'orchestre Barlow et Muriel Kerr, pianiste canadienne.

Jeudi soir, à 9 heures, à WOR, la Petite Symphonie.

Vendredi après-midi, de 3 heures 15 à 5 heures, à WABC et CKAC, la Symphonie de Minneapolis.

Samedi après-midi, de 1 heure 40 à 5 heures 30, postes de la National Broadcasting, CFCF et ondes courtes, Bowmanville, l'opéra "Tristan et Yseult", de Richard Wagner. La distribution comprendra mesdames Flagstad et Branzell et MM. Melchior, Schorr, Hofmann, Clemens, Gabor et Wolfe. De 2 heures 30 à 4 heures 30, à WABC et probablement CKAC, l'orchestre philharmonique de New York (concert destiné à la jeunesse). Le soir, à 9 heures, à WABC, Richard Bonelli. A 9 heures 30, à WOR, la symphonie de Chicago. A 10 heures, à WABC, la symphonie de Minneapolis.

Dimanche, à une heure moins quart, CKAC, émission du Caire, en Egypte. A 3 heures, Radio-Canada, l'orchestre philharmonique de New York dirigé par Arturo Toscanini. On entendra également la Schola Cantorum dans le "Requiem" de Brahms. Le soir, à 8 heures, opéra à WEAF et orchestre avec le violoniste Nathan Milstein comme artiste invité à WJZ. A 9 heures, à WABC, Edward Johnson, ténor.

M. TASCHEREAU FAIT UNE NOUVELLE OFFRE A OTTAWA A UN BANQUET D'UNION LIBERALE

(Suite de la page 3)

tions partielles, battu aux élections provinciales depuis deux ans, mettant son orgueil de côté, levant les bras au ciel, il vous a dit: camarades! (rires et appl.) C'est que cet ancien empereur romain est devenu chrétien. Il veut convertir les gentils, et ceux qu'il a décidé de jeter dans la fausse aux lions, ce sont les financiers!"

L'hon. M. Lapointe déclare alors que le peuple veut des réformes, lui aussi, mais qu'il veut que ces réformes soient faites par d'autres que par l'hon. M. Bennett, "M. Bennett veut imposer la journée de huit heures," dit-il. "Mais c'est beau, cela, quand les gens travaillent. Quand les gens n'ont pas d'ouvrage et qu'on leur dit: vous ne travaillerez pas plus de huit heures par jour, c'est de l'ironie. Promettre une journée de repos par semaine, lorsque les ouvriers se reposent 365 jours par année, c'est amusant cela aussi. Parler d'assurance-chômage, c'est bien beau, mais est-ce que cela procure du travail à ceux qui n'en ont pas? Cela pourra avoir du bon, un jour, à la prochaine crise, dans trente ans, lorsque les conservateurs seront de nouveau au pouvoir."

"Le chômage, voilà le problème," poursuit l'ancien ministre de la Justice. "En 1930, M. Bennett décrivait en termes pathétiques les larmes des mères et des enfants. Aujourd'hui, il se chicane avec les provinces et les municipalités. Aujourd'hui, il refuse l'offre que lui fait l'hon. M. Taschereau. On peut dire que M. Bennett a désappointé les espérances les plus modestes de ses amis et qu'il a réalisé les pires craintes de ses adversaires. Et, aujourd'hui, la vague de désappointement que l'on voit dans le pays ne peut pas se détourner de lui. Ce dont nous avons besoin, c'est un chef aux idées larges, généreuses, libérales, capable de coopérer avec toutes les provinces, avec les autres pays même. Nous ne voulons pas d'un chef qui soit pour les réformes comme les bootleggers, autrefois, étaient pour la prohibition."

C'est alors que l'hon. M. Lapointe fit la déclaration dont nous avons parlé plus haut. Chacune de ses paroles mérite d'être rapportée.

L'hon. M. LAPOINTE. — "Je ferai, maintenant, ce que j'appellerai une déclaration. J'appartiens à la politique fédérale. C'est dans ce domaine que j'ai toujours déployé mes activités. Cela a suffi pour employer mon temps. Je suis libéral de principes, de coeur et d'âme. Je suis ainsi à Ottawa, à Québec, dans tout le pays, et jusque dans le domaine international. J'ai déjà lu un article par ailleurs sympathique dans lequel on me reprochait d'être un partisan. Oui, je suis un homme de parti, et je vais vous dire pourquoi. J'ai été à l'école de Laurier. C'est Laurier qui m'a appris que le seul moyen de faire triompher ses principes et ses idées est de les défendre en entrant dans un parti qui, traditionnellement, les symbolise. D'autres pensent autrement, je le sais. Mais je crois que les partis sont nécessaires et que c'est dans leurs rangs que doivent se faire les luttes politiques."

Le Chef du parti libéral se déclara en faveur des réformes, mais voici à quelle condition.

L'hon. M. LAPOINTE. — "Messieurs, — et je m'adresse en particulier aux jeunes — prêchez les réformes, les changements, mais demandez-les dans les rangs du parti libéral qui, seul, peut les accomplir, et non dans des groupes ou des mouvements qui divisent le parti. Les divisions sont toujours en faveur de l'adversaire. C'est en restant dans le parti libéral, à Québec comme à Ottawa, que ceux qui veulent l'avancement de leur pays et qui, pour réaliser cet idéal, ont des idées personnelles, réussiront à faire triompher ces idées."

L'hon. M. Lapointe termine en parlant des élections.

—"M. Bennett a dit que les élections viendraient comme le voleur la nuit," dit-il. "Eh! bien, qu'elles viennent; elles ne viendront jamais assez tôt pour nous. M. Bennett nous a apporté son "message". Les électeurs lui répondront aussi par un message, et ce message sera: Good By!" (longs appl.)

C'est M. Oscar Drouin lui-même qui présenta l'hon. M. Taschereau. Comme toujours, le Premier Ministre était en verve et il déclara en souriant que, malgré la promesse de M. Bennett, il travaillait encore, lui, le samedi après-midi.

—"Il y a de la poudre dans l'air," reprend l'hon. M. Taschereau. "Pourquoi? C'est sans doute que les élections fédérales approchent. Mais je crois que M. Bennett va retarder autant que possible. Quant aux élections provinciales, je n'en sais rien: mes collègues ne me l'ont pas encore dit. Mais ce que je puis vous dire, M. Lapointe, c'est que vous pouvez être sûr d'une chose: lorsque viendra l'heure des élections fédérales, vous nous trouverez à vos côtés, nous, les ministres et les députés; nous vous suivrons comme un chef. Et lorsque viendra pour nous aussi l'heure de la lutte, nous vous demanderons de venir nous aider, comme vous l'avez fait en 1931." (appl.)

Le Premier Ministre annonce qu'il veut traiter brièvement deux questions qui intéressent à la fois le provincial et le fédéral: le problème du chômage, et les amendements à la constitution.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Les municipalités n'en peuvent plus. L'été dernier, M. Bennett nous a convoqués à Ottawa pour étudier le problème du chômage. Se croyant avec ses ministres, il nous a dit: j'ai décidé ceci, j'ai décidé cela; si ça vous va, très bien, si non, bonjour. Sans hésiter, j'ai pris mon chapeau. Mais avant de partir, en présence de tous les autres premiers ministres, j'ai offert à M. Bennett de débarrasser les municipalités du fardeau du chômage et je lui ai dit: payons chacun "fifty fifty". M. Bennett, comme vous le savez, a dit non. Par la suite, j'ai écrit à M. Gordon pour renouveler mon offre. Je n'ai pas eu de réponse. Je lui ai écrit de nouveau, et cette fois, il a refusé. En Chambre, cet hiver, M. Bennett a feint d'ignorer ces pourparlers, mais M. Gordon a produit la correspondance sur la table de la Chambre. Cette offre est encore ouverte."

"Il faut toujours entendu," reprend le Premier Ministre, "que les taxes directes appartiennent aux provinces et les taxes indirectes au fédéral. Mais, pendant la guerre, Ottawa a institué l'impôt sur le revenu. M. Lapointe, voulez-vous transmettre un message de ma part au gouvernement fédéral? Dites-leur que s'ils veulent laisser aux provinces l'impôt sur le revenu, nous prendrons tout le fardeau et tous les ennuis du chômage sur nos épaules, et je vous promets qu'il n'y aura de misère dans aucun foyer de la province."

Le Premier Ministre parle ensuite des amendements à la constitution.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous sommes à un tournant de notre histoire. La Confédération canadienne dure depuis 68 ans — nous sommes nés la même année! Je crois franchement que l'on peut amender la constitution... si l'on ne peut pas m'amender, moi. La constitution n'est pas l'arche d'alliance sur lequel il est défendu de porter la main. Mais je dis que sur les parties essentielles — en particulier celles qui concernent l'éducation, la langue et nos traditions — il faut être intransigeant et ne pas céder d'un pouce. M. Bennett veut amender la constitution avec le consentement de la majorité des provinces. Je vous demande si cela offre toutes les garanties auxquelles nous avons droit. Nous comptons sur vous, vous nos amis d'Ottawa, pour conserver intact le patrimoine du pays de Québec."

L'hon. M. Taschereau poursuit, tourné vers l'hon. M. Lapointe:

—"Votre déclaration, M. Lapointe, a dissipé bien des petits nuages (car il y en a dans le ciel le plus serein), et j'espère qu'il n'en reste plus."

—"Messieurs," poursuit le Premier Ministre, "le parti libéral de la province de Québec n'est hostile à aucun progrès, à aucune idée nouvelle. Ceux qui en ont à présenter seront toujours les bienvenus dans nos rangs. Jamais une parole amère n'est tombée de la bouche d'un député ou d'un ministre, à l'adresse de ceux qui, dans les rangs du parti, se sont fait les apôtres des idées nouvelles. Cela devrait suffire à calmer toutes les craintes et à encourager toutes les bonnes volontés." (longs appl.)

Il était près de quatre heures lorsque la réunion a pris fin. L'enthousiasme le plus confiant régnait chez ceux qui venaient d'entendre ces paroles importantes de l'hon. M. Ernest Lapointe et de l'hon. M. L.-A. Taschereau.

LE PRIX DU LAIT DANS COATICOOK

Le dernier numéro de la Gazette officielle de Québec contient la copie d'une ordonnance adoptée à la dernière séance de la Commission de l'Industrie Laitière tenue à Montréal, le 28 février sous la présidence de M. H.-C. Bois. Après avoir considéré les conditions de l'industrie laitière dans la région de Coaticook, la Commission a décrété que le prix du lait dans cette région serait baissé de quatre sous la chopine à trois sous et demi. Cette ordonnance entrera en vigueur le 4 mars 1935.

MORT DE M. E. TURGEON

M. Ernest Turgeon, qui fit partie pendant 35 ans du service des arpentages de la province, est décédé hier à l'âge de 53 ans.

OBSEQUES DEMAIN

A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, est décédé, hier matin, M. Ernest Turgeon, du service des arpentages de la province. M. Turgeon, après avoir été à l'emploi de ce département durant trente-cinq ans, prit une retraite bien méritée il y a deux mois à peine. Forcé par la maladie d'entrer à l'hôpital, c'est là qu'il est décédé, hier, à l'âge de 53 ans.

M. Turgeon, qui était le cousin de feu l'honorable M. Adélard Turgeon, ancien président du Conseil Législatif, laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Eva Turgeon; un fils, M. Florent Turgeon, et deux filles, mesdemoiselles Yvonne et Rita Turgeon; son frère, M. Antonio Turgeon, de Lévis, et une soeur, mademoiselle Laure Turgeon; ses beaux-frères, MM. Thomas Breton et Henri Trudel, tous deux de cette ville.

C'est mardi matin, à 9 heures, en l'église de St-François d'Assise, qu'auront lieu les funérailles du regretté disparu. Le cortège quittera la maison mortuaire, 72, de la Sarre, à 8 heures 45.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses plus vives condoléances.

UNE CRUELLE EPREUVE

M. et Mme Henri Marcoux ont la douleur de perdre un enfant.

M. Henri Marcoux et madame Marcoux (née Jeanne Gagné), de St-Grégoire, qui ont eu la douleur de perdre leur fillette Réjeanne, décédée jeudi le 28 février, à l'âge de 21 mois, ont reçu un beau témoignage de sympathies lors des obsèques de leur enfant samedi dernier. Une assistance nombreuse était présente au chant du libera, en l'église paroissiale de St-Grégoire. L'inhumation eut lieu au cimetière de Beauport.

Outre son père et sa mère, M. et madame Gagné, l'enfant laisse une petite soeur, Odette, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

A M. et madame Marcoux, L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

OPERETTE FRANCAISE AU PALAIS MONTCALM

On nous dit qu'un groupe d'artistes locaux prépare, en ce moment, une opérette qui sera donnée ici à la fin du mois, au Palais Montcalm.

Le public, avide de musique légère, ne manquera pas d'encourager cette initiative. L'opérette a toujours été populaire chez nous et les noms de ceux qui seront chargés des premiers rôles sont une garantie de succès.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des développements de cet événement artistique. — (Comm.)

L'ARGENT-METAL

Séance du 2 mars 1935

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm. (en centins)
Mars	58.00 B.	58.50	58.00	58.50
Mai	58.70 B.	59.25	58.40	58.25
Juil.	59.75 B.	60.00	59.75	60.50 B.
Nov.	60.75 B.	61.60	61.50	61.60 B.

Ventes: Samedi, 62 contrats; Mars, 12; Mai, 37; Juillet, 11; Novembre, 2 (chaque contrat équivaut à 10,000 onces).

40 arrestations en fin de semaine

La police a eu une fin de semaine très mouvementée. — Six hommes arrêtés à la suite d'une altercation dans un café. — Quinze personnes capturées dans un hôtel du quartier du Palais. — Un incident en l'église de St-Jean-Baptiste.

ALERTE A ST-ROCH

La police municipale a eu une fin de semaine très active. Depuis samedi midi jusqu'à hier soir, quarante arrestations ont été opérées par les détectives et constables. Il y a longtemps que les quartiers-généraux de la Sûreté ont reçu un aussi grand nombre de prisonniers, en l'espace de moins de deux jours.

Six hommes sont actuellement détenus dans les cellules du poste central, à la suite d'une altercation qui s'est produite dans un café de la rue Saint-Joseph, au cours de la soirée de samedi. Lorsque les constables Taillon, Grégoire et Dussault, de la sûreté municipale, pénétrèrent dans l'établissement où ils avaient été mandés en toute hâte par le propriétaire, ils aperçurent six fiers à bras en train de faire un mauvais parti à quelques clients. Un désordre complet régnait dans la pièce. La prompte intervention des policiers eut pour effet de calmer les esprits. Les six hommes n'offrirent aucune résistance à la police qui les conduisit ensuite au local 109.

Une escouade de détectives et de constables a aussi fait irruption, samedi soir dernier, dans un hôtel du quartier du Palais où quinze personnes ont été mises en état d'arrestation. Tous les prévenus, 9 hommes et 6 femmes, ont été conduits aux quartiers généraux de la sûreté municipale et comparaîtront ce matin, en Cour du Recorder.

L'escouade de policiers se composait du sergent-détective Jos. Beaudoin, des détectives Rochette, Smith et Fiset et des constables Horrigan, Girard, Giguère et Robitaille. Les hommes de police agissaient sous les ordres du sous-chef A.-S. Bigaouette.

Un incident regrettable s'est produit, hier matin, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à la suite duquel deux jeunes gens ont été arrêtés: le premier pour avoir causé du désordre et avoir frappé le constable spécial Jobin; le second pour être intervenu dans l'exercice des fonctions de la police.

A la première messe, hier matin, le constable Jobin vint prévenir un jeune homme trop turbulent d'avoir à garder le silence. L'ordre fut mal reçu de la part du prévenu, qui se leva, répondit au constable et voulut lui faire un mauvais parti. Devant la résistance du constable, le compagnon du jeune homme chercha à protéger son ami. Tous deux furent arrêtés.

Le lieutenant-détective Lauréat Lacasse et ses hommes, les détectives Aimé Guillemette et Adélard Gaulin, ont fait, samedi après-midi, l'arrestation de deux individus qui avaient volé une chaine appartenant à la Hackett Towing, d'une valeur de $75 environ.

Des résidents de la rue de la Reine se sont constitués policiers, samedi soir dernier, en apercevant un voleur qui était en train de s'emparer de plusieurs sacs de farine, à la boulangerie de M. Bédard. Après l'avoir poursuivi, ils réussirent à l'arrêter et le remirent entre les mains du lieutenant-détective Lacasse.

Enfin, deux Finlandais sont actuellement détenus dans les cellules de l'hôtel de ville pour avoir assailli un citoyen de cette ville dans un hôtel du quartier du Palais.

A SAINT-JOSEPH

Les exercices solennels des Quarante-Heures, en la paroisse de Saint-Joseph, ont débuté, hier matin, par une grand'messe solennelle célébrée par M. l'abbé Israël LaRoche, curé. Ces pieuses cérémonies se continueront jusqu'à demain matin. M. l'abbé Guillaume Deschênes en est le prédicateur.

ETAT DE SAN PAULO

New York, 4. — Speyer & Co et J. Henry Schroder Banking Corporation, représentants financiers pour l'Etat de San Paulo, annoncent qu'ils ont reçu les fonds nécessaires pour le paiement des intérêts du 1er mars 1935 sur les obligations 7 pour cent 1926 sur la base de 20 pour cent de la valeur nominale des coupons. Les porteurs recevront donc $7. par coupon de $35. et $3.50 par coupon de $17.50.

LE "MIKULA" A T.-RIVIERES

Le puissant brise-glace du gouvernement a commencé, hier après-midi, l'ouverture du chenal entre Trois-Rivières et Montréal.

TRAVAIL FACILE

Le travail d'ouverture du chenal entre Trois-Rivières et Montréal est commencé depuis hier après-midi. Le plus puissant brise-glace du gouvernement, le "Mikula", a quitté Québec hier matin et, dès son arrivée en face de Trois-Rivières, s'est mis au travail.

Le "Saurel" doit partir aujourd'hui même pour rejoindre le "Mikula" et le seconder dans son travail. Les deux autres brise-glace, le "McLean" et le "Lady Grey", sont à subir des réparations, l'un à la cale-sèche de Lauzon et l'autre à Lévis, sur le plan incliné. Tous deux ont subi des avaries au cours de l'hiver. Ils seront remis en circulation dans quelques jours.

L'ouverture du chenal entre Trois-Rivières et Montréal débute cette année pratiquement à la même date que l'an dernier. L'an dernier, c'est le "McLean" qui était parti le premier, le "Mikula" ayant dû se rendre dans le golfe pour escorter le "Sable I", de la Clarke Steamship, qui n'avait pu atteindre Hâvre St-Pierre à cause de l'amoncellement des glaces.

On se souvient que l'an dernier, l'hiver avait été particulièrement rigoureux et que l'état des glaces était très mauvais sur le fleuve. Un grand nombre de personnes de Lévis et des municipalités riveraines s'étaient opposées au travail d'ouverture du chenal à bonne heure, mais les vaisseaux n'en avaient pas moins continué à circuler, rendant parfois le service des traversiers entre Québec et Lévis un peu difficile. Il fallait tout de même déblayer le chenal dans le plus bref délai possible pour éviter des inondations qui menaçaient de se produire, dans le port de Montréal.

Cette année, l'état des glaces est meilleur et les brise-glace n'auront pas de difficultés sérieuses à surmonter dans leur travail. On croit qu'ils auront atteint Montréal dans les derniers jours du mois. Le "Mikula" devrait faire de trois à quatre milles par jour dans la direction de Montréal. La glace, rapporte-t-on, est d'une bonne épaisseur, mais moins que l'an dernier.

En général sur le fleuve, la situation est meilleure qu'en 1934. Le "Sable I" a pu effectuer ses voyages dans le golfe assez régulièrement et il a pu atteindre Sept Iles sans avoir à se faire escorter par un brise-glace. Le "Sable I" était signalé hier après-midi à la Baie Trinité en descendant. Il doit se rendre à Havre St-Pierre.

DECES DE MONSIEUR HELIODORE BARRAS

M. Barras, mécanicien, qui a occupé plusieurs postes importants, est décédé hier matin après quelques mois de maladie.

OBSEQUES A BIENVILLE

Un citoyen bien connu de Lauzon vient de disparaître en la personne de M. Héliodore Barras. M. Barras est décédé, hier matin, après quelques mois de maladie.

Le regretté disparu qui était un électricien de grande compétence avait rempli plusieurs charges importantes, à la Canadian Electric Company, à Lévis, ainsi qu'à la Commission du Port de Québec. Depuis six ans, il occupait le poste de gérant de la Cie d'Energie Electrique de la Baie St-Paul. M. Barras était aussi un vétéran de la grande guerre. Il servit durant quelques années sur les navires de la flotte canadienne, ayant leur base à Halifax.

M. Barras laisse pour pleurer sa perte, ses frères M. le docteur Arthur Barras et M. Gaston Barras, mécanicien au Département des Terres et Forêts, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles du regretté disparu auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église de Bienville.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

VISITEZ

notre deuxième Exposition

D'AUTOS USAGÉS

et profitez de notre grande semaine de vente pour vous choisir un bon char pour le printemps, comme neuf, mais à des prix d'occasions et à des conditions de paiement très faciles.

Ouverts tous les soirs jusqu'à 9½ hres

Visitez en même temps le salon des Plymouth, Chrysler, et Packard.

UNIVERSAL AUTO LIMITED

Distributeurs: PLYMOUTH & CHRYSLER

27-33 de la Couronne TEL.: 5112—3

La plus grande organisation d'automobile de l'Est du Dominion.

NOUVEAU LOCAL

Nous venons d'ouvrir un NOUVEAU LOCAL où nous garderons maintenant nos

Chars Usagés

Ce local est situé au numéro 312, RUE ST-JOSEPH

60 AUTOS USAGES y sont actuellement exposés. Tous sont en parfait ordre après avoir été reconditionnés par nos mécaniciens et seront vendus à des PRIX ATTRAYANTS.

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9.30 hrs

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

PAUL et JEAN CHAMPOUX, Propriétaires.
J.-W.-L. Martinette, gérant des ventes.
42, DORCHESTER :-: TEL.: 8181